

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire Mond'Arverne Communauté

ENTRE

Mond'Arverne Communauté

Représenté par Pascal PIGOT, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 24 juin 2021,

Ci-après désigné par Mond'Arverne Communauté,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Philippe CHOPIN, Préfet du Puy de Dôme

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de Mond'Arverne Communauté autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux ».

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans le contrat pourront être adaptés par voie d'avenants à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions de mise en œuvre du plan de relance et des enveloppes de crédits mobilisables.

Article 2 – Ambition du territoire de Mond'Arverne Communauté

- Résumé du projet de territoire collaboratif et partagé : (Cf. Annexe 1)

Encore caractérisée, il y a plus d'une quinzaine d'années, comme un territoire rural, Mond'Arverne Communauté, 27 communes, 41 200 habitants, apparaît aujourd'hui comme un territoire péri-urbain, situé dans l'aire de desserrement de l'agglomération clermontoise dont elle a tiré parti, et dont elle reste fortement dépendante (habitudes de consommation et bassin d'emplois). Sous l'effet de la périurbanisation, qui s'est concentrée au sein du Val d'Allier, le territoire a connu une évolution importante de sa population, plus aisée que la moyenne départementale, qui n'a pas endigué le phénomène marqué de vieillissement de la population et qui l'oblige à une adaptation des politiques publiques au cours des prochaines années.

Mond'Arverne communauté se structure en interne autour de trois pôles de vie (Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre et l'ensemble Tallende/Saint-Amant-Tallende/Saint-Saturnin) et d'un ensemble de communes relais qui regroupent l'offre commerciale, de services et d'équipements (gare, collège, équipements sportifs, de loisirs culturels, services publics et

privés, services aux particuliers et aux entreprises, services sociaux, de santé, services à l'enfance, scolaires, aux personnes âgées...) lui conférant son attractivité.

Malgré ce tissu de proximité, le territoire est néanmoins tourné vers le pôle d'emploi Clermontois et dans une moindre mesure vers Issoire. Ce positionnement génère des besoins en mobilité importants. La communauté de communes s'est déjà engagée dans le développement de parkings de covoiturage, mais dans un contexte de vieillissement et d'urgence climatique, la problématique d'accès à une mobilité alternative à la voiture individuelle est un enjeu majeur.

Bien que marquée par le phénomène d'étalement urbain, la Communauté de communes conserve toutefois des paysages variés et remarquables ; elle présente des reliefs variés, Chaîne des Puys, succession de côteaux et de plateaux (Gergovie, Corent, Montagne de la Serre...), est traversée par le Val d'Allier, la Forêt de la Comté et les contreforts du Livradois au sud-est, le lac d'Aydat et les contreforts du Sancy à l'Ouest qui sont le support de sites et de pratiques touristiques et de loisirs pleine nature notamment au sein du PNR des Volcans d'Auvergne et du Val d'Allier.

Au regard des constats et caractéristiques de territoire, 6 enjeux transversaux ont émergé et visent à faire de Mond'Arverne **UN TERRITOIRE VIVANT, ACCUEILLANT, SOLIDAIRE, RESPONSABLE, INNOVANT et INTEGRÉ AU GRAND CLERMONT.**

Afin de répondre à ces enjeux, deux orientations politiques fortes ont été formulées autour desquelles la stratégie du territoire doit s'articuler :

- Mettre la transition écologique au cœur des politiques publiques d'aménagement, de développement, de services et de fonctionnement de la collectivité
- Affirmer et défendre la vision d'un territoire, et d'une collectivité qui se projette sur le long terme, avec ses voisins, mais en toute indépendance, qui recherche la complémentarité et l'efficacité au sein du bloc communal pour mettre en œuvre un développement territorial partagé.

Les 4 piliers de la stratégie de développement territoriale

À partir des deux orientations politiques, la stratégie se décline en 4 piliers :

1. Mond'Arverne communauté, un territoire VIVANT et ATTRACTIF qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local au travers d'un développement équilibré.
2. Mond'Arverne communauté, une communauté SOLIDAIRE, au SERVICE de ses habitants et de son territoire qui accompagne les ménages, les usagers et les acteurs pour répondre aux besoins de tous.
3. Mond'Arverne communauté, un territoire ENGAGÉ dans la promotion du tourisme DURABLE et un développement ÉQUILIBRÉ du tissu économique local qui valorise ses atouts territoriaux et organise son offre économique entre besoins de proximité, de complémentarité et nécessité de rayonnement.
4. Mond'Arverne communauté, une collectivité MODERNE, OUVERTE et RESPONSABLE qui se positionne et s'adapte aux enjeux de son temps, par l'innovation, les relations partenariales, la participation citoyenne et le développement durable.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé le 28 février 2019 :

- **Orientation 1 : Un territoire vécu et attractif**
- **Orientation 2 : Un territoire solidaire et connecté**
- **Orientation 3 : Un positionnement économique et touristique à conforter**
- **Orientation 4 : Un territoire durable et résilient**

Les orientations stratégiques et objectifs opérationnels qui en découlent font l'objet d'une description en annexe 1.

En annexe 4 et annexe 5, figurent les synthèses de l'évaluation environnementale réalisée pour le PCAET et le PLUi de la collectivité. Elles précisent des éléments de diagnostic du territoire qui permettent de connaître l'état écologique de départ, identifier les atouts et points faibles du territoire et d'apprécier sa trajectoire d'évolution.

Article 4 – Le Plan d'actions

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'État

Seront intégrés au CRTE au fur et à mesure de leur signature

- Le programme territorialisé de l'ANCT « Petites Villes de Demain » qui couvre la commune de Vic le Comte et Mond'Arverne Communauté, 2021-2026
- La Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF 2019-2023
- La Convention d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) signée avec la DRAC et l'Éducation nationale 2019-2021
- Le Contrat Territoire Lecture (CTL) signé avec la DRAC 2017/2021
- Le Contrat Territorial de développement Durable du Conseil Départemental 2022-2024
- Le Contrat Ambition Région du Conseil Régional 2022-2024
- Le Contrat territorial des 5 vallées signé avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne 2021-2023. Ce contrat couvre 6 EPCI dont l'intégralité de Mond'Arverne Communauté qui représente 80% du linéaire de cours d'eau et 72% de la surface du territoire concerné par le contrat

4.2. Validation des actions

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégie bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs sociaux-économiques et les associations.

Les actions du CRTE sont précisées dans le tableau récapitulatif des projets en annexe 2. Elles sont regroupées par orientations stratégiques. Les actions 2021 seront détaillées dans des fiches projets jointes en annexe 3. Les actions à partir de 2022 peuvent être considérées en maturation.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir en tant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes seront proposées chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires. Cette convention devra prendre en compte l'ensemble des financements reçus de l'État et de ses opérateurs : dotations, subventions reçues au titre des appels à projets (notamment de France relance), financements obtenus au titre de l'accord régional de relance ou du CPER.

Les fiches projets avec plan de financement seront annexées et produites pour l'année en cours.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les fiches projets seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Actions structurantes

Pendant la durée du contrat plusieurs évènements vont avoir un effet levier sur le projet de territoire :

- En 2021, l'arrêté portant classement des sites du plateau de Gergovie et des sites Arvernes va être pris,
- En 2023, l'intégration de Mond'Arverne communauté à la SPL Auvergne Clermont Tourisme va permettre au territoire de devenir une destination et de déployer sa

stratégie en complémentarité de celle de la métropole notamment sur les axes « patrimoine » et « pleine nature »,

- En 2023, sera pris l'arrêté classant la Montagne de la Serre au titre de son intérêt scientifique,
- En 2024, l'arrivée de l'imprimerie de la banque de France à Vic le Comte va avoir des incidences importantes en termes d'arrivée de population, de services et d'équipements à déployer, et de ressources financières nouvelles pour la commune et Mond'Arverne communauté. Le projet de territoire de Vic le Comte travaillé au travers du programme « Petites Villes de Demain » sera marqué par cette arrivée, et Mond'Arverne pourra investir plus largement à compter de cette date,
- En 2024, la mise en service de la voie verte sur l'intégralité de son tracé départemental sera effective,
- En 2024-2025, projet de transfert de la compétence mobilité au SMTC.

Dans ce contexte, plusieurs projets structurants portés par Mond'Arverne communauté vont marquer les 5 années du CRTE :

- La requalification du pôle touristique d'Aydat (restructuration, aménagements et équipements des abords du lac, création d'une piscine « naturelle », aménagement de 9 ha à Sauteyras, mise en œuvre d'un schéma de mobilité douce...),
- La réhabilitation de l'espace Montcervier à Vic le Comte pour y accueillir ALSH, RAM et médiathèque communautaire,
- La création d'un tiers lieu culturel sur le pôle de vie Saint Amant Tallende /Tallende/ Saint-Saturnin,
- La création d'un siège pour Mond'Arverne Communauté,
- La création d'une cuisine centrale alimentant crèches, écoles, ALSH, service de portage à domicile, EHPAD,
- Le développement du centre aquatique de Longues (création d'un espace d'activités sportives « sèches » et d'un espace de coworking) et sa rénovation énergétique,
- La réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique pour 14 communes et l'EPCI,
- L'accompagnement de la création d'une coopérative citoyenne d'énergie,
- La réalisation d'ombrières photovoltaïques sur parkings publics,
- Le déploiement de solaire dôme sur 24 toitures publiques,
- La mise en tourisme de la voie verte (projet de lieu de baignade à Longues, création de circuits de valorisation du patrimoine sur 7 communes),
- Le déploiement d'une nouvelle offre de mobilité,
- La réalisation d'une étude pré opérationnelle OPAH dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » puis sa mise en œuvre.

4.5. Les actions de coopération interterritoriale

Mond'Arverne Communauté collabore activement avec ses territoires voisins au sein du PETR Le Grand Clermont, et du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne. L'EPCI va, dans ce cadre et au regard de la crise climatique, participer à la refondation des grands principes de la politique d'aménagement et de développement portés par le SCOT du Grand Clermont depuis une dizaine d'années.

Dans cette logique de bâtir le Grand Clermont de demain, Mond'Arverne Communauté sera totalement intégrée dans les démarches stratégiques portées par le PETR et en particulier sur

les thématiques du Programme Alimentaire Territorial, de la mise en tourisme de la Via Allier, du déploiement de l'industrie 4 et 5.0 et du développement de l'urbanisme innovant.

S'agissant des actions ciblées sur Mond'Arverne, on notera plus particulièrement :

- Pour le PAT : le déploiement de vergers test, l'implantation de fermes agroécologiques, le soutien au déploiement de la ferme de Sarliève, la construction d'une cuisine centrale
- Pour la voie verte : l'implantation d'une signalétique touristique, la création d'espaces de stationnement et d'aires d'accueil, la création de circuits de découverte des patrimoines
- Pour l'urbanisme innovant : projet de recherche action sur la requalification des zones d'activités, démarche d'optimisation foncière, de valorisation environnementale et de mixité sur les ZA « La Noviale » et « Pra de Serre ».
- Pour l'industrie 5.0, identification en cours de ce que la puissance publique à l'échelle du PETR peut mettre en œuvre pour faciliter/accompagner cette dynamique.

S'agissant enfin du plan de Paysage « De Mond'Arverne à la Métropole » porté par le PETR du Grand Clermont, Mond'Arverne Communauté partage les enjeux identifiés :

- Conforter l'équilibre existant entre les 3 entités urbanisée, agricole et naturelle
- Travailler sur les liens et interactions entre ces trois entités
- Valoriser le cadre de vie
- Valoriser les patrimoines

Et s'inscrira dans les actions arrêtées collectivement par l'ensemble des acteurs du plan de paysage, actions non arrêtées à la signature du contrat.

Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires, les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les agences techniques départementales, (CAUE, CPIE, Agence d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisine propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à accompagner la réalisation des actions inscrites au contrat, dans la limite des moyens dont ils disposent.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et d'apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de la disponibilité des crédits en Loi de finances, de l'éligibilité des différentes opérations aux lignes de crédits des ministères concernés, des résultats des AAP auxquelles Mond'Arverne communauté a candidaté, du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat, le territoire de Mond'Arverne Communauté assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable de l'animation de l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté.e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également

après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services et établissements, à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport de l'expertise technique et juridique de ses services et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

Dans ce cadre, l'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4 – Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Les documents de planification et de programmation socles du projet territorial ont été élaborés avec les citoyens et acteurs du territoire (enquêtes terrains, blog, ateliers, restitutions publiques...).

Faire de Mond'Arverne Communauté, une collectivité à l'écoute et qui partage en poursuivant le processus d'association de l'ensemble des acteurs, des citoyens et des usagers du territoire aux choix de la collectivité, est l'une des ambitions du projet de territoire. À ce titre 4 actions ont été identifiées et seront déployées :

- Une restitution régulière aux citoyens de l'avancement du projet de territoire.
- Des réunions d'information "projet" ciblant les habitants-acteurs concernés, pour exposer en amont puis au fil de la mise en œuvre des projets d'équipements ou d'aménagement.
- La constitution de groupes de travail composés d'élus et de citoyens. Ponctuels et répondant à une commande politique précise, ces groupes de travail peuvent être consacrés à un projet ou à un sujet plus global.
- Le Club Climat (issu du PCAET). Créé et d'ores et déjà actif, il répond à deux objectifs :
 - Créer un espace d'informations et de partage d'expériences,
 - Participer à la mise en œuvre opérationnelle du plan et veiller à son évaluation.

Mond'Arverne communauté restitue enfin très régulièrement via son site internet, les réseaux sociaux et son magazine, l'actualité du territoire.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et de Mond'Arverne communauté mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de Mond'Arverne Communauté ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire de Mond'Arverne Communauté, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire de Mond'Arverne Communauté. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Pour Mond'Arverne communauté, il est composé des 4 membres de la Direction générale, du président, du 1er vice-président et du vice-président délégué à la transition écologique.

Pour l'État, un représentant à minima fera partie du comité technique.

Il se réunira au moins une fois par an pour :

- Veiller au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance, et en comité de pilotage « Petites Villes de Demain ».

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

À terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC « Stratégie Nationale Bas Carbone ».

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

La liste des indicateurs arrêtée à la date de signature par orientation stratégique sera le cas échéant complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouveaux indicateurs.

S'agissant du projet de territoire, les indicateurs socle sont les suivants :

Orientation 1 : Un territoire vécu et attractif

Indicateurs	Référence	Objectifs
Nombre d'opérations de requalification par commune	PLUi	Valoriser les centre bourg
Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire	PLUi, Projet de territoire	Créer les équipements et services adaptés au développement de la population
Part du territoire classé et labellisé	Projet de territoire	Protéger et valoriser le cadre de vie
210 logements sociaux sur la période du PLH	PLH 2018-2023	Création de logements sociaux
Production de 1500 logements	SCOT/PLUi/PLH 18-23	Accompagner le développement résidentiel en cohérence avec l'armature territoriale

Orientation 2 : Un territoire solidaire et connecté

Indicateurs	Référence	Objectifs
Nb de résidences dépendance Création d'un CIAS	PLH	Accompagner le vieillissement de la population
Prise de compétence mobilité Nb de km de pistes cyclable Nb bornes recharges électriques Km de ligne TC	Projet de territoire	Favoriser la mobilité bas carbone
Nb d'Écoles et de bâtiments publics équipés en numérique	Projet de territoire	Développer l'accès au numérique dans les services publics

Orientation 3 : Un positionnement économique et touristique à conforter

Indicateurs	Référence	Objectifs
Mesure nette du nombre de commerces de proximité	Projet de territoire	Soutenir le développement d'un tissu économique de proximité
Nb de créations d'entreprises dans les zones d'activités existantes	PLUi	S'engager dans une optimisation du foncier dans les zones d'activités
Nombre net d'entreprises du secteur de tourisme	Étude développement touristique	Conforter et structurer l'offre touristique
Nb de producteurs vendant en circuit court Nb de marchés de producteurs et d'AMAP Nb d'ha en production bio	PAT	Promouvoir les ressources du territoire et les savoir-faire locaux

Orientation 4 : Un territoire durable et résilient

Indicateurs	Référence	Objectifs
Émission de gaz à effet de serre par habitant et par an	PCAET	Réduire les émissions de GES
Évolution des consommations	PCAET	Réduire les consommations d'énergie
Part d'ENR dans prod globale	PCAET	Augmenter la production annuelle d'Enr
Nb dossiers traités par SPPEH Nb de projets financés par « ma prime rénov »	PLH/PCAET	Rénovation énergétique
Km de Restauration de la qualité écologique cours d'eau Km de haies planté	PLUi	Renforcer la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue
<i>En cours de définition</i>	Contrat territorial des 5 vallées	Optimiser la gestion des eaux usées
<i>En cours de définition</i>	Contrat territorial des 5 vallées	Réduire la pollution sur les milieux aquatiques

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Évolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

A Clermont-Ferrand, le 8 juillet 2021

**Pour le Président de Mond'Arverne
communauté,
Par déléation, le premier Vice-président**



Antoine DESFORGES

Le Préfet du Puy-de-Dôme



Philippe CHOPIN

Sommaire des annexes 2021

Annexe 1 – Projet de territoire et Orientations stratégiques

Annexe 2 – Tableaux de synthèse du CRTE

2-1 Tableau récapitulatif orientations/objectifs/projets/maitre d'ouvrage 2021-2025

2-2 Tableau récapitulatif projets 2021 par orientations stratégiques

Annexe 3 : Fiches projet 2021

Annexe 4 : Synthèse évaluation environnementale PLUi

Annexe 5 : Synthèse évaluation environnementale PCAET



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) 2021-2026 : APPROBATION

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre du mois de Juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à dix-huit heures trente en session ordinaire, au Domaine du Marrant, à Saint Amanf Tallende, sous la présidence du président, Monsieur Pascal PIGOT.

Nombre de conseillers :
En exercice : 55
Présents : 40
Absents : 17
- **Dont suppléés :** 2
- **Dont représentés :** 4
Votants : 44

Date de convocation : le 18 juin 2021

Présents : Mme BASSOT Emmanuelle, MM. BAYOL Jean-Pierre (S), BEGON MARGERIDON Laurent, BISIO Henri, Mme BOUCHUT Martine, MM. BRUHAT Pascal, BRUN Éric, CECCHET Jean-Louis, CHAPUT Christophe, Mme COPINEAU Caroline, MM. COULON Damien, DESFORGES Antoine, Mmes DURAND Cécile, FRITEYRE Virginie, FROMAGE Catherine, M. GAUTHIER Paul, Mme GILBERTAS Cécile, M. GUELON René, Mme GUILLOT Nathalie, MM. LUSINIER Jacques, METZGER Pierre, NICOLAU Jacques, Mme PACAUD Christine, MM. PAULET Gilles, PÉTEL Gilles, Mme PHAM Catherine, MM. PIGOT Pascal, PONS Michel, Mme PROST Caroline, M. ROUSSEL Jean Pierre, Mme SARRE Jocelyne (S), MM. SAVAJOL Bernard, SCALMANA Dominique, SERRE Franck, TALEB Franck, TARTIÈRE Philippe, THEBAULT Alain, Mmes TROQUET Bernadette, VALLESPI Nadine, M. VEGA Richard.

Absents : Mme BROUSSE Michèle M. BRUNHES Julien, MM. CHOMETTE Régis, CHOUVY Philippe, Mme CUBIZOLLES Éva a donné pouvoir à Antoine DESFORGES, MM. FLEURY, GUELON Dominique, JULIEN Thierry, Mme MATHÉLY Martine a donné pouvoir à René GUELON, Mme MATHIEU Albane, Mme MAUBROU Sandrine a donné pouvoir à Richard VEGA, M. MEYNIER Cédric, Mme ROUX Valérie, M. SAUTAREL Jean-François a donné pouvoir à Franck SERRE, MM. TCHILINGHIRIAN Philippe, THÉROND Éric, Mme TYSSANDIER Martine.

Secrétaire de séance : Caroline COPINEAU

En novembre 2020, le gouvernement a proposé aux collectivités du « bloc communal » une nouvelle méthode de contractualisation avec les Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Les CRTE ont pour objectif d'accompagner la relance économique du pays par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires, et pour ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Dans le Puy de Dôme, les CRTE portent sur le périmètre de chaque EPCI et engagent les cosignataires sur la durée du mandat.

Dans le cadre de l'écriture du CRTE, L'État et Mond'Arverne communauté se sont accordés pour que le CRTE prenne en compte les objectifs du projet du territoire

approuvé en 2019, ainsi que les orientations des documents de planification et de programmation que sont notamment le SCOT, le PLUi, le PLH, et le PCAET.
Pour élaborer le CRTE et son plan d'actions (Cf. annexe), Mond'Arverne communauté a rencontré les 27 communes du territoire ainsi que les syndicats mixtes afin de recenser l'intégralité des projets 2021-2026 qui s'inscrivent dans les orientations stratégiques du projet de territoire, et répondent à l'approche transversale de transition écologique et de cohésion sociale souhaitée par l'État.
Dans ce contexte, un volet « actions interterritoriales » en lien avec le PETR du Grand Clermont et « projets privés » complète la programmation.
Le contrat prévoit un suivi annuel du CRTE via des comités de pilotage et technique composés de l'État, de Mond'Arverne communauté, et de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet territorial. Un avenant annuel sera rédigé afin d'actualiser le programme d'actions et les plans de financement afférents.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

-DÉCIDE-

- **De valider le Contrat de Relance et de Transition Écologique qui sera signé avec l'État pour la période 2021-2026,**
- **De valider le programme d'actions pluriannuel,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le CRTE et à entreprendre toutes démarches nécessaires à sa mise en œuvre.**

Fait et délibéré en séance, les mêmes jour, mois, an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Veyre Monton
Le 29 juin 2021

Le Président,



Pascal PIGOT



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexe 1 : projet de territoire





CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Territoire Mond'Arverne Communauté

ANNEXE 1 : PROJET DE TERRITOIRE

Contexte d'élaboration et de mise en œuvre du projet de territoire

Fruit de la fusion des 3 EPCI au 1^{er} janvier 2017, Mond'Arverne Communauté a dès 2017 engagé la réalisation de documents de planification et de programmation, afin de connaître son nouveau territoire et de bâtir un projet de développement partagé.

À partir des documents de planification supra territoriaux qui s'appliquent à Mond'Arverne :

- le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) devenu Schéma Régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) Auvergne Rhône Alpes ;
- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Clermont,
- les Chartes des deux Parcs Naturels Régionaux,

Mond'Arverne Communauté et ses 28 communes membres (aujourd'hui 27 depuis le départ le 1^{er} janvier 2020 de Saulzet le Froid à la Communauté de communes Dôme Sancy Artense) ont bâti leur stratégie de développement et leur programme d'actions à partir :

- Du Programme Local de l'Habitat (PLH) signé en 2018
- Des conclusions du projet de territoire validé en 2019,
- Du Plan Climat Air Énergie Territorial élaboré en 2018 et validé en 2019,
- Du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi
- Du contrat territorial des 5 vallées portés par le Syndicat Mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon élaboré en 2020
- Du Programme Alimentaire Territorial validé en 2020

Un projet de développement bâti avec les forces vives du territoire.

Le projet de territoire et le PCAET ont été élaborés à partir de méthodes participatives et en co construction avec les habitants, associations, personnes publiques associées et plus largement, toutes les forces vives du territoire.

Au travers de l'organisation d'ateliers et de journées de territoire, plus de 500 personnes ont ainsi participé à l'élaboration du projet de territoire et près de 200 au PCAET. Ce dernier a donné lieu à la création d'un club climat constitué d'une quarantaine d'habitants qui suivent et évaluent sa mise en œuvre.

Portrait de territoire

Encore caractérisée, il y a plus d'une quinzaine d'années, comme un territoire rural, Mond'Arverne Communauté, 27 communes, 41 200 habitants, apparaît aujourd'hui comme un territoire péri-urbain, situé dans l'aire de desserrement de l'agglomération clermontoise dont elle a tiré parti, et dont elle reste fortement dépendante (habitudes de consommation et bassin d'emplois). Sous l'effet de la périurbanisation, qui s'est concentrée au sein du Val d'Allier, le territoire a connu une évolution importante de sa population, plus aisée que la moyenne départementale, que n'a pas endigué le phénomène marqué de vieillissement de la population et qui l'oblige à une adaptation des politiques publiques au cours des prochaines années.

Mond'Arverne communauté se structure en interne autour de trois pôles de vie (Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre et l'ensemble Tallende/Saint-Amant-Tallende/Saint-Saturnin) et d'un ensemble de communes relais qui regroupent l'offre commerciale, de services et d'équipements (gare, collège, équipements sportifs, de loisirs culturels, services publics et privés, services aux particuliers et aux entreprises, services sociaux, de santé, services à l'enfance, scolaires, aux personnes âgées...) lui conférant son attractivité.

Malgré ce tissu de proximité, le territoire est néanmoins tourné vers le pôle d'emploi Clermontois et dans une moindre mesure vers Issoire. Ce positionnement génère des besoins en mobilité importants. La communauté de communes s'est déjà engagée dans le développement de parkings de covoiturage, mais dans un contexte de vieillissement et d'urgence climatique, la problématique d'accès à une mobilité alternative à la voiture individuelle est un enjeu majeur.

Bien que marquée par le phénomène d'étalement urbain, la Communauté de communes conserve toutefois des paysages variés et remarquables; elle présente des reliefs variés, Chaîne des Puys, succession de côteaux et de plateaux (Gergovie, Corent, Montagne de la Serre...), est traversée par le Val d'Allier, la Forêt de la Comté et les contreforts du Livradois au sud-est, le lac d'Aydat et les contreforts du Sancy à l'Ouest qui sont le support de sites et de pratiques touristiques et de loisirs pleine nature notamment au sein du PNR des Volcans d'Auvergne et du Val d'Allier.

Les orientations du PLH, PLUi et PCAET

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Véritable clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Mond'Arverne Communauté, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fixé les orientations générales du projet politique souhaité par les élus de la communauté à l'horizon 2030 en matière d'aménagement du territoire et de développement durable.

Il engage le territoire dans un projet favorisant un développement ambitieux mais équilibré, ainsi qu'un aménagement innovant, durable et de qualité, au service du cadre de vie de ses habitants et de son attractivité.

Les orientations du PADD, qui ont ainsi été validées, sont au nombre de 3 :

- Préserver la qualité de vie liée à la qualité des espaces naturels, de l'architecture et des paysages ;
- Développer raisonnablement, en recherchant une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux ;
- Trouver un équilibre entre le développement urbain et le développement de l'espace rural avec la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages.

Le Plan Local de l'Habitat

À proximité immédiate de la métropole clermontoise et offrant un cadre de vie de qualité, le territoire communautaire bénéficie d'une attractivité résidentielle qui lui permet de gagner des habitants depuis plus de 50 ans, grâce à un solde migratoire et un solde naturel positifs.

Avec un parc de logements essentiellement orienté vers le pavillonnaire, fortement consommateur de foncier et menaçant la qualité des paysages, il est aujourd'hui difficile de répondre à la diversité des parcours résidentiels.

Le diagnostic 2007- 2018 sur le territoire de Mond'Arverne révèle également

- Une croissance démographique positive mais qui ralentit (+3% en 10 ans)
- Une population vieillissante
- Un desserrement des ménages qui induit un besoin fort en logements
- Une croissance du parc de logements calquée sur celle des ménages (+13%)
- Un parc très largement constitué de résidences principales (près de 90%)
- Une vacance en hausse (+16%)
- Une prédominance de grands logements
- Un parc locatif social encore restreint (4,3% des résidences principales) mais en augmentation

Sur cette base, le PLH a arrêté 4 grandes orientations stratégiques :

Orientation 1 : Assurer un développement maîtrisé de l'habitat dans des opérations de qualité

Orientation 2 : Assurer le développement de l'éventail de solutions de logements aidés en accession et locatif pour répondre à la réalité des besoins.

Orientation 3 : Poursuivre le processus de modernisation et de renouvellement du parc ancien privé

Orientation 4 : Traiter de manière solidaire les besoins spécifiques de certains publics

Parmi les orientations identifiées et les actions qui en découlent figurent notamment, la modernisation du parc privé ancien, l'amélioration thermique du parc de logements, la récupération de la vacance, la lutte contre la dégradation du bâti, la lutte contre l'habitat indigne, le développement d'une offre de logements conventionnés.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Le PCAET intercommunal 2020-2025 a été élaboré de manière à affirmer les 5 orientations partagées du territoire en matière de développement durable et de transition écologique :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique pour tous
- L'amélioration de la qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables, dont principalement l'énergie solaire.

Les objectifs chiffrés principaux sont les suivants :

	2015	2030	2050
Émissions de gaz à effet de serre	229 KteqCO2/an	- 40 %	- 79 %
Consommation finale d'énergie	977 GWh	- 20 %	- 50 %
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale	60 GWh, soit 6 %	24 %	

Le PCAET prévoit la mise en œuvre de 60 actions permettant d'intervenir dans les différents secteurs impactant l'évolution du climat : agriculture-consommation, bâtiment-habitat, économie, mobilités, énergies renouvelables et administration exemplaire.

Enjeux et orientations stratégiques

Au regard des constats et caractéristiques de territoire, 6 enjeux transversaux ont émergé et visent à faire de Mond'Arverne **UN TERRITOIRE VIVANT, ACCUEILLANT SOLIDAIRE, RESPONSABLE, INNOVANT et INTÉGRÉ AU GRAND CLERMONT.**

Afin de répondre à ces enjeux, deux orientations politiques fortes ont été formulées autour desquelles la stratégie du territoire doit s'articuler :

- Mettre **la transition écologique au cœur des politiques publiques** d'aménagement, de développement, de services et de fonctionnement de la collectivité
- Affirmer et défendre la vision d'un territoire et d'une **collectivité qui se projettent sur le long terme**, avec ses voisins, **mais en toute indépendance**, qui recherche la complémentarité et l'efficacité au sein du bloc communal pour mettre en œuvre un développement territorial partagé.

Les 4 piliers de la stratégie de développement territoriale

À partir des deux orientations politiques, **la stratégie se décline en 4 piliers :**

1. **Mond'Arverne communauté, un territoire VIVANT et ATTRACTIF** qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local au travers d'un développement équilibré
2. **Mond'Arverne communauté, une communauté SOLIDAIRE, au SERVICE de ses habitants et de son territoire** qui accompagne les ménages, les usagers et les acteurs pour répondre aux besoins de tous.
3. **Mond'Arverne communauté, un territoire ENGAGÉ dans la promotion du tourisme DURABLE et un développement ÉQUILIBRÉ du tissu économique local** qui valorise ses atouts territoriaux et organise son offre économique entre besoins de proximité, de complémentarité et nécessité de rayonnement.
4. **Mond'Arverne communauté, une collectivité MODERNE, OUVERTE et RESPONSABLE** qui se positionne et s'adapte aux enjeux de son temps, par l'innovation, les relations partenariales, la participation citoyenne et le développement durable.

Ces 4 piliers sont traduits en 4 orientations stratégiques

- **Orientation 1 : Un territoire vécu et attractif**
- **Orientation 2 : Un territoire solidaire et connecté**
- **Orientation 3 : Un positionnement économique et touristique à conforter**
- **Orientation 4 : Un territoire durable et résilient**

Orientation stratégique 1 : Un territoire vécu et attractif

À proximité immédiate de la métropole clermontoise et offrant un cadre de vie de qualité, le territoire de Mond'Arverne bénéficie d'une attractivité résidentielle qui lui permet de gagner des habitants depuis plus de 50 ans, grâce à un solde migratoire et un solde naturel positifs. Dans ce contexte dynamique, le territoire doit préserver les éléments qui façonnent son cadre de vie (patrimoine naturel, bâti, paysager...) tout en évitant de devenir territoire dortoir.

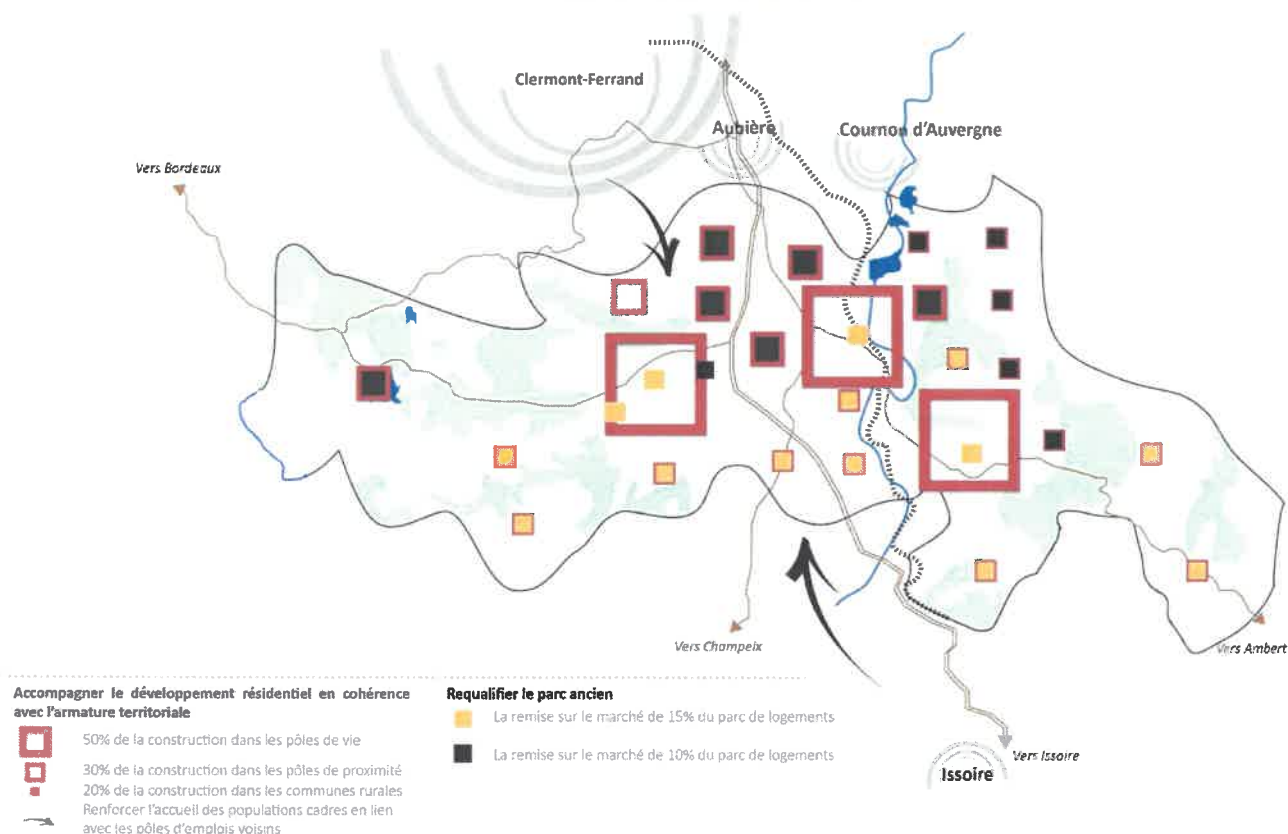
Pour renforcer l'attractivité et développer le lien social, le territoire de Mond'Arverne ambitionne d'offrir aux habitants, actuels ou futurs, un niveau d'équipements et de services de qualité et adapté aux différents besoins et aux différents usagers, tout en travaillant à la valorisation des centres-bourgs.

Le parc de logements doit évoluer, se diversifier, se rénover pour plus de mixité et pour faciliter le parcours résidentiel de tous.

- **Objectif 1 : adapter et développer l'offre de logements aux besoins des ménages existants et à venir**
- **Objectif 2 : Aménager et valoriser les centres bourgs pour renforcer l'attractivité des communes**
- **Objectifs 3 : assurer un niveau d'équipement et de service adapté au développement de la population**
- **Objectif 4 : Protéger et valoriser le cadre de vie du territoire**

Indicateurs	Référence	Objectifs
Nombre d'opérations de requalification par commune	PLUi	Valoriser les centre bourg
Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire	PLUi, Projet de territoire	Créer les équipements et services adaptés au développement de la population
Part du territoire classé et labellisé	Projet de territoire	Protéger et valoriser le cadre de vie
210 logements sociaux sur la période du PLH	PLH 2018-2023	Création de logements sociaux
Production de 1500 logements	SCOT/PLUi/PLH 18-23	Accompagner le développement résidentiel en cohérence avec l'armature territoriale

Un territoire vécu et attractif



Orientation STRATÉGIQUE 2 : un territoire solidaire et connecté

Si la Communauté de communes accueille principalement une population jeune composée de familles, elle voit toutefois sa population vieillir – alors qu'ils représentaient 22,4 % de la population en 2011, les plus de 60 ans représentent 26 % des habitants en 2016 – et son solde migratoire s'essouffler au fil des années, passant de 3 %/an entre 1975 et 1982, à 0,3 %/an entre 2011 et 2016. Accompagner le vieillissement de la population est donc un enjeu majeur, les séniors et les publics plus fragiles devront trouver des réponses en termes de logements, d'accueil et de services sur un territoire solidaire, au service de ses habitants.

L'étendue du territoire, sa géographie et son accessibilité aisée par voie routière confèrent une place quasi exclusive à la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens des habitants de Mond'Arverne. Dans ce cadre, celui des objectifs du plan climat en matière de limitation des gaz à effet de Serre et de maintien de la qualité de l'air, il s'agira de repenser la mobilité pour qu'elle repose sur des solutions plus simples, plus souples, plus économiques et qui répondent au mieux aux besoins des habitants et acteurs économiques de tout le territoire.

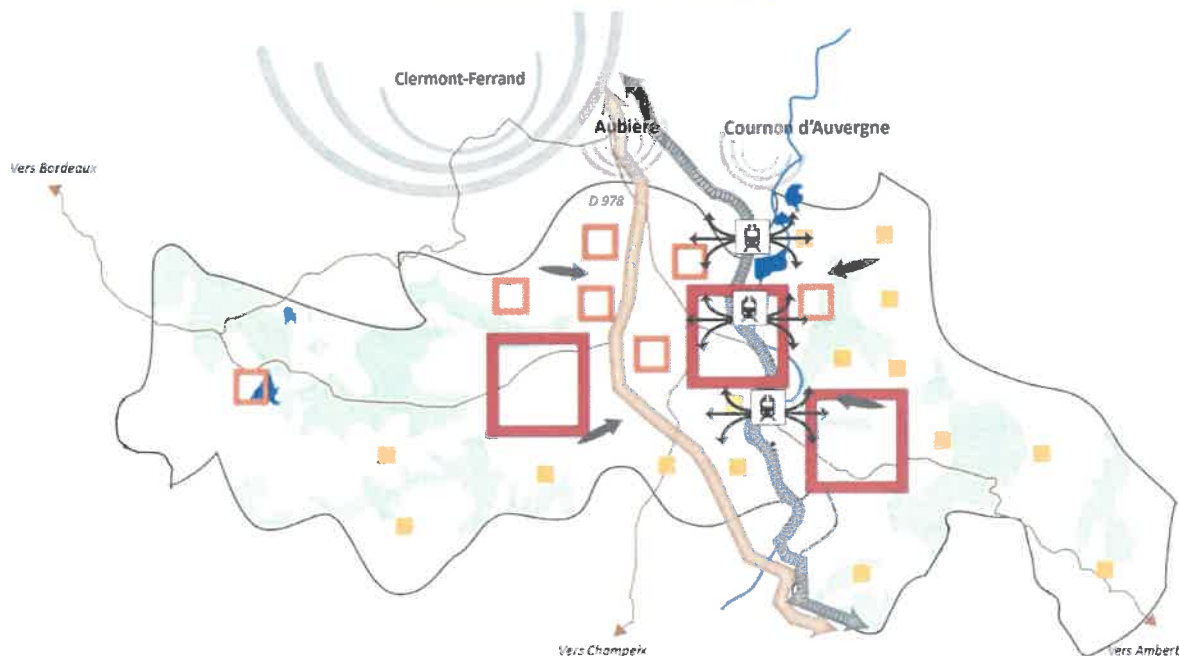
Objectif 5 : Accompagner le vieillissement de la population par un niveau d'équipements et de services adapté

Objectif 6 : Développer l'accès au numérique

Objectif 7 : Favoriser une mobilité durable

Indicateur	Référence	Objectifs
Nb de résidences dépendance Création d'un CIAS	PLH	Accompagner le vieillissement de la population
Prise de compétence mobilité Nb de km de pistes cyclable Nb bornes recharges électriques Km de ligne TC	Projet de territoire	Favoriser la mobilité bas carbone
Nb d'Écoles et de bâtiments publics équipés en numérique	Projet de territoire	Développer l'accès au numérique dans les services publics

Un territoire solidaire et connecté





Développer le parc de logements sociaux, en cohérence avec les objectifs du PLH

-  15% minimum dans les pôles de vie
-  10% dans les pôles de proximité
-  5% dans les communes rurales

Inciter aux pratiques alternatives à la voiture individuelle

-  Pour ouvrir le développement des aires de co-voiturage et des mobilités partagées et sensibiliser le public à ces pratiques

Développer l'offre de TC en partenariat avec la région et les AOT

-  Soutenir et développer la fréquentation de la ligne TER en assurant des aménagements adaptés autour des gares
-  Favoriser le développement du rabattement sur les gares et pôles de vie



ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : Un positionnement économique et le développement du tourisme durable à conforter

Le territoire de Mond'Arverne Communauté est pleinement intégré aux bassins d'emplois de la métropole clermontoise et dans une moindre mesure à celui d'Issoire. Le tissu économique présent est essentiellement artisanal et commercial et répond aux besoins du territoire.

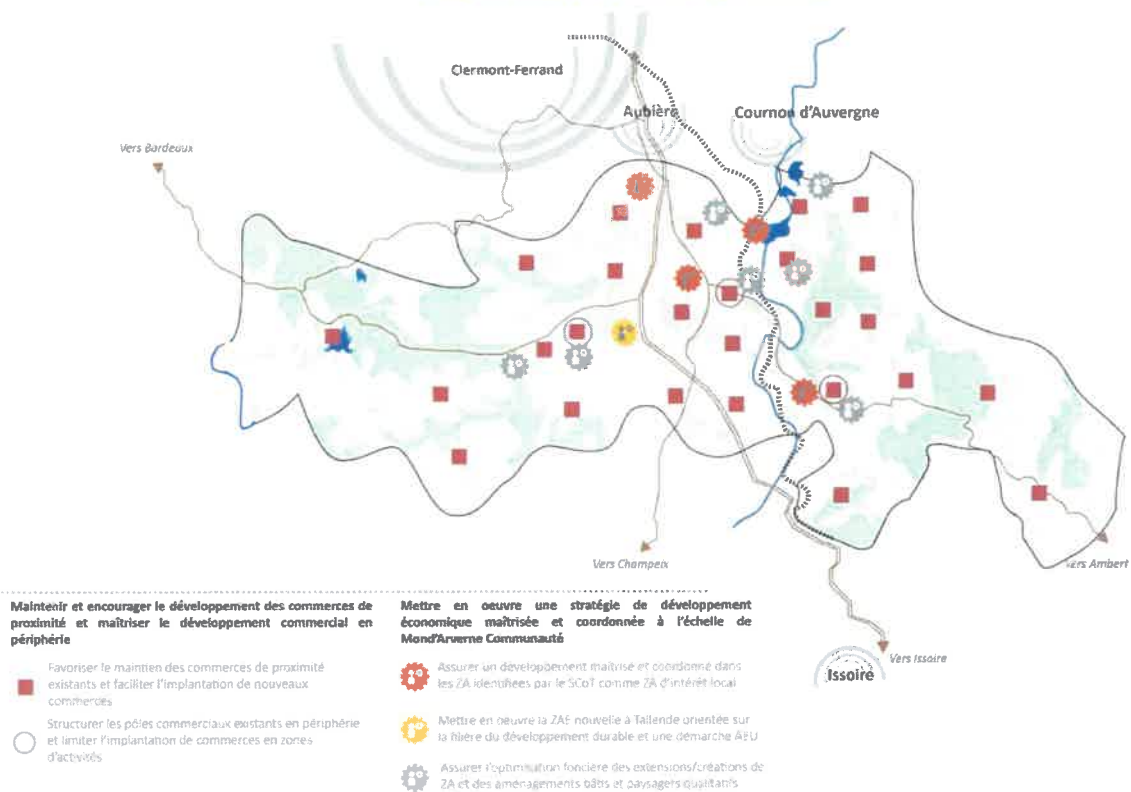
Mond'Arverne Communauté s'appuie sur les ressources et les richesses du territoire pour mener son développement économique dans une logique d'économie circulaire et de proximité. Il s'agit de maîtriser le développement d'activités économiques en périphérie pour restructurer l'offre foncière et de recentrer le tissu économique au sein des pôles de vie et des centralités.

Conforter le petit commerce des centres-bourgs et le tissu artisanal, accompagner le développement d'une offre touristique durable, soutenir la diversification agricole et valoriser les savoir-faire locaux viendront renforcer ce positionnement.

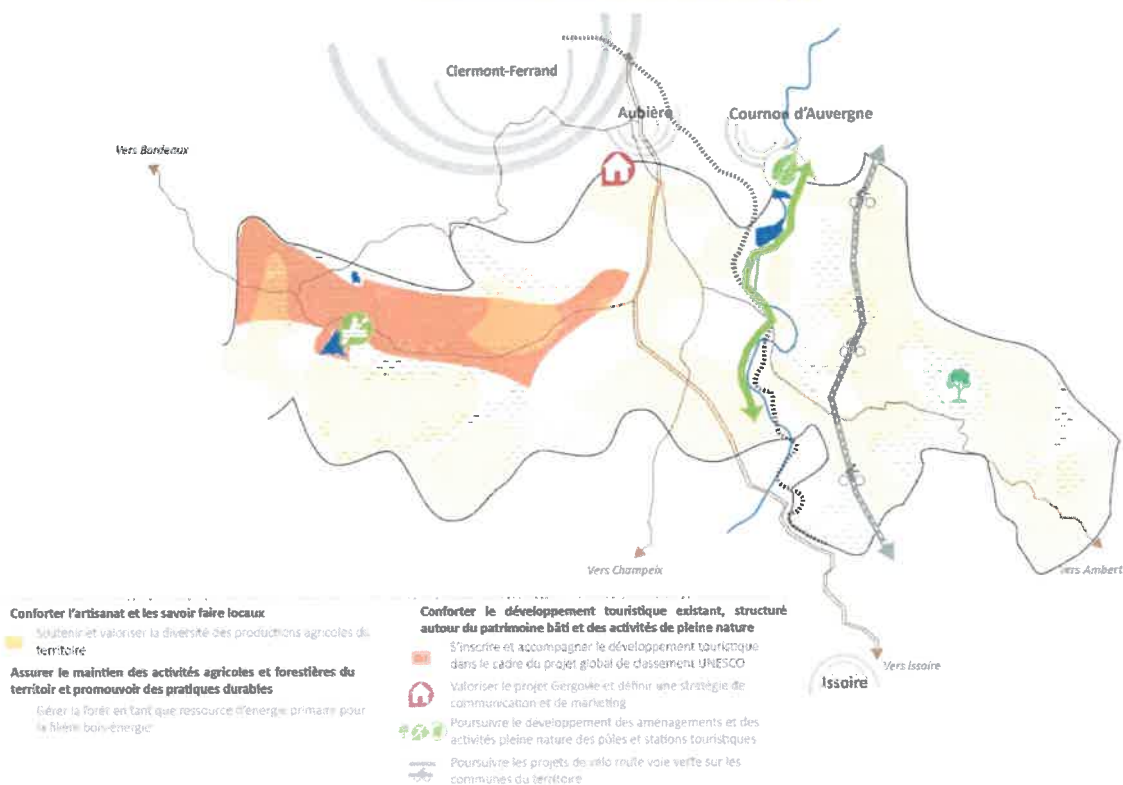
- **Objectif 8 : Soutenir le développement du tissu économique de proximité**
- **Objectif 9 : Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable**
- **Objectif 10 : Contribuer à la mise en œuvre du Plan alimentaire Territorial**

Indicateur	Référence	Objectifs
Mesure nette du nombre de commerces de proximité	Projet de territoire	Soutenir le développement d'un tissu économique de proximité
Nb de créations d'entreprises dans les zones d'activités existantes	PLUi	S'engager dans une optimisation du foncier dans les zones d'activités
Nombre net d'entreprises du secteur de tourisme	Étude développement touristique	Conforter et structurer l'offre touristique
Nb de producteurs vendant en circuit court Nb de marchés de producteurs et d'AMAP Nb d'ha en production bio	PAT	Promouvoir les ressources du territoire et les savoir-faire locaux

Un positionnement économique à conforter



Un positionnement économique à conforter



ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 : Un territoire durable et résilient

Le territoire de Mond'Arverne est marqué par son histoire géologique qui a façonné les espaces et milieux naturels et constitué des paysages remarquables et uniques aujourd'hui en partie inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette richesse environnementale s'exprime de différentes manières sur le territoire et notamment par des ressources écologiques qu'il convient de protéger

Le territoire de Mond'Arverne a donc la volonté d'articuler son développement autour de ces éléments pour construire un territoire durable et résilient.

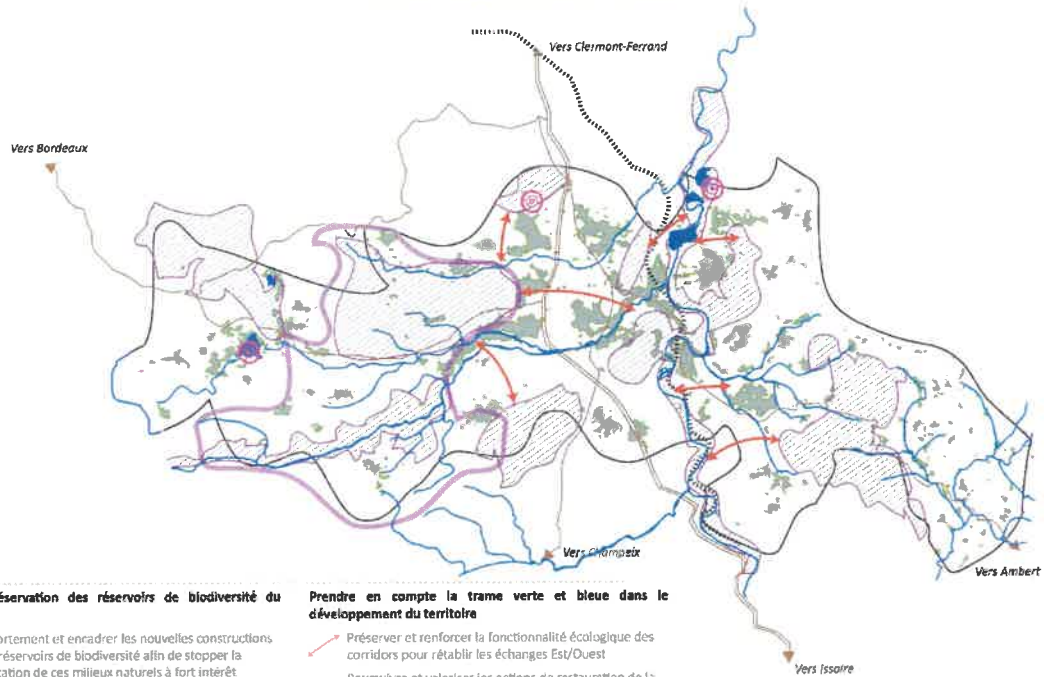
Ainsi, usagers et acteurs du territoire seront impliqués avec les collectivités dans l'adaptation des comportements aux phénomènes d'intensification du réchauffement climatique, aux enjeux de préservation de la biodiversité et à la préservation des milieux aquatiques.

Enfin, atteindre les objectifs du PCAET en matière de diminution des gaz à effet de serre, de consommation d'énergie, et d'augmentation de part d'énergies renouvelables dans la consommation finale est une priorité d'action.

- **Objectif 11 : Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables**
- **Objectif 12 : S'adapter au réchauffement climatique**
- **Objectif 13 : Protéger et valoriser la biodiversité**
- **Objectif 14 : Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques**

Indicateur	Référence	Objectifs
Émission de gaz à effet de serre par habitant et par an	PCAET	Réduire les émissions de GES
Évolution des consommations	PCAET	Réduire les consommations d'énergie
Part d'ENR dans prod globale	PCAET	Augmenter la production annuelle d'Enr
Nb dossiers traités par SPPEH Nb de projets financés par « ma prime rénov »	PLH/PCAET	Rénovation énergétique
Km de Restauration de la qualité écologique cours d'eau Km de haies planté	PLUi	Renforcer la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue
<i>En cours de définition</i>	Contrat territorial des 5 vallées	Optimiser la gestion des eaux usées
<i>En cours de définition</i>	Contrat territorial des 5 vallées	Réduire la pollution sur les milieux aquatiques

Un territoire durable et résilient

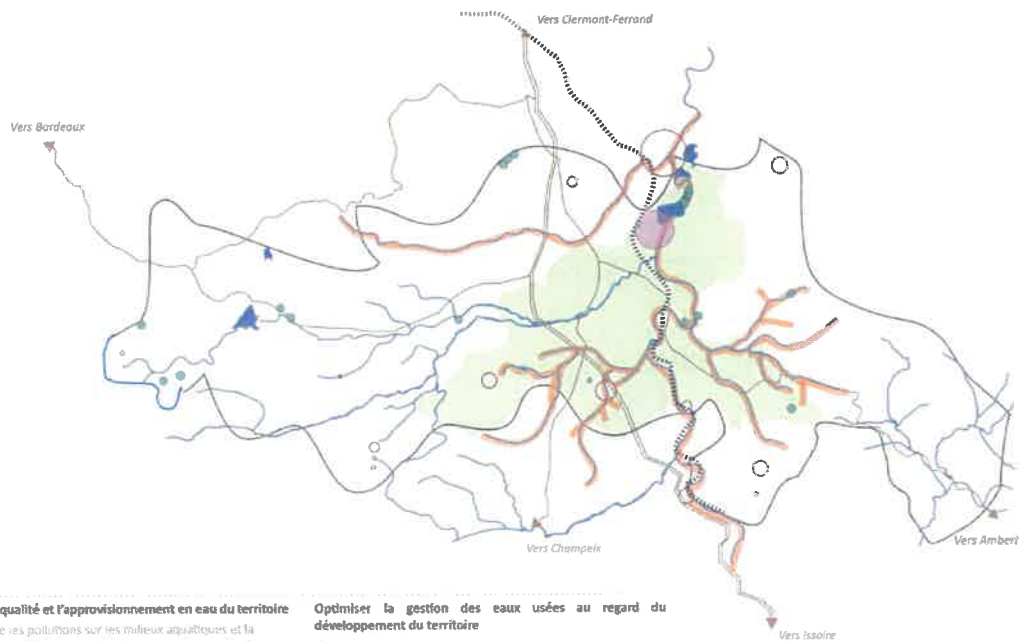


Assurer la préservation des réservoirs de biodiversité du territoire

- Limiter fortement et encadrer les nouvelles constructions dans les réservoirs de biodiversité afin de stopper la fragmentation de ces milieux naturels à fort intérêt
- Encadrer les activités touristiques à proximité des réservoirs de biodiversité afin de garantir le maintien de la biodiversité dans ces milieux

Prendre en compte la trame verte et bleue dans le développement du territoire

- Préserver et renforcer la fonctionnalité écologique des corridors pour rétablir les échanges Est/Ouest
- Poursuivre et valoriser les actions de restauration de la qualité écologique des cours d'eau et de leurs milieux associés
- Concevoir un développement urbain des centres bourgs perméable pour la trame verte et bleue urbaine



Améliorer la qualité et l'approvisionnement en eau du territoire

- Réduire les pollutions sur les milieux aquatiques et la ripisylve afin de restaurer la qualité chimique du réseau hydrographique
- Poursuivre la protection des captages et sensibiliser les usagers aux pressions que subit la ressource en eau dans un objectif de réduction des consommations et de sécurisation de la ressource

Optimiser la gestion des eaux usées au regard du développement du territoire

- Améliorer la capacité épuratoire des dispositifs d'assainissement collectif en fonction du dimensionnement des unités de traitement
- Assurer la reconstruction de la station d'épuration des Maires de Vieux

La Coopération inter territoriale

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ, au-delà de ses enjeux propres, est acteur au sein d'un espace de projets plus vaste. Avec la métropole Clermont Auvergne Métropole, **MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ** est, en effet, au cœur du seul grand espace urbain entre Orléans et Montpellier, capitale du Massif central et pôle d'équilibre de l'ouest de la Région Auvergne - Rhône - Alpes.

Ainsi, **MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ** collabore activement avec ses territoires voisins au sein du PETR Le Grand Clermont et du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Elle va, dans ce cadre et au regard de la crise climatique, participer à la **refondation des grands principes de la politique d'aménagement et de développement portés par le SCOT** du Grand Clermont depuis une dizaine d'années.

Dans cette logique de bâtir le Grand Clermont de demain, **MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ**, sera totalement intégrée dans les démarches stratégiques portées par le PETR et en particulier :

- **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** : depuis 2017, Le PETR le Grand Clermont et le Parc Naturel Régional (PNR) Livradois Forez mènent conjointement une démarche d'élaboration et de mise en œuvre d'un PAT. Ce dernier se fixe notamment comme objectifs de préserver et de reconquérir du foncier agricole, d'accompagner le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, de favoriser l'autosuffisance alimentaire par le renforcement et la création de filières, de favoriser une restauration collective locale et de développer une culture du consommateur sain et local. Après les phases de mobilisation collective et définition du scénario à atteindre, le PETR et le PNR Livradois Forez vont maintenant, à travers l'appel à projets « Projets d'investissements et opérations structurantes dans le cadre des PAT en Auvergne Rhône Alpes » du plan de relance, concrétiser l'impulsion de la transition agricole et alimentaire du territoire.
- **Urbanisme innovant** : Afin d'anticiper les besoins de la population, en lien avec les choix politiques, notamment de réinvestissement des centres-villes/centres-bourgs, le PETR souhaite accompagner les collectivités de son territoire dans une démarche « Urbanisme innovant (nouvelles formes d'habiter) ». Ainsi, il s'agira de conjuguer qualité du cadre de vie et qualité des logements dans un contexte de raréfaction du foncier, notamment au regard de l'objectif « Zéro artificialisation Nette » (ZAN) et de l'impact environnemental des constructions. Cette mission, appuyée par les services de l'État, doit favoriser les coopérations, particulièrement avec les professionnels de l'immobilier et le monde universitaire (UMR Territoires, école d'architecture ...).
- **Industrie de demain** : Au-delà de leurs propres périmètres, les EPCI du Grand Clermont, voire du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, doivent être parties prenantes actives de l'attractivité d'un territoire suffisamment vaste pour constituer un « périmètre fonctionnel » cohérent pour l'accueil de l'industrie de demain. Celle-ci, plus flexible, plus connectée et plus centrée sur l'humain fera l'objet d'une étude qui ambitionne de définir les conditions de l'accueil de cette industrie 5.0.

- **Via Allier** : la réalisation de la voie verte « Via Allier » le long de l'une des dernières rivières sauvages, connectée avec le cœur Métropolitain et aux territoires amont et aval (Vichy, Issoire, Brioude), révèle la volonté du territoire de développer un tourisme durable d'itinérance douce, de bien-être et de santé au même titre que l'offre thermique, marqueur historique de l'identité et des ressources de ce territoire. Le Grand Clermont, pour le compte de Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole et Mond'Arverne communauté, va finaliser l'aménagement de la partie centrale à échéance 2023 tandis que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme est maître d'ouvrage des parties Nord (Riom Limagne et Volcans) et Sud.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexe 2-1 : projets 2021-2026



MATRICE FINANCIÈRE - PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Somme de COUT H.T	Étiquettes de colonnes						Total général
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Étiquettes de lignes	617 300,00 €	74 600,00 €	464 600,00 €	69 600,00 €	69 600,00 €	69 600,00 €	1 365 300,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter							
10 contribuer à la mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial	68 100,00 €	74 600,00 €	84 600,00 €	69 600,00 €	69 600,00 €	69 600,00 €	436 100,00 €
O8 Soutenir le développement du tissu économique de proximité		0,00 €			0,00 €		0,00 €
Aménagement d'une ZA industrie 5.0					0,00 €		0,00 €
M'A Communauté		0,00 €					0,00 €
Création d'un bâtiment multi services		0,00 €					0,00 €
CHANONAT							0,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable	549 200,00 €	0,00 €	380 000,00 €	0,00 €	0,00 €		929 200,00 €
Aménagement circuits rando				0,00 €			0,00 €
LA ROCHE-NOIRE				0,00 €			0,00 €
Aménagements Chadieu				0,00 €			0,00 €
M'A Communauté					0,00 €		0,00 €
Aménagements plage de Longues					0,00 €		0,00 €
M'A Communauté		0,00 €					0,00 €
Circuit patrimoine rando		0,00 €					0,00 €
BUSSEOL		0,00 €					0,00 €
Création de circuits du patrimoine		0,00 €					0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER		0,00 €					0,00 €
Création d'un circuit valorisation patrimoine		0,00 €					0,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER							1 750,00 €
Création d'un escape game	1 750,00 €						1 750,00 €
LE CREST		0,00 €					0,00 €
Création d'un parcours d'orientation		0,00 €					0,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER			200 000,00 €				200 000,00 €
Création espace détente plateau corent			200 000,00 €				200 000,00 €
CORENT	25 000,00 €						25 000,00 €
Étude valorisation mise en tourisme Val d'Allier	25 000,00 €						25 000,00 €
M'A Communauté		0,00 €					0,00 €
implantation table d'orientation		0,00 €					0,00 €
BUSSEOL					0,00 €		0,00 €
Mise en tourisme source saladis				0,00 €			0,00 €
LES MARTRES DE VEYRE	28 450,00 €						28 450,00 €
Mise en valeur de l'abbatiale	28 450,00 €						28 450,00 €
MANGLIEU	175 000,00 €						175 000,00 €
Mise en valeur paysagère sylvicole et pastorale puys combegrasse charmont boursoux T1	175 000,00 €						175 000,00 €
SMGF			180 000,00 €				180 000,00 €
Mise en valeur paysagère sylvicole et pastorale puys combegrasse charmont boursoux T2			180 000,00 €				180 000,00 €
SMGF		0,00 €					0,00 €
Réhabilitation des veillées d'auvergne							

VEYRE MONTON			0,00 €			0,00 €
Rénovation château de Montfleury pour transformation en gîte haut de gamme	180 000,00 €					180 000,00 €
SARL Montfleury 63 Corinne de Rocquigny	180 000,00 €					180 000,00 €
Rénovation du restaurant la Padelle	99 000,00 €					99 000,00 €
VEYRE MONTON	99 000,00 €					99 000,00 €
Rénovation gîte communal				0,00 €		0,00 €
SALLÈDES				0,00 €		0,00 €
Requalification site aydat T1 étude	40 000,00 €					40 000,00 €
M'A Communauté	40 000,00 €					40 000,00 €
Requalification site aydat T2 travaux						
M'A Communauté						
Visites guidées virtuelles Qrcode					0,00 €	0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER					0,00 €	0,00 €
Un territoire durable et résilient	9 893 460,12 €	5 643 991,00 €	1 748 477,00 €	1 255 946,00 €	301 800,00 €	16 800,00 €
11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables	6 416 688,12 €	4 456 236,00 €	1 405 000,00 €	237 000,00 €	285 000,00 €	12 799 924,12 €
2 opérations Solaire Dôme	40 000,00 €					40 000,00 €
VIC LE COMTE	40 000,00 €					40 000,00 €
Achat 3 véhicules électriques	80 000,00 €					80 000,00 €
M'A Communauté	80 000,00 €					80 000,00 €
Agrandissement groupe scolaire	600 000,00 €					600 000,00 €
ORCET	600 000,00 €					600 000,00 €
Changement de la chaudière du CAPPa de St Sandoux	110 150,00 €					110 150,00 €
FOYER DE CEYRAN	110 150,00 €					110 150,00 €
Coopérative citoyenne					0,00 €	0,00 €
M'A Communauté					0,00 €	0,00 €
Création d'une ombrière sur parking				25 000,00 €		25 000,00 €
CORENT				25 000,00 €		25 000,00 €
Création d'un réseau de chaleur		1 200 000,00 €				1 200 000,00 €
LES MARTRES DE VEYRE		1 200 000,00 €				1 200 000,00 €
Création d'une ombrière					0,00 €	0,00 €
AYDAT					0,00 €	0,00 €
Création d'une ombrière sur parking					250 000,00 €	250 000,00 €
CORENT					250 000,00 €	250 000,00 €
Diagnostic énergétique batiments	20 000,00 €					20 000,00 €
PIGNOLS	10 000,00 €					10 000,00 €
SALLÈDES	10 000,00 €					10 000,00 €
Diagnostic énergie bâtiments communaux					0,00 €	0,00 €
SALLÈDES					0,00 €	0,00 €
Diagnostic énergie des batiments communaux					0,00 €	0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER					0,00 €	0,00 €
Implantation d'une chaufferie bois		864 000,00 €				864 000,00 €
SAINT AMANT TALLENDE		864 000,00 €				864 000,00 €
Implantation d'une GTC					50 000,00 €	50 000,00 €
CHANONAT					50 000,00 €	50 000,00 €
Installation d'une borne recharge électrique					2 000,00 €	2 000,00 €
AUTHEZAT					2 000,00 €	2 000,00 €
Isolation thermique du local de chasse	10 000,00 €					10 000,00 €
YRONDE ET BURON	10 000,00 €					10 000,00 €
Opération solaire dome	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €			60 000,00 €
PIGNOLS		20 000,00 €				20 000,00 €

TALLENDE			20 000,00 €		
VEYRE MONTON	20 000,00 €			20 000,00 €	
Optimisation énergétique de la piscine		550 000,00 €			20 000,00 €
M'A Communauté		550 000,00 €			550 000,00 €
Optimisation énergétique groupe scolaire	120 000,00 €				550 000,00 €
AYDAT	120 000,00 €				120 000,00 €
Projet solaire dome	20 000,00 €				120 000,00 €
SALLÈDES	20 000,00 €				20 000,00 €
Réalisation d'un SDIé					20 000,00 €
VIC LE COMTE		0,00 €			0,00 €
Réfection d'un bâtiment communal		0,00 €			0,00 €
COURNOLS		0,00 €			0,00 €
Réfection toit Mairie		0,00 €			0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER	40 000,00 €				40 000,00 €
Réhab et rénov maison gardien stade	40 000,00 €				40 000,00 €
VEYRE MONTON		0,00 €			0,00 €
Réhabilitation de la mairie et rénovation énergétique		0,00 €			0,00 €
YRONDE ET BURON	180 000,00 €				180 000,00 €
Réhabilitation agrandissement de la mairie	180 000,00 €				180 000,00 €
AYDAT			300 000,00 €		300 000,00 €
Réhabilitation ex caserne des pompiers			300 000,00 €		300 000,00 €
VEYRE MONTON	586 000,00 €				586 000,00 €
Réhabilitation isolation toiture maison asso	586 000,00 €				586 000,00 €
PIGNOLS				35 000,00 €	35 000,00 €
Rénovation 4 logements communaux étude				35 000,00 €	35 000,00 €
OLLOIX				0,00 €	0,00 €
Rénovation 4 logements communaux travaux				0,00 €	0,00 €
OLLOIX				0,00 €	0,00 €
Rénovation ateliers communaux	48 000,00 €				0,00 €
TALLENDE	48 000,00 €				48 000,00 €
Rénovation de la mairie	22 500,00 €				48 000,00 €
MANGLIEU	22 500,00 €				22 500,00 €
Rénovation de la maternelle	384 000,00 €				22 500,00 €
LES MARTRES DE VEYRE	384 000,00 €				384 000,00 €
Rénovation de la salle des fêtes	682 000,00 €				384 000,00 €
LES MARTRES DE VEYRE	682 000,00 €				682 000,00 €
Rénovation de l'école					682 000,00 €
CHANONAT			800 000,00 €		800 000,00 €
Rénovation des logements communaux			800 000,00 €		800 000,00 €
AYDAT	430 000,00 €				430 000,00 €
Rénovation des logements sociaux	430 000,00 €				430 000,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER		0,00 €			0,00 €
Rénovation du groupe scolaire Jean Moulin		0,00 €			0,00 €
VEYRE MONTON	465 000,00 €				465 000,00 €
Rénovation énergétique 3 logements sociaux	465 000,00 €				465 000,00 €
SALLÈDES				0,00 €	0,00 €
Rénovation énergétique batiments communaux				0,00 €	0,00 €
VIC LE COMTE	108 000,00 €				108 000,00 €
Rénovation énergétique de la salle Ocitanie	108 000,00 €				108 000,00 €
VEYRE MONTON	800 000,00 €				800 000,00 €
	800 000,00 €				800 000,00 €

Rénovation énergétique de l'ancienne école SAINT SANDOUX		320 000,00 €			320 000,00 €
Rénovation énergétique des logements sociaux AUTHEZAT		320 000,00 €		0,00 €	0,00 €
Rénovation énergétique d'un bâtiment com MIREFLEURS				0,00 €	0,00 €
Rénovation énergétique groupe scolaire T1 TALLENDE	500 000,00 €				500 000,00 €
Rénovation énergétique groupe scolaire T2 TALLENDE	500 000,00 €				500 000,00 €
Rénovation énergétique local commercial TALLENDE	8 438,12 €	200 000,00 €			8 438,12 €
Rénovation énergétique salle des fêtes AUTHEZAT	8 438,12 €	200 000,00 €			8 438,12 €
Rénovation énergétique salle des fêtes LAPS	90 000,00 €			0,00 €	90 000,00 €
Rénovation énergétique salle du conseil et mairie. Changement de la chaudière SAINT SATURNIN	90 000,00 €			0,00 €	90 000,00 €
Rénovation et agrandissement de l'école SAINT GEORGES SUR ALLIER	70 000,00 €				70 000,00 €
Rénovation et requalification espace loisirsT3 AYDAT	70 000,00 €				70 000,00 €
Rénovation et requalification espace loisirsT4 AYDAT	689 000,00 €	700 000,00 €			689 000,00 €
Rénovation et requalification espace loisirsT5 AYDAT	689 000,00 €	700 000,00 €			689 000,00 €
Rénovation extension salle pignols T1 SAINT AMANT TALLENDE			260 000,00 €		260 000,00 €
Rénovation extension salle pignols T2 SAINT AMANT TALLENDE			260 000,00 €		260 000,00 €
Rénovation menuiseries de la salle des fêtes et de ses annexes BUSSEOL				180 000,00 €	180 000,00 €
Rénovation thermique du gymnase LA ROCHE-BLANCHE	96 000,00 €			180 000,00 €	180 000,00 €
Rénovation thermique salle associative MIREFLEURS	96 000,00 €				96 000,00 €
Solaire dome AYDAT		485 340,00 €			485 340,00 €
M'A Communauté MANGLIEU		485 340,00 €			485 340,00 €
Travaux amélioration bâtiment commune LE CREST	12 600,00 €				12 600,00 €
	12 600,00 €				12 600,00 €
	185 000,00 €				185 000,00 €
	185 000,00 €				185 000,00 €
		0,00 €			0,00 €
		0,00 €			0,00 €
		116 896,00 €		0,00 €	116 896,00 €
				0,00 €	0,00 €
		96 896,00 €			96 896,00 €
		20 000,00 €			20 000,00 €
				5 000,00 €	5 000,00 €
				5 000,00 €	5 000,00 €
12 S'adapter au réchauffement climatique	210 400,00 €	183 600,00 €	36 847,00 €	0,00 €	430 847,00 €
Action PAT CCAS Vic le Comte réduire usage plastique restauration collective GRAND CLERMONT			26 847,00 €		26 847,00 €
			26 847,00 €		26 847,00 €
Création de cheminements doux et végétalisation espaces urbains SAINT AMANT TALLENDE	180 000,00 €				180 000,00 €
Création d'îlots de fraîcheur AUTHEZAT	180 000,00 €			0,00 €	0,00 €
Création d'îlots de fraîcheur T1 ORCET				0,00 €	0,00 €
	7 000,00 €				7 000,00 €
	7 000,00 €				7 000,00 €

Création d'îlots de fraîcheur T2		153 300,00 €						153 300,00 €
ORCET		153 300,00 €						153 300,00 €
Engazonnement du cimetière				10 000,00 €				10 000,00 €
PIGNOLS				10 000,00 €				10 000,00 €
Reboisement des chemins communaux						0,00 €		0,00 €
AUTHEZAT						0,00 €		0,00 €
Rénovation du préau de l'école		30 300,00 €						30 300,00 €
LE CREST		30 300,00 €						30 300,00 €
Revégétalisation de l'école	23 400,00 €							23 400,00 €
ORCET	23 400,00 €							23 400,00 €
13 Protéger et valoriser la biodiversité	5 000,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	89 000,00 €
Aménagement écopôle						0,00 €		0,00 €
SEAT						0,00 €		0,00 €
Création de jardins partagés et espace biodiversité						0,00 €		0,00 €
TALLENDE						0,00 €		0,00 €
Création d'un verger conservatoire et participatif	5 000,00 €							5 000,00 €
PIGNOLS	5 000,00 €							5 000,00 €
Plantations et gestion de haies		16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	84 000,00 €
SMVVA		16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €	84 000,00 €
14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques	3 245 372,00 €	987 355,00 €	289 830,00 €	1 002 146,00 €				5 524 703,00 €
Alimentation des fontaines	20 000,00 €							20 000,00 €
PIGNOLS	20 000,00 €							20 000,00 €
Aménagement d'une ressource				0,00 €				0,00 €
ASEVE				0,00 €				0,00 €
Aménagement traverse RD28 T1	50 000,00 €							50 000,00 €
SAINT SATURNIN	50 000,00 €							50 000,00 €
Assainissement	392 319,00 €					0,00 €		392 319,00 €
AUTHEZAT						0,00 €		0,00 €
LA SAUVETAT	392 319,00 €							392 319,00 €
Assainissement collectif vindiolet				0,00 €				0,00 €
SALLÈDES				0,00 €				0,00 €
Assainissement rue sous la treille				0,00 €				0,00 €
YRONDE ET BURON				0,00 €				0,00 €
Création micro station d'épuration		0,00 €						0,00 €
YRONDE ET BURON		0,00 €						0,00 €
Étude création assainissement collectif		0,00 €						0,00 €
COURNOLS		0,00 €						0,00 €
Étude gestion des eaux pluviales	12 000,00 €							12 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE	12 000,00 €							12 000,00 €
Etudes préalables à des travaux de restauration	76 000,00 €	30 000,00 €						106 000,00 €
SMVVA	76 000,00 €	30 000,00 €						106 000,00 €
Gestion des eaux pluviales		0,00 €						0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER		0,00 €						0,00 €
Mise en oeuvre d'un réseau de suivi de l'hydrologie des cours d'eau	30 000,00 €							30 000,00 €
SMVVA	30 000,00 €							30 000,00 €
Plantations et gestion de haies	16 800,00 €							16 800,00 €
SMVVA	16 800,00 €							16 800,00 €
Réalisation du réseau d'eaux pluviales rue de la roquette	35 000,00 €							35 000,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER	35 000,00 €							35 000,00 €
Réfection du réseau d'assainissement						0,00 €		0,00 €

LA ROCHE-BLANCHE				0,00 €	0,00 €
Réfection réseau d'assainissement	100 000,00 €				100 000,00 €
CORENT	100 000,00 €				100 000,00 €
Renforcement du poste de relevement de Longues	1 216 110,00 €				1 216 110,00 €
SMVVA	1 216 110,00 €				1 216 110,00 €
Rénovation bassin d'orage St Georges				184 000,00 €	184 000,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER				184 000,00 €	184 000,00 €
Rénovation du bassin d'orage de Lignat	304 000,00 €				304 000,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER	304 000,00 €				304 000,00 €
Restructuration d'un tronçon du collecteur de transfert intercommunal et du réseau de collecte Veyre-Monton	78 300,00 €				78 300,00 €
SMVVA	78 300,00 €				78 300,00 €
Suivi de l'hydrologie des cours d'eau		5 000,00 €	5 000,00 €		10 000,00 €
SMVVA		5 000,00 €	5 000,00 €		10 000,00 €
traitement eaux pluviales			0,00 €		0,00 €
BUSSEOL			0,00 €		0,00 €
Travaux d'assainissement	99 015,00 €		0,00 €		99 015,00 €
COURNOLS			0,00 €		0,00 €
SALLÈDES	99 015,00 €				99 015,00 €
Travaux de curage et d'épandage des sédiments des bassins du complexe "Zone humide du lac d'Aydat" :	86 600,00 €				86 600,00 €
SMVVA	86 600,00 €				86 600,00 €
Travaux de restauration du bassin de la Veyre		52 000,00 €	47 710,00 €	367 654,00 €	467 364,00 €
SMVVA		52 000,00 €	47 710,00 €	367 654,00 €	467 364,00 €
Travaux de restauration du bassin de l'Auzon		33 750,00 €	8 000,00 €	187 100,00 €	228 850,00 €
SMVVA		33 750,00 €	8 000,00 €	187 100,00 €	228 850,00 €
Travaux de restauration du bassin des Assats		32 755,00 €		6 925,00 €	39 680,00 €
SMVVA		32 755,00 €		6 925,00 €	39 680,00 €
Travaux de restauration du cours d'eau du Charlet	73 294,00 €				73 294,00 €
SMVVA	73 294,00 €				73 294,00 €
Travaux de restauration du Pignols et ses affluents	122 250,00 €	283 850,00 €	229 120,00 €	256 467,00 €	891 687,00 €
SMVVA	122 250,00 €	283 850,00 €	229 120,00 €	256 467,00 €	891 687,00 €
Travaux de restauration et de mise en valeur du ruisseau du Célet	150 684,00 €				150 684,00 €
SMVVA	150 684,00 €				150 684,00 €
Travaux gestion eaux pluviales		250 000,00 €			250 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE		250 000,00 €			250 000,00 €
Traverse traitement eaux pluviales	383 000,00 €				383 000,00 €
LA SAUVETAT	383 000,00 €				383 000,00 €
Traverse traitement eaux pluviales, allée des maronniers		300 000,00 €			300 000,00 €
SAINT SATURNIN		300 000,00 €			300 000,00 €
Zonage assainissement				0,00 €	0,00 €
COURNOLS				0,00 €	0,00 €
O15 Renforcer la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue	16 000,00 €			0,00 €	16 000,00 €
Enterrement d'une citerne	16 000,00 €				16 000,00 €
PIGNOLS	16 000,00 €				16 000,00 €
Programme de replantation de haies				0,00 €	0,00 €
AYDAT				0,00 €	0,00 €
O7 Favoriser la mobilité durable		0,00 €			0,00 €
Étude plan de déplacement		0,00 €			0,00 €
M'A Communauté		0,00 €			0,00 €
Un territoire solidaire et connecté	198 518,00 €	3 947 500,00 €	525 000,00 €	50 000,00 €	4 721 018,00 €
O5 Accompagner le vieillissement de la population et répondre au besoin des plus fragiles		1 820 000,00 €	0,00 €		1 820 000,00 €

		120 000,00 €			120 000,00 €
Création de logements séniors		120 000,00 €			120 000,00 €
AYDAT				0,00 €	0,00 €
Création d'un espace de vie pour personnes âgées				0,00 €	0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER		1 700 000,00 €			1 700 000,00 €
Unité médico-sociale de Longues		1 700 000,00 €			1 700 000,00 €
ALTERIS	129 368,00 €	1 507 500,00 €	500 000,00 €		2 136 868,00 €
O6 Développer l'accès au numérique		0,00 €			0,00 €
Cablage internet des classes		0,00 €			0,00 €
SIVOS de la Monne		1 500 000,00 €			1 500 000,00 €
Création d'une salle multimodale		1 500 000,00 €			1 500 000,00 €
ORCET			500 000,00 €		500 000,00 €
Déploiement de la fibre			500 000,00 €		500 000,00 €
VIC LE COMTE	40 000,00 €				40 000,00 €
Embauche d'un conseiller numérique	40 000,00 €				40 000,00 €
VIC LE COMTE	10 000,00 €				10 000,00 €
Équipement de l'école numérique	10 000,00 €				10 000,00 €
SAINT SANDOUX	4 568,00 €				4 568,00 €
Équipement numérique du RPI	4 568,00 €				4 568,00 €
LAPS	12 000,00 €				12 000,00 €
Équipements numérique mairie	12 000,00 €				12 000,00 €
TALLENDE	15 000,00 €				15 000,00 €
Inclusion numérique école	15 000,00 €				15 000,00 €
SAINT AMANT TALLENDE			0,00 €		0,00 €
Outils numériques valorisation histoire Arverne			0,00 €		0,00 €
Association MAB	40 300,00 €				40 300,00 €
Plan de relance numérique dans les écoles	40 300,00 €				40 300,00 €
VIC LE COMTE			7 500,00 €		7 500,00 €
Refonte système téléphonie et site internet communal			7 500,00 €		7 500,00 €
SAINT SATURNIN	7 500,00 €				7 500,00 €
Téléphonie et équipement numérique mairie	7 500,00 €				7 500,00 €
SAINT SATURNIN	69 150,00 €	620 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	764 150,00 €
O7 Favoriser la mobilité durable				0,00 €	0,00 €
Aménagement aire de covoiturage				0,00 €	0,00 €
AYDAT		200 000,00 €			200 000,00 €
Aménagement voie verte		200 000,00 €			200 000,00 €
GRAND CLERMONT				30 000,00 €	30 000,00 €
Création de cheminements doux				30 000,00 €	30 000,00 €
ORCET		300 000,00 €			300 000,00 €
Création d'un cheminement doux		300 000,00 €			300 000,00 €
CORENT				0,00 €	0,00 €
Création d'une plate forme de covoiturage				0,00 €	0,00 €
Association		0,00 €			0,00 €
Création d'une voie douce		0,00 €			0,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER				0,00 €	0,00 €
Création d'une voie douce				0,00 €	0,00 €
LA SAUVETAT				0,00 €	0,00 €
Création piste cyclable reliant bourg à voie verte				0,00 €	0,00 €
AUTHEZAT		120 000,00 €			120 000,00 €
Création pistes cyclable		120 000,00 €			120 000,00 €
AYDAT					

Équipements mobilité douce	16 600,00 €					16 600,00 €
TALLENDE	16 600,00 €					16 600,00 €
Implantation borne Véhicule électrique				20 000,00 €		20 000,00 €
AYDAT				20 000,00 €		20 000,00 €
Liaison douce depuis écopôle	39 000,00 €					39 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE	39 000,00 €					39 000,00 €
Mobilités				0,00 €		0,00 €
M'A Communauté				0,00 €		0,00 €
Réalisation d'un schéma cyclable	13 550,00 €					13 550,00 €
AYDAT	13 550,00 €					13 550,00 €
Réalisation voie cyclable				0,00 €		0,00 €
MIREFLEURS				0,00 €		0,00 €
Véhicule électrique			25 000,00 €			25 000,00 €
PIGNOLS			25 000,00 €			25 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	6 906 506,00 €	12 740 224,00 €	5 539 200,00 €	1 950 002,00 €	7 000,00 €	27 142 932,00 €
04 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire	1 911 633,00 €	1 339 537,00 €	28 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €	3 286 170,00 €
Action PAT développement verger test Mond'Arverne		83 741,00 €				83 741,00 €
GRAND CLERMONT		83 741,00 €				83 741,00 €
Circuit patrimoine rando				0,00 €		0,00 €
AYDAT				0,00 €		0,00 €
Consolidation de la falaise	1 200 000,00 €					1 200 000,00 €
LA ROCHE-BLANCHE	1 200 000,00 €					1 200 000,00 €
Éclairage église			0,00 €			0,00 €
YRONDE ET BURON			0,00 €			0,00 €
Éclairage public				0,00 €		0,00 €
COURNOLS				0,00 €		0,00 €
Étude diagnostic d'un ouvrage d'art				0,00 €		0,00 €
MIREFLEURS				0,00 €		0,00 €
Étude préalable à la rénovation de l'église		50 000,00 €				50 000,00 €
LE CREST		50 000,00 €				50 000,00 €
Étude préalable restauration église	20 000,00 €					20 000,00 €
PIGNOLS	20 000,00 €					20 000,00 €
Fleurissement fontaines	60 000,00 €					60 000,00 €
LE CREST	60 000,00 €					60 000,00 €
Mise en sécurité et valorisation du Puy St Romain	45 000,00 €					45 000,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER	45 000,00 €					45 000,00 €
Protection et rénovation de l'huilerie		0,00 €				0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER		0,00 €				0,00 €
Réfection de l'église				0,00 €		0,00 €
AUTHEZAT				0,00 €		0,00 €
Réhabilitation des ruines médiévales				0,00 €		0,00 €
LE CREST				0,00 €		0,00 €
Rénovation de 2 tours			28 000,00 €			28 000,00 €
LE CREST			28 000,00 €			28 000,00 €
Rénovation de la chapelle romane Ste Magdeleine T1	20 000,00 €					20 000,00 €
SAINT SATURNIN	20 000,00 €					20 000,00 €
Rénovation de la chapelle romane Ste Magdeleine T2		680 000,00 €				680 000,00 €
SAINT SATURNIN		680 000,00 €				680 000,00 €
Rénovation de la fontaine Renaissance (monument historique) T1	20 000,00 €					20 000,00 €
SAINT SATURNIN	20 000,00 €					20 000,00 €

		50 000,00 €			50 000,00 €
Rénovation de la fontaine Renaissance (monument historique) T2		50 000,00 €			50 000,00 €
SAINT SATURNIN	0,00 €				0,00 €
Rénovation de la tour de Bailly	0,00 €				300 000,00 €
VEYRE MONTON	300 000,00 €				300 000,00 €
Rénovation de l'église	300 000,00 €				130 000,00 €
OLLOIX	130 000,00 €				130 000,00 €
Rénovation des églises	130 000,00 €				0,00 €
AYDAT			0,00 €		0,00 €
Rénovation fontaines et lavoirs			0,00 €		33 168,00 €
YRONDE ET BURON	33 168,00 €				33 168,00 €
Rénovation tour de l'horloge	33 168,00 €				0,00 €
LE CREST			0,00 €		0,00 €
Restauration de l'église classée			0,00 €		0,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER				0,00 €	0,00 €
Restauration de l'église classée				0,00 €	0,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER				7 000,00 €	7 000,00 €
Restauration de l'entrave				7 000,00 €	7 000,00 €
PIGNOLS					60 000,00 €
Restauration du petit patrimoine Bâti	60 000,00 €				60 000,00 €
VIC LE COMTE	60 000,00 €				450 000,00 €
Restructuration patrimoine bâti		450 000,00 €			450 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE	16 000,00 €				16 000,00 €
Sécurisation butte de buron	16 000,00 €				33 261,00 €
YRONDE ET BURON	7 465,00 €	25 796,00 €			33 261,00 €
Travaux de préservation de l'église de st saturnin	7 465,00 €	25 796,00 €			0,00 €
SAINT SATURNIN				0,00 €	0,00 €
Valorisation du dolmen				0,00 €	0,00 €
COURNOLS					0,00 €
10 contribuer à la mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial		0,00 €	0,00 €		594 200,00 €
O1 adapter et développer l'offre de logements	413 000,00 €	0,00 €	181 200,00 €	0,00 €	0,00 €
création d'un écoquartier espace des chanvres		0,00 €			0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER				0,00 €	0,00 €
Création 40 logements quartier Pato				0,00 €	60 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE	60 000,00 €				60 000,00 €
Création de logements d'urgence	60 000,00 €				0,00 €
VEYRE MONTON				0,00 €	0,00 €
Création d'un lotissement communal				0,00 €	65 000,00 €
LE CREST	65 000,00 €				65 000,00 €
Étude préopérationnelle OPAH	65 000,00 €				0,00 €
M'A Communauté				0,00 €	0,00 €
Rachat d'un ensemble bâti (8 logt)				0,00 €	288 000,00 €
LE CREST	288 000,00 €				288 000,00 €
Réhabilitation de l'ancienne école	288 000,00 €				181 200,00 €
LAPS			181 200,00 €		181 200,00 €
Rénovation d'une grange			181 200,00 €		6 228 856,00 €
LE CREST	2 640 854,00 €	2 848 000,00 €	420 000,00 €	320 002,00 €	35 250,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs	35 250,00 €				35 250,00 €
Aménagement de bourg	35 250,00 €				0,00 €
LA SAUVETAT			0,00 €		
Aménagement de la traverse cb					

LA ROCHE-NOIRE		0,00 €		0,00 €
Aménagement de la traverse de centre bourg			0,00 €	0,00 €
COURNOLS			0,00 €	0,00 €
Aménagement du chemin de graveroux	444 000,00 €			444 000,00 €
LAPS	444 000,00 €			444 000,00 €
Aménagement du quartier de la chaume	290 000,00 €			290 000,00 €
VEYRE MONTON	290 000,00 €			290 000,00 €
Aménagement entrée de bourg	30 000,00 €			30 000,00 €
VEYRE MONTON	30 000,00 €			30 000,00 €
Aménagement places St Jean et Eglise	327 257,00 €			327 257,00 €
LA SAUVETAT	327 257,00 €			327 257,00 €
Aménagement traverse RD28 T2		950 000,00 €		950 000,00 €
SAINT SATURNIN		950 000,00 €		950 000,00 €
Aménagement traverse route de Veyre			0,00 €	0,00 €
TALLENDE			0,00 €	0,00 €
Aménagement voirie piétonne		530 000,00 €		530 000,00 €
TALLENDE		530 000,00 €		530 000,00 €
Aménagements parc Montcervier		200 000,00 €		200 000,00 €
VIC LE COMTE		200 000,00 €		200 000,00 €
Aménagement entrée de bourg			0,00 €	0,00 €
YRONDE ET BURON			0,00 €	0,00 €
Aménagement parking cimetière			0,00 €	0,00 €
YRONDE ET BURON			0,00 €	0,00 €
Changement candélabres	27 000,00 €			27 000,00 €
LE CREST	27 000,00 €			27 000,00 €
Création de parking			0,00 €	0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER			0,00 €	0,00 €
Création d'un parking devant un futur commerce		0,00 €		0,00 €
SAINT SANDOUX		0,00 €		0,00 €
Création d'un parking rue des rengorges			150 000,00 €	150 000,00 €
LE CREST			150 000,00 €	150 000,00 €
Création d'un plan guide		50 000,00 €		50 000,00 €
AYDAT		50 000,00 €		50 000,00 €
Création et organisation du stationnement		0,00 €		0,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER		0,00 €		0,00 €
Création skate park ds centre bourg		48 000,00 €		48 000,00 €
LE CREST		48 000,00 €		48 000,00 €
Démolition grange et création parking	120 000,00 €			120 000,00 €
LE CREST	120 000,00 €			120 000,00 €
Éclairage de l'espace Meymac		20 000,00 €		20 000,00 €
SAINT SANDOUX		20 000,00 €		20 000,00 €
Enfouissement des réseaux aériens	450 000,00 €			450 000,00 €
CORENT	450 000,00 €			450 000,00 €
Enfouissement des réseaux électriques		30 000,00 €		30 000,00 €
PIGNOLS		30 000,00 €		30 000,00 €
Enfouissement réseau France Télécom	13 200,00 €			13 200,00 €
MANGLIEU	13 200,00 €			13 200,00 €
Enfouissement réseau village de Foncrépon			0,00 €	0,00 €
YRONDE ET BURON			0,00 €	0,00 €
étude PAB		15 000,00 €		15 000,00 €

BUSSEOL		15 000,00 €		15 000,00 €
Etude PAB création nouveau quartier des Chanvres	15 000,00 €			15 000,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER	15 000,00 €			15 000,00 €
Étude PAD	30 000,00 €	40 000,00 €		70 000,00 €
CHANONAT		40 000,00 €		40 000,00 €
CORENT	30 000,00 €			30 000,00 €
Étude préalable à la rénovation des réseaux		300 000,00 €		300 000,00 €
CHANONAT		300 000,00 €		300 000,00 €
Implantation signalétique bourg			15 550,00 €	15 550,00 €
LE CREST			15 550,00 €	15 550,00 €
Modernisation éclairage public		150 000,00 €		150 000,00 €
ORCET		150 000,00 €		150 000,00 €
Opération s voiries			220 000,00 €	220 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE			220 000,00 €	220 000,00 €
Opération voirie	170 000,00 €			170 000,00 €
LA ROCHE-NOIRE	170 000,00 €			170 000,00 €
Parking de la Maison médicale	50 000,00 €			50 000,00 €
VIC LE COMTE	50 000,00 €			50 000,00 €
Programme petite ville de demain : Plan guide	80 000,00 €			80 000,00 €
VIC LE COMTE	80 000,00 €			80 000,00 €
programme voirie	40 000,00 €			40 000,00 €
BUSSEOL	40 000,00 €			40 000,00 €
Réalisation d'un PAD		40 000,00 €		40 000,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER		40 000,00 €		40 000,00 €
Réfection d'une place en centre bourg			150 000,00 €	150 000,00 €
CORENT			150 000,00 €	150 000,00 €
Réhabilitation voirie			100 000,00 €	100 000,00 €
PIGNOLS			100 000,00 €	100 000,00 €
Relamping de l'éclairage public			0,00 €	0,00 €
YRONDE ET BURON			0,00 €	0,00 €
Rénovation de l'éclairage public			0,00 €	0,00 €
LA ROCHE-BLANCHE			0,00 €	0,00 €
Rénovation monument aux morts			4 452,00 €	4 452,00 €
LE CREST			4 452,00 €	4 452,00 €
Reprise de voirie		475 000,00 €		475 000,00 €
LE CREST		475 000,00 €		475 000,00 €
Voirie			100 000,00 €	100 000,00 €
MANGLIEU			100 000,00 €	100 000,00 €
Voirie aménagement de bourg	456 759,00 €			456 759,00 €
SALLÈDES	456 759,00 €			456 759,00 €
Voirie Lassias	62 388,00 €			62 388,00 €
SALLÈDES	62 388,00 €			62 388,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population	1 941 019,00 €	8 552 687,00 €	4 910 000,00 €	1 630 000,00 €
Acquisition du clos d'Issac	500 000,00 €			500 000,00 €
SAINT SATURNIN	500 000,00 €			500 000,00 €
Acquisition de jeux pour écoles	7 396,00 €			7 396,00 €
SIVOS de la Monne	7 396,00 €			7 396,00 €
Acquisition défibrilateur	936,00 €			936,00 €
MANGLIEU	936,00 €			936,00 €
Action PAT SIVOS Monne St Saturnin achat rénovation matériels de cantine		15 687,00 €		15 687,00 €

GRAND CLERMONT		15 687,00 €		15 687,00 €
Aménagement terrain de foot	400 000,00 €			400 000,00 €
VIC LE COMTE	400 000,00 €			400 000,00 €
Changement revêtement gymnase	90 000,00 €			90 000,00 €
VEYRE MONTON	90 000,00 €			90 000,00 €
Chasseurs		0,00 €		0,00 €
Privé		0,00 €		0,00 €
Construction d'un nouveau restaurant scolaire		3 390 000,00 €		3 390 000,00 €
LES MARTRES DE VEYRE		3 390 000,00 €		3 390 000,00 €
Construction d'une école en RPI avec la Sauvetat			0,00 €	0,00 €
AUTHEZAT			0,00 €	0,00 €
Création aire de jeux 3-17 ans			0,00 €	0,00 €
OLLOIX			0,00 €	0,00 €
Création aires de jeux	70 000,00 €			70 000,00 €
ORCET	70 000,00 €			70 000,00 €
Création d'un centre technique communal			0,00 €	0,00 €
AYDAT			0,00 €	0,00 €
Création d'un centre technique communal Etude	0,00 €			0,00 €
AYDAT	0,00 €			0,00 €
Création d'un city parc		88 000,00 €		88 000,00 €
ORCET		88 000,00 €		88 000,00 €
Création d'un city park			0,00 €	0,00 €
AUTHEZAT			0,00 €	0,00 €
Création d'un siège administratif			0,00 €	0,00 €
M'A Communauté			0,00 €	0,00 €
Création d'un tiers lieu à l'ouest			0,00 €	0,00 €
M'A Communauté			0,00 €	0,00 €
Création d'une cité scolaire inclusive T1		1 630 000,00 €		1 630 000,00 €
VIC LE COMTE		1 630 000,00 €		1 630 000,00 €
Création d'une cité scolaire inclusive T2			2 885 000,00 €	2 885 000,00 €
VIC LE COMTE			2 885 000,00 €	2 885 000,00 €
Création d'une cité scolaire inclusive T3			1 630 000,00 €	1 630 000,00 €
VIC LE COMTE			1 630 000,00 €	1 630 000,00 €
Création d'une réserve incendie			0,00 €	0,00 €
COURNOLS			0,00 €	0,00 €
Création d'une salle polyvalente			400 000,00 €	400 000,00 €
MANGLIEU			400 000,00 €	400 000,00 €
Création d'une station de lavage		57 000,00 €		57 000,00 €
ORCET		57 000,00 €		57 000,00 €
Création extension vestiaires foot féminin	150 000,00 €			150 000,00 €
VEYRE MONTON	150 000,00 €			150 000,00 €
Création maison France Service	73 000,00 €			73 000,00 €
VIC LE COMTE	73 000,00 €			73 000,00 €
Extension de la salle du conseil et des mariages et accès PMR		327 000,00 €		327 000,00 €
SAINT SATURNIN		327 000,00 €		327 000,00 €
Extension du cimetière			500 000,00 €	500 000,00 €
LES MARTRES DE VEYRE			500 000,00 €	500 000,00 €
Extension du DOJO	91 000,00 €			91 000,00 €
VIC LE COMTE	91 000,00 €			91 000,00 €
Extension du local pétanque	10 000,00 €			10 000,00 €

VEYRE MONTON	10 000,00 €			10 000,00 €
Implantation de la vidéo protection T1 VIC LE COMTE		125 000,00 € 125 000,00 €		125 000,00 € 125 000,00 €
Implantation de la vidéo protection T2 VIC LE COMTE			125 000,00 € 125 000,00 €	125 000,00 € 125 000,00 €
Implantation vidéo protection TALLENDE	80 000,00 € 80 000,00 €			80 000,00 € 80 000,00 €
Installation de cavurnes dans cimetière LE CREST	15 000,00 € 15 000,00 €			15 000,00 € 15 000,00 €
Installation nouveaux sanitaires école SALLÈDES	8 000,00 € 8 000,00 €			8 000,00 € 8 000,00 €
Mise aux normes de la gendarmerie VEYRE MONTON	60 000,00 € 60 000,00 €			60 000,00 € 60 000,00 €
Mise en place de la vidéoprotection LA ROCHE-BLANCHE			0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €
Numérotation centre bourg MANGLIEU		20 000,00 € 20 000,00 €		20 000,00 € 20 000,00 €
Programme petite ville de demain : Poste de chargé de mission VIC LE COMTE	40 000,00 € 40 000,00 €			40 000,00 € 40 000,00 €
Reconquête friche industrielle et création de tiers lieu SAINT AMANT TALLENDE	225 000,00 € 225 000,00 €			225 000,00 € 225 000,00 €
Réfection des deux préaux COURNOLS		0,00 € 0,00 €		0,00 € 0,00 €
Réhabilitation du clos d'Issac en espace de services et logements SAINT SATURNIN			1 000 000,00 € 1 000 000,00 €	1 000 000,00 € 1 000 000,00 €
Réhabilitation espace Montcervier M'A Communauté		500 000,00 € 500 000,00 €		500 000,00 € 500 000,00 €
Réhabilitation friche industrielle Longues VIC LE COMTE		0,00 € 0,00 €		0,00 € 0,00 €
Réhabilitation friche Jean Moulin AYDAT			0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €
Rénovation de la cantine SIVOS de la Monne	15 687,00 € 15 687,00 €			15 687,00 € 15 687,00 €
Rénovation de la plonge de la cuisine CCAS Vic le Comte	38 000,00 € 38 000,00 €			38 000,00 € 38 000,00 €
Rénovation de la salle de gym Association Gym		0,00 € 0,00 €		0,00 € 0,00 €
Rénovation équipement sportif SAINT GEORGES SUR ALLIER			0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €
Restructuration maison des Comtes ORCET		250 000,00 € 250 000,00 €		250 000,00 € 250 000,00 €
Sécurisation abords du skate TALLENDE	17 000,00 € 17 000,00 €			17 000,00 € 17 000,00 €
Tiers lieux Piscine M'A Communauté		1 500 000,00 € 1 500 000,00 €		1 500 000,00 € 1 500 000,00 €
Transformation cave rodier salle d'expo VEYRE MONTON	50 000,00 € 50 000,00 €			50 000,00 € 50 000,00 €
Transformation grange en maison asso LE CREST		650 000,00 € 650 000,00 €		650 000,00 € 650 000,00 €
Total général		17 615 784,12 €	22 406 315,00 €	8 277 277,00 €
			3 325 548,00 €	378 400,00 €
			86 400,00 €	52 089 724,12 €



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexe 2-2 : projets 2021

Un territoire vécu et attractif		288 000,00 €							288 000,00 €
O1 adapter et développer l'offre de logements		288 000,00 €							288 000,00 €
LE CREST	120 000,00 €	15 000,00 €	60 000,00 €	33 168,00 €	1 750,00 €	27 000,00 €			256 918,00 €
Changement candélabres						27 000,00 €			27 000,00 €
Un territoire vécu et attractif						27 000,00 €			27 000,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs						27 000,00 €			27 000,00 €
Création d'un escape game					1 750,00 €				1 750,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter					1 750,00 €				1 750,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable					1 750,00 €				1 750,00 €
Démolition grange et création parking	120 000,00 €								120 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	120 000,00 €								120 000,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs	120 000,00 €								120 000,00 €
Fleurissement fontaines			60 000,00 €						60 000,00 €
Un territoire vécu et attractif			60 000,00 €						60 000,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire			60 000,00 €						60 000,00 €
Installation de cavurnes dans cimetière		15 000,00 €							15 000,00 €
Un territoire vécu et attractif		15 000,00 €							15 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population		15 000,00 €							15 000,00 €
Rénovation tour de l'horloge				33 168,00 €					33 168,00 €
Un territoire vécu et attractif				33 168,00 €					33 168,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire				33 168,00 €					33 168,00 €
M'A Communauté	636 896,00 €	65 000,00 €	80 000,00 €	25 000,00 €					806 896,00 €
Achat 3 véhicules électriques			80 000,00 €						80 000,00 €
Un territoire durable et résilient			80 000,00 €						80 000,00 €
11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables			80 000,00 €						80 000,00 €
Étude préopérationnelle OPAH		65 000,00 €							65 000,00 €
Un territoire vécu et attractif		65 000,00 €							65 000,00 €
O1 adapter et développer l'offre de logements		65 000,00 €							65 000,00 €
Étude valorisation mise en tourisme Val d'Allier				25 000,00 €					25 000,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter				25 000,00 €					25 000,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable				25 000,00 €					25 000,00 €
Réhabilitation espace Montcervier	500 000,00 €								500 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	500 000,00 €								500 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population	500 000,00 €								500 000,00 €
Requalification site aydat T1 étude	40 000,00 €								40 000,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter	40 000,00 €								40 000,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable	40 000,00 €								40 000,00 €
Solaire dome	96 896,00 €								96 896,00 €
Un territoire durable et résilient	96 896,00 €								96 896,00 €
11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables	96 896,00 €								96 896,00 €
MANGLIEU	13 200,00 €	28 450,00 €							41 650,00 €
Enfouissement réseau France Télécom	13 200,00 €								13 200,00 €
Un territoire vécu et attractif	13 200,00 €								13 200,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs	13 200,00 €								13 200,00 €
Mise en valeur de l'abbatiale		28 450,00 €							28 450,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter		28 450,00 €							28 450,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable		28 450,00 €							28 450,00 €
OLLOIX	300 000,00 €								300 000,00 €
Rénovation de l'église	300 000,00 €								300 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	300 000,00 €								300 000,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire	300 000,00 €								300 000,00 €
ORCET	70 000,00 €	7 000,00 €							77 000,00 €
Création aires de jeux	70 000,00 €								70 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	70 000,00 €								70 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population	70 000,00 €								70 000,00 €
Création d'îlots de fraîcheur T1		7 000,00 €							7 000,00 €
Un territoire durable et résilient		7 000,00 €							7 000,00 €
12 S'adapter au réchauffement climatique		7 000,00 €							7 000,00 €
PIGNOLS	16 000,00 €	10 000,00 €		5 000,00 €	20 000,00 €				51 000,00 €
Alimentation des fontaines					20 000,00 €				20 000,00 €
Un territoire durable et résilient					20 000,00 €				20 000,00 €
14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques					20 000,00 €				20 000,00 €

Diagnostic énergétique batiments		10 000,00 €								10 000,00 €
Un territoire durable et résilient		10 000,00 €								10 000,00 €
11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables		10 000,00 €								10 000,00 €
Enterrement d'une citerne		16 000,00 €								16 000,00 €
Un territoire durable et résilient		16 000,00 €								16 000,00 €
O15 Renforcer la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue		16 000,00 €								16 000,00 €
Création d'un verger conservatoire et participatif				5 000,00 €						5 000,00 €
Un territoire durable et résilient				5 000,00 €						5 000,00 €
13 Protéger et valoriser la biodiversité				5 000,00 €						5 000,00 €
SAINT AMANT TALLENDE	180 000,00 €	225 000,00 €	15 000,00 €							420 000,00 €
Inclusion numérique école			15 000,00 €							15 000,00 €
Un territoire solidaire et connecté			15 000,00 €							15 000,00 €
O6 Développer l'accès au numérique			15 000,00 €							15 000,00 €
Création de cheminements doux et végétalisation espaces urbains	180 000,00 €									180 000,00 €
Un territoire durable et résilient	180 000,00 €									180 000,00 €
12 S'adapter au réchauffement climatique	180 000,00 €									180 000,00 €
Reconquête friche industrielle et création de tiers lieu		225 000,00 €								225 000,00 €
Un territoire vécu et attractif		225 000,00 €								225 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population		225 000,00 €								225 000,00 €
SAINT GEORGES SUR ALLIER	689 000,00 €	304 000,00 €	35 000,00 €							1 028 000,00 €
Rénovation du bassin d'orage de Lignat		304 000,00 €								304 000,00 €
Un territoire durable et résilient		304 000,00 €								304 000,00 €
14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques		304 000,00 €								304 000,00 €
Rénovation et agrandissement de l'école	689 000,00 €									689 000,00 €
Un territoire durable et résilient	689 000,00 €									689 000,00 €
11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables	689 000,00 €									689 000,00 €
Réalisation du réseau d'eaux pluviales rue de la roquette			35 000,00 €							35 000,00 €
Un territoire durable et résilient			35 000,00 €							35 000,00 €
14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques			35 000,00 €							35 000,00 €
SAINT MAURICE ES ALLIER	15 000,00 €	45 000,00 €								60 000,00 €
Mise en sécurité et valorisation du Puy St Romain		45 000,00 €								45 000,00 €
Un territoire vécu et attractif		45 000,00 €								45 000,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire		45 000,00 €								45 000,00 €
Étude PAB création nouveau quartier des Chanvres	15 000,00 €									15 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	15 000,00 €									15 000,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs	15 000,00 €									15 000,00 €
SAINT SANDOUX	10 000,00 €									10 000,00 €
Équipement de l'école numérique	10 000,00 €									10 000,00 €
Un territoire solidaire et connecté	10 000,00 €									10 000,00 €
O6 Développer l'accès au numérique	10 000,00 €									10 000,00 €
SAINT SATURNIN	500 000,00 €	50 000,00 €	20 000,00 €	7 500,00 €	7 465,00 €	20 000,00 €				604 965,00 €
Rénovation de la fontaine Renaissance (monument historique) T1						20 000,00 €				20 000,00 €
Un territoire vécu et attractif						20 000,00 €				20 000,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire						20 000,00 €				20 000,00 €
Acquisition du clos d'Issac	500 000,00 €									500 000,00 €
Un territoire vécu et attractif	500 000,00 €									500 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population	500 000,00 €									500 000,00 €
Aménagement traverse RD28 T1		50 000,00 €								50 000,00 €
Un territoire durable et résilient		50 000,00 €								50 000,00 €
14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques		50 000,00 €								50 000,00 €
Rénovation de la chapelle romane Ste Magdeleine T1			20 000,00 €							20 000,00 €
Un territoire vécu et attractif			20 000,00 €							20 000,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire			20 000,00 €							20 000,00 €
Téléphonie et équipement numérique mairie				7 500,00 €						7 500,00 €
Un territoire solidaire et connecté				7 500,00 €						7 500,00 €
O6 Développer l'accès au numérique				7 500,00 €						7 500,00 €
Travaux de préservation de l'église de st saturnin					7 465,00 €					7 465,00 €
Un territoire vécu et attractif					7 465,00 €					7 465,00 €
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire					7 465,00 €					7 465,00 €
SALLÈDES	456 759,00 €	99 015,00 €	62 388,00 €	40 000,00 €	8 000,00 €					666 162,00 €
Achat d'un VE pour service technique				40 000,00 €						40 000,00 €
Un territoire solidaire et connecté				40 000,00 €						40 000,00 €

O7 Favoriser la mobilité durable				40 000,00 €						40 000,00 €
Installation nouveaux sanitaires école									8 000,00 €	8 000,00 €
Un territoire vécu et attractif									8 000,00 €	8 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population									8 000,00 €	8 000,00 €
Travaux d'assainissement		99 015,00 €								99 015,00 €
Un territoire durable et résilient		99 015,00 €								99 015,00 €
14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques		99 015,00 €								99 015,00 €
Voirie aménagement de bourg		456 759,00 €								456 759,00 €
Un territoire vécu et attractif		456 759,00 €								456 759,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs		456 759,00 €								456 759,00 €
Voirie Lassias				62 388,00 €						62 388,00 €
Un territoire vécu et attractif				62 388,00 €						62 388,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs				62 388,00 €						62 388,00 €
SIVOS de la Monne		15 687,00 €	7 396,00 €							23 083,00 €
Acquisition de jeux pour écoles			7 396,00 €							7 396,00 €
Un territoire vécu et attractif			7 396,00 €							7 396,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population			7 396,00 €							7 396,00 €
Rénovation de la cantine		15 687,00 €								15 687,00 €
Un territoire vécu et attractif		15 687,00 €								15 687,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population		15 687,00 €								15 687,00 €
SMGF		175 000,00 €								175 000,00 €
Mise en valeur paysagère sylvicole et pastorale puys combegrasse charmont boursoux T1		175 000,00 €								175 000,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter		175 000,00 €								175 000,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable		175 000,00 €								175 000,00 €
TALLENDE		80 000,00 €	17 000,00 €	16 600,00 €	12 000,00 €					125 600,00 €
Équipements mobilité douce				16 600,00 €						16 600,00 €
Un territoire solidaire et connecté				16 600,00 €						16 600,00 €
O7 Favoriser la mobilité durable				16 600,00 €						16 600,00 €
Équipements numérique mairie					12 000,00 €					12 000,00 €
Un territoire solidaire et connecté					12 000,00 €					12 000,00 €
O6 Développer l'accès au numérique					12 000,00 €					12 000,00 €
Implantation vidéo protection		80 000,00 €								80 000,00 €
Un territoire vécu et attractif		80 000,00 €								80 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population		80 000,00 €								80 000,00 €
Sécurisation abords du skate			17 000,00 €							17 000,00 €
Un territoire vécu et attractif			17 000,00 €							17 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population			17 000,00 €							17 000,00 €
VEYRE MONTON		99 000,00 €	90 000,00 €	60 000,00 €	30 000,00 €	290 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €	689 000,00 €
Changement revêtement gymnase			90 000,00 €							90 000,00 €
Un territoire vécu et attractif			90 000,00 €							90 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population			90 000,00 €							90 000,00 €
Extension du local pétanque							10 000,00 €			10 000,00 €
Un territoire vécu et attractif							10 000,00 €			10 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population							10 000,00 €			10 000,00 €
Mise aux normes de la gendarmerie				60 000,00 €						60 000,00 €
Un territoire vécu et attractif				60 000,00 €						60 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population				60 000,00 €						60 000,00 €
Rénovation de la tour de Bailly										
Un territoire vécu et attractif										
O4 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire										
Rénovation du restaurant la Padelle		99 000,00 €								99 000,00 €
un positionnement économique et touristique à conforter		99 000,00 €								99 000,00 €
O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable		99 000,00 €								99 000,00 €
Transformation cave rodier salle d'expo								50 000,00 €		50 000,00 €
Un territoire vécu et attractif								50 000,00 €		50 000,00 €
O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population								50 000,00 €		50 000,00 €
Aménagement entrée de bourg					30 000,00 €					30 000,00 €
Un territoire vécu et attractif					30 000,00 €					30 000,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs					30 000,00 €					30 000,00 €
Aménagement du quartier de la chaume						290 000,00 €				290 000,00 €
Un territoire vécu et attractif						290 000,00 €				290 000,00 €
O2 Aménager et valoriser les centres bourgs						290 000,00 €				290 000,00 €

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexe 3 : fiches projets



AUTHEZAT Rénovation énergétique de la salle des fêtes

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune d'Authezat
Description de l'action	<p>Il s'agit d'isoler le bâtiment communal de la salle des fêtes et d'installer un système de pompe à chaleur. La substitution des aérothermes existants, par un dispositif qui permettra d'améliorer le confort thermique du bâtiment et de réaliser des économies d'énergie substantielles, sera accompagné de travaux de peinture et d'électricité. Des travaux de mise en accessibilité de la grande salle seront réalisés.</p>
Partenaires	<p>État CD63 Région AURA</p>
Coût prévisionnel	98 646,81 € hors taxe.
Plan de financement	<p>État : DETR : 37 929,05 € CD63 : FIC : 17 756,43 € Région : bonus relance : 23 231,97 € Commune : 19 729,36 €</p>
Calendrier	<p>Après la réalisation d'un diagnostic énergétique par l'ADUHME, qui a confirmé la solution énergétique retenue, un appel d'offres est programmé en octobre 2021. Démarrage des travaux : décembre 2021</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Production d'énergie renouvelable Economie d'énergie</p>

Aydat : création d'un centre technique, étude

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune d'Aydat
Description de l'action	Etude à conduire en 2021. Aujourd'hui les services techniques de la commune sont répartis sur 5 lieux différents, l'objectif est de les regrouper en 1 seul lieu déjà identifié par la commune.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Etude :
Plan de financement	
Calendrier	2021 à 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire

Aydat : optimisation énergétique du groupe scolaire

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune d'Aydat
Description de l'action	Plusieurs chantiers sont envisagés sur le site scolaire: <ul style="list-style-type: none"> • Changement du mode de chauffage sur le local garderie et le local du SDIS pour permettre un raccordement à la chaufferie centrale de l'école • Diagnostic énergétique pour la partie élémentaire + garderie (ventilation, apports solaires)
Partenaires	ADUHME
Coût prévisionnel	Travaux : 120 000 €
Plan de financement	CAF 9% : 11 000 € Département 17% : 20 000 € (SDIS) État 30% : 36 000 € (DETR) Autofinancement 44 % : 53 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans la production globale

Aydat : réalisation d'un schéma cyclable

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire solidaire et connecté
Objectif opérationnel	Favoriser la mobilité durable
Maître d'ouvrage	Commune d'Aydat
Description de l'action	<p>La commune d'Aydat comporte 17 hameaux et présente un besoin de développement des mobilités douces pour le déplacement des habitants et des jeunes notamment. La commune est également un secteur touristique de 1^{er} plan avec la pratique d'activités pleine nature.</p> <p>Cette étude complète donnera un phasage pour construire un PPI 2021/2026 permettant le développement de voies cyclables.</p> <p>Objectif : développer la circulation douce entre les différents villages composant Aydat pour l'habitant et le touriste.</p> <p>Le PPI prévisionnel sera de 10€ par an et par habitant sur la période soit 20 000 € / an.</p>
Partenaires	PNR Volcans
Coût prévisionnel	Travaux : 13 550 €
Plan de financement	
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb de km de pistes cyclable

Aydat : rénovation des églises

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune d'Aydat
Description de l'action	<p>Sur la base d'une étude de l'OPHIS de 2018. Plusieurs projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : Ancienne école de Fohet avec rénovation d'un T4 et création d'1 ou 2 logements au RDC • La Garandie : Rénovation de 2 logements avec fort volet énergétique. Pas de chiffrage et pas de calendrier • Ancienne école de Rouillas : Création de logements. Pas de chiffrage et pas de calendrier • Ancienne boulangerie de Rouillas : Création d'un logement et d'un local d'activité. Achat via EPF en 2020. • Locaux des services techniques : changement de destination du bâtiment pour la création de logement.
Partenaires	ADUHME ANAH
Coût prévisionnel	Travaux pour Fohet : 340 000 €
Plan de financement	DSIL 30% : 102 000 € DETR 2020 38% : 129 000 € Autofinancement : 109 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans la production globale

Aydat : rénovation des logements communaux

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune d'Aydat
Description de l'action	<p>Sur la base d'une étude de l'OPHIS de 2018. Plusieurs projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : Ancienne école de Fohet avec rénovation d'un T4 et création d'1 ou 2 logements au RDC • La Garandie : Rénovation de 2 logements avec fort volet énergétique. Pas de chiffrage et pas de calendrier • Ancienne école de Rouillas : Création de logements. Pas de chiffrage et pas de calendrier • Ancienne boulangerie de Rouillas : Création d'un logement et d'un local d'activité. Achat via EPF en 2020. • Locaux des services techniques : changement de destination du bâtiment pour la création de logement.
Partenaires	ADUHME ANAH
Coût prévisionnel	Travaux pour Fohet : 340 000 €
Plan de financement	DSIL 30% : 102 000 € DETR 2020 38% : 129 000 € Autofinancement : 109 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans la production globale

Busséol – Rénovation thermique salle des fêtes et annexes

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Busséol
Description de l'action	Les performances énergétiques de la salle des fêtes sont désastreuses. Un diagnostic du bâtiment a mis en évidence deux interventions urgentes : le chauffage électrique et les menuiseries extérieures. Il s'agira donc d'installer de nouvelles menuiseries (1 porte et 1 fenêtre) et d'installer une pompe à chaleur.
Partenaires	Région, Bonus RELANCE
Coût prévisionnel	12 589.90 €
Plan de financement	Région 50% = 6 294.96 € Département FIC 25% = 3 367.80 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans la production globale

Busséol - Programme de voirie chemin du Clus

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Busséol
Description de l'action	Travaux de voirie au chemin du Clus et enfouissement des réseaux
Partenaires	État
Coût prévisionnel	42 012 €
Plan de financement	ÉTAT DETR – 30 % = 12 604 € Commune = 27 408 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

CORENT : enfouissement des réseaux aériens

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourg
Maître d'ouvrage	Commune de Corent
Description de l'action	Enfouissement des réseaux aériens sec (électricité et télécom) et rénovation de l'éclairage public. Cet important projet a pour objectifs - de sécuriser l'alimentation électrique, d'améliorer la qualité paysagère des bourgs, et de faire des économie d'énergie. Le remplacement des ampoules par les leds permettra une diminution substantielle des factures d'électricité donc un gain carbone ce qui concourt à tendre vers les objectifs du PCAET communautaire.
Partenaires	Conseil départemental, SIEG, ENEDIS, France télécom
Coût prévisionnel	450 000€
Plan de financement	NC
Calendrier	4 tranches de travaux 2021-2022-2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

CORENT : réalisation d'une étude PAD

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourg
Maître d'ouvrage	Commune de Corent
Description de l'action	La commune souhaite engager un Programme d'Aménagement Durable (PAD) qui a pour vocation de créer un cadre de vie qui réponde aux besoins actuels et futurs des habitants et des usagers de la commune. Cette démarche de réflexion partenariale permettra d'aboutir à une vision globale de l'évolution de la commune au terme de 5 à 10 ans. Elle conduit à arrêter une programmation d'aménagement et de revalorisation des espaces publics et des équipements, articulant une meilleure maîtrise de l'urbanisme et la prise en compte des problématiques d'habitat, de commerce et de cadre de vie.
Partenaires	Conseil départemental,
Coût prévisionnel	30 000€
Plan de financement	Conseil départemental 9000€ DSIL : 9000€ Autofinancement : 12 000€
Calendrier	Choix du prestataire : second semestre 2021 Etude 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CORENT : réfection du réseau d'assainissement

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune de Corent
Description de l'action	La commune souhaite engager la réfection de son réseau d'assainissement
Partenaires	Conseil départemental,
Coût prévisionnel	100 000€
Plan de financement	NC
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de réfection et de sécurisation de réseau

La Sauvetat – Aménagement de bourg

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de La Sauvetat
Description de l'action	Aménagement des entrées de bourg (carrefour en provenance de Longues, carrefour en provenance d'Authezat et entrée de bourg sud le long de la RD 96 et de la RD 630)
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	Non déterminé
Plan de financement	Non déterminé
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

**La Sauvetat – Aménagement et embellissement de la place de l'église
et de la place Saint-Jean**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de La Sauvetat
Description de l'action	Continuer le travail entrepris sur la valorisation du centre bourg classé par la dernière tranche concernant la place de l'Eglise et la place St Jean
Partenaires	État
Coût prévisionnel	327 257 €
Plan de financement	État DETR – 27.50 % = 90 000 € État DSIL Exceptionnelle – 50 % = 163 628,50 € Commune = 73 628.50 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

La Sauvetat – Opération assainissement

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune de La Sauvetat
Description de l'action	Opération assainissement dans le centre bourg
Partenaires	Agence de l'eau
Coût prévisionnel	392 319 €
Plan de financement	Agence de l'eau – 40% = 156 957.60 € Commune = 235 361.40 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de réseau créé ou réhabilité

La Sauvetat – Traitement eaux pluviales

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	14 Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune de La Sauvetat
Description de l'action	Création d'un réseau d'eaux pluviales rue de la Barbarade, rue de la Gazelle et rue du Lavoir
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	383 300 €
Plan de financement	Etat DETR – 39.13% = 150 000 € Commune = 233 300 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Kms de réseaux créés ou réhabilités

LE CREST – Candélabres

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune du Crest
Description de l'action	Changement d'une partie des candélabres
Partenaires	Région
Coût prévisionnel	27 000,00 €
Plan de financement	NC
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

LE CREST – Installations de cavurnes

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	04 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune du Crest
Description de l'action	Installation de cavurnes dans le cimetière
Partenaires	-
Coût prévisionnel	15 000,00 €
Plan de financement	Commune = 15 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

LE CREST – Escape Game

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	un positionnement économique et touristique à conforter
Objectif opérationnel	O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable
Maître d'ouvrage	Commune du Crest
Description de l'action	Création d'un parcours Escape Game
Partenaires	-
Coût prévisionnel	1 750 €
Plan de financement	Commune = 1 750 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre net d'entreprises du secteur de tourisme



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

LE CREST – Fleurissement des fontaines

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	04 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune du Crest
Description de l'action	Fleurissement et aménagement de fontaines dont celle près de l'église. Celle Rue Nerot et rue Neuve (Lavoir)
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	60 000,00 €
Plan de financement	Département - 25% = 15 000 € Commune = 45 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

LE CREST – Création d'un parking public

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Démolition grange pour la création parking de 20 places
Partenaires	ETAT
Coût prévisionnel	120 000,00 €
Plan de financement	Etat 30% = 36 000 € Commune = 90 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

LE CREST – Rénovation de la tour de l'horloge

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	04 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune du Crest
Description de l'action	Rénovation de la Tour de l'Horloge
Partenaires	-
Coût prévisionnel	33 168,00 €
Plan de financement	Département – 30% = 9 950 € Commune = 23 218 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**LES MARTRES DE VEYRE- Travaux de rénovation énergétique de la
salle des fêtes**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation thermique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune des Martres de Veyre
Description de l'action	Il s'agit d'engager un programme de travaux d'amélioration thermique.
Partenaires	État
Coût prévisionnel	682 000 ,00 € hors taxe.
Plan de financement	État : DSIL (rénovation énergétique) : € DETR : € Commune : €
Calendrier	Début des travaux : août 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

LES MARTRES DE VEYRE- Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation thermique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune des Martres de Veyre
Description de l'action	Il s'agit d'engager un programme de travaux d'amélioration thermique de l'école maternelle, construite en 1985. Le système de chauffage et les menuiseries vont être changées
Partenaires	État
Coût prévisionnel	269 551 ,00 € hors taxe.
Plan de financement	État : DSIL (rénovation énergétique) : 94 344,00 € DETR : 97 550,00 € Commune : 77 657,00€
Calendrier	Début des travaux : juillet 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations



**LAPS- Réaménagement de l'ancienne école en deux logements
locatifs**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Adapter et développer l'offre de logements
Maître d'ouvrage	Commune de Laps
Description de l'action	Il s'agit de réaménager le bâtiment de l'ancienne école, à l'architecture emblématique du XXème siècle, en deux logements duplex de type T4 de 85 m ² environ chacun, sur les niveaux RDC et R+1. Le sous-sol et les combles ne seront pas aménagés. Il sera nécessaire de remplacer l'escalier central existant par deux escaliers privatifs.
Partenaires	État
Coût prévisionnel	240 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	État : DETR : 72 000,00 € DSIL : 120 000,00 € Commune : 48 000,00€
Calendrier	Octobre 2021 : Appel d'offres Novembre 2021 : Remise de l'analyse des offres Signature des marchés Décembre 2021 : Démarrage du chantier
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements produits

La Roche Noire : voirie centre bourg et chemin de Marnat

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de La Roche Noire
Description de l'action	Centre bourg et chemin de Marnat : réfection de la voirie, création de voirie piétonnière, végétalisation.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Travaux : 170 000 €
Plan de financement	Région 40% : 68 738 € Département FIC 9 % : 15 862 € État 30 % : 50 759 € Autofinancement 21% : 34 641 €
Calendrier	2021 à 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

La Roche Noire : liaison douce depuis l'écopôle

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire solidaire et connecté
Objectif opérationnel	Favoriser la mobilité durable
Maître d'ouvrage	Commune de La Roche Noire
Description de l'action	Connexion par voie cyclable /piétonne entre la voie verte le long de l'allier, l'écopôle du Val d'Allier et le bourg de La Roche Noire. Une boucle prévisionnelle de 5,5 km. Un aménagement du belvédère avec lecture du paysage + chemin de valorisation patrimoniale est également prévu.
Partenaires	Grand Clermont
Coût prévisionnel	Travaux : 39 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2021 à 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb de km de pistes cyclable

La Roche Noire : étude de gestion des eaux pluviales

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune de La Roche Noire
Description de l'action	Problématique de fort ruissellement sur la commune du fait de la topographie. 70% de la surface de la commune concernée, soit 190 hectares.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Travaux : 14 800 €
Plan de financement	DETR/DSIL 80 % : 11 840 € Autofinancement 50% : 2 960 €
Calendrier	2021 à 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	/

LA ROCHE BLANCHE – Travaux de sécurisation de la falaise du Fort-tranche 3

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune de la Roche Blanche
Description de l'action	La falaise argileuse de l'ancien fort de la commune s'érode. Il s'agit de mettre en sécurité les habitations situées en pied de falaise en posant des filins de protection au moyen d'un hélicoptère.
Partenaires	État CD63
Coût prévisionnel	1 286 393,00 € hors taxe.
Plan de financement	État : DETR : 90 000,00 € DSIL : 171 000,00 € FONDS BARNIER : 643 197,00 € CD63 : 124 000,00 € Commune : 258 196,00 €
Calendrier	3 ^{ème} trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	/



LA ROCHE BLANCHE- Amélioration thermique des équipements sportifs

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation thermique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de La Roche Blanche
Description de l'action	Il s'agit d'engager un programme de travaux d'amélioration thermique des vestiaires du club de football et du gymnase. Il est prévu de changer le système de chauffage des deux équipements et substituer à la chaudière au fuel des vestiaires un chauffage électrique piloté à distance, et de supprimer les aérothermes du gymnase pour les remplacer par des rampes de panneaux rayonnants avec une gestion centralisée.
Partenaires	État CD63
Coût prévisionnel	185 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	État : DSIL : 109 000,00 € CD63 (FIC) : 37 000,00 € Commune : 39 000,00€
Calendrier	Début des travaux : octobre 2021 Achèvement : Mars 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain annuel sur le coût de l'énergie : 10 000 euros Part d'ENR dans prod globale



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CC MONDARVERNE – AYDAT 2027- Requalification du site (T1- Etude)

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un positionnement économique et touristique à conforter
Objectif opérationnel	O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable
Maître d'ouvrage	Mond'Arverne Communauté
Description de l'action	<p>Conscients de l'offre touristique actuelle, les élus de Mond'Arverne communauté et de la commune d'Aydat souhaitent s'engager dans une action volontariste qui crée un « effet levier » en faveur du développement touristique local et apporter des solutions complémentaires et adaptées aux habitants.</p> <p>Dans cette perspective, la base de loisirs a été identifiée comme atout touristique du territoire, qu'il s'agit de valoriser.</p> <p>Objectifs recherchés :</p> <p>Afin de favoriser le développement d'une offre diversifiée de loisirs et de tourisme durable en zone « verte », le projet vise à mettre en place une stratégie opérationnelle orientée vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversification et la qualification des activités touristique et de loisirs, - La mise en valeur des aménités paysagères et environnementales du site, - Le développement des activités de pleine nature, - La mise en place d'une offre d'hébergement de loisir, le cas échéant, - La restructuration du plateau de 9 hectares en proposant des services et une offre adaptée aux habitants et visiteurs. <p>Cette stratégie vise à terme à apporter une plus-value économique et touristique par la réalisation de cet équipement.</p>
Partenaires	<p>Mairie d'Aydat</p> <p>Conseil départemental</p>

	Etat Région
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Décembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de commerces de proximité Nombre net d'entreprises du secteur de tourisme



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CC MONDARVERNE – Étude pré-opérationnelle OPAH

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O1 adapter et développer l'offre de logements
Maître d'ouvrage	Mond'Arverne Communauté
Description de l'action	<p>Le Programme Local de l'Habitat de Mond'Arverne Communauté approuvé le 24 mai 2018 prévoit, dans son action 4, la réalisation d'une étude pré-opérationnelle visant la mise en place sur le territoire de Mond'Arverne d'un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé, de type OPAH.</p> <p>Plus qu'une aide aux travaux, la mise en œuvre d'une opération programmée permettrait de déployer sur le territoire une palette d'outils au service du PLH, avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'intensifier la rénovation énergétique du parc de logements, en actionnant des leviers financiers auprès des propriétaires, mais également en définissant les moyens de communication et les actions de sensibilisation nécessaires à mettre en œuvre sur le territoire, auprès des habitants, élus et professionnels du bâtiment, le tout en lien avec le Service Public pour la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH). • De favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et l'adaptation des logements au handicap, en proposant aux propriétaires un accompagnement administratif, financier et social de qualité. • De lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, en assurant un meilleur repérage de ces situations, et le déploiement des outils de traitement de ces problématiques. • De faciliter les parcours résidentiels sur le territoire en développant une offre de petits logements locatifs et en complétant l'offre

	<p>publique sociale par le conventionnement privé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De définir les moyens à mettre en œuvre pour remettre sur le marché des biens vacants, en location (incitation des bailleurs à réaliser des travaux, ...) ou en accession (sécurisation de l'accession dans l'ancien pour des primo-accédants...). • De faire de l'amélioration de l'habitat privé un levier au service de la qualité urbaine et de la redynamisation des centres-bourgs.
Partenaires	Conseil départemental Anah
Coût prévisionnel	25 818 €
Plan de financement	ANAH – 50% = 12 909 € Conseil départemental - 20% = 5 163 € Mond'Arverne – 30% = 7 745 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb dossiers traités par SPPEH Nb de projets financés par « ma prime rénov » Nombre de rénovation habitat privé Production de logements Production de logements sociaux

CC MONDARVERNE – Achat de 3 véhicules électriques

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Mond'Arverne Communauté
Description de l'action	<p>Mond'Arverne communauté a compétence pour le portage de repas à domicile sur 27 communes de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2019.</p> <p>Le service de portage de repas à domicile de Mond'Arverne communauté s'inscrit dans un contexte global de maintien de la personne âgée à domicile, face à la problématique grandissante du vieillissement de la population et aux besoins de ce public spécifique.</p> <p>Dans le cadre de l'extension du périmètre d'intervention de ce service, et afin de permettre un fonctionnement en cohérence avec les objectifs environnementaux de Mond'Arverne communauté définis dans le cadre du Plan Climat Air Energie (PCAET), il est nécessaire de procéder en 2021 à l'acquisition de 3 véhicules de livraison frigorifiques électriques.</p> <p>Le service de portage de repas en chiffres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 150 bénéficiaires livrés chaque jour en moyenne. • 42 000 repas livrés chaque année. • 5 véhicules de portage de repas. <p>Le service est actuellement organisé autour de 5 tournées quotidiennes de 60 à 70 km chacune, fonctionnant 5 jours par semaine. L'impact</p>

	<p>environnemental en termes de déplacement est donc important, avec près de 16 000 km parcourus par an et par véhicule.</p> <p>Au-delà de l'impact environnemental direct du passage à des véhicules électriques, l'objectif de cette action est de promouvoir, au travers d'une gestion publique exemplaire, l'utilisation de véhicules électriques sur le territoire. Une communication spécifique mettant en avant cette action sera également engagée en 2021.</p>
Partenaires	CARSAT
Coût prévisionnel	71 244.39 € HT
Plan de financement	<p>ETAT – DSIL 60% = 42 746.64 €</p> <p>CARSAT – 21% = 14 961,32 €</p> <p>Mond'Arverne Cté – 19 % = 13 536,43 €</p>
Calendrier	Septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Calcul de la réduction des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Evolution des consommations d'énergie fossile</p>

CC MONDARVERNE – Étude mise en tourisme du Val d'Allier

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	un positionnement économique et touristique à conforter
Objectif opérationnel	O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable
Maître d'ouvrage	Mond'Arverne Communauté
Description de l'action	<p>Plusieurs points touristiques majeurs du territoire se situent en bordure d'Allier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La voie verte • Le domaine de Chadieu • Les sources de St Marguerite • La plage de Longues <p>Afin de développer un projet touristique autour de la rivière Allier, Mond'Arverne Communauté souhaite mener une étude de mise en tourisme de ces sites.</p>
Partenaires	LEADER
Coût prévisionnel	25 000 €
Plan de financement	LEADER - 80 % = 20 000 € Mond'Arverne - 20% = 5 000 €
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre net d'entreprises du secteur de tourisme

Manglieu – Enfouissement réseaux France Telecom

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Manglieu
Description de l'action	<p>Enfouissement des réseaux France Télécom et travaux d'éclairage public dans le centre bourg de la commune afin d'améliorer le cadre de vie et de valoriser le centre bourg.</p> <p>Enfouissement des réseaux à la Romandie et dans le centre bourg : en lien avec le SIEG des travaux seront réalisés (tranchée commune avec les travaux électriques. Les travaux à la charge de la commune concernent le réseau électrique).</p> <p>Travaux d'éclairage public à la Romandie (enfouissement des réseaux électriques basse tension)</p>
Partenaires	SIEG ORANGE Département
Coût prévisionnel	13 200,00 €
Plan de financement	Etat DSIL – 65% = 8 580,00 € Département 13.7% = 1 808 € Commune = 2 812 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune Kms de réseaux enterrés

Manglieu – Mise en valeur du patrimoine

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un positionnement économique et touristique à conforter
Objectif opérationnel	O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable
Maître d'ouvrage	Commune de Manglieu
Description de l'action	Une étude d'élaboration d'un programme de mise en valeur touristique du patrimoine du val d'Allier à été lancée en 2016 sous maîtrise d'ouvrage PETR Grand Clermont. Un plan d'action définit la réalisation de sentiers d'interprétation, de circuits de visites de bourgs, de boucles routières, de valorisation de sites isolés. Manglieu fait donc partie de cette étude et plus spécifiquement la création d'un circuit d'interprétation et d'un panneau de valorisation de l'abbatiale classée.
Partenaires	EUROPE - LEADER
Coût prévisionnel	28 450 €
Plan de financement	Europe LEADER – 80 % = 22 760 € Commune = 5 690 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune Nombre net d'entreprises du secteur de tourisme

Manglieu – Rénovation énergétique bâtiments communaux

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Manglieu
Description de l'action	<p>Les travaux envisagés sont le remplacement des volets bois à l'identique.</p> <p>Remplacement de la porte de l'agence postale et de la médiathèque, changement des fenêtres et des 2 volets du local archives, remplacement de la porte anti-panique de la salle des fêtes.</p> <p>Ces travaux permettraient d'améliorer l'isolation, l'esthétique et la sécurité des bâtiments concernés.</p>
Partenaires	ETAT Région
Coût prévisionnel	18 750,00 €
Plan de financement	ETAT DETR – 40% = 7 500 € Région BONUS RELANCE – 50 % = 9 375 € Commune = 1 875 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations d'énergie Part d'ENR dans prod globale



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

ORCET : création d'un ilot de fraîcheur

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	12-s'adapter au réchauffement climatique
Maître d'ouvrage	Commune d'Orcet
Description de l'action	Commune très minérale, le projet prévoit de créer de multiple îlots de fraîcheurs en revégétalisant plusieurs espaces dont : les trottoirs traités en hydromulching, le parking du terrain de foot (végétalisation + création d'un bassin de récupération de l'eau permettant d'arroser le terrain) et des espaces de parking en centre bourg
Partenaires	
Coût prévisionnel	7 000€
Plan de financement	ETAT 2 800€ Commune 4 200€
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Linéaire –surface revégétalisé.e

ORCET : création d'une aire de jeux

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune d'Orcet
Description de l'action	Création d'une aire de jeux pour les 3 -11 ans
Partenaires	
Coût prévisionnel	18 100€
Plan de financement	DSIL 9050€ Commune 9050
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

ORCET : extension des locaux scolaires

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune d'Orcet
Description de l'action	Le projet prévoit l'extension du restaurant scolaire, et des espaces ALSH, RAM et Garderie. Afin de maîtriser les consommations d'énergie et de proposer un excellent confort, l'isolation thermique sera une priorité (dont pare soleil).
Partenaires	Département, Région
Coût prévisionnel	497 000€
Plan de financement	NC
Calendrier	DSIL : 149 100€ DETR : 149 100€ CD 63 : 89 460€ Commune : 209 340€
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

PIGNOLS : alimentation des fontaines

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau
Maître d'ouvrage	Commune de PIGNOLS
Description de l'action	La commune possède un riche patrimoine de fontaines toutes restaurées, mais malheureusement plus alimentées en eau. Le projet consiste donc en leur réalimentation à partir d'une fontaine en amont du village.
Partenaires	
Coût prévisionnel	20 000€
Plan de financement	DSIL 10 000€ Autofinancement : 10 000€
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<i>Non renseigné</i>

PIGNOLS : création d'un verger conservatoire et participatif

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	13-protéger et valoriser la biodiversité
Maître d'ouvrage	Commune de PIGNOLS
Description de l'action	Très attachée au maintien de son patrimoine végétal et de sa biodiversité, la commune va planter un verger multivariétal avec haie entomofaune. Le projet élaboré en partenariat avec le CEN sera participatif et coopératif (enfants et habitants de la commune). Il intégrera le réseau de verger conservatoire existant de Mond'Arverne (St Sandoux, St Georges, Mirefleurs...). Il sera accompagné d'un programme de sensibilisation auprès des enfants du village, et des habitants de sessions de sensibilisation à l'arboriculture et à la préservation de la biodiversité et des paysages.
Partenaires	
Coût prévisionnel	5 000€
Plan de financement	DSIL : 2 000€ Commune : 3 000€
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Linéaire replanté

PIGNOLS : installation d'une réserve incendie à Pardines

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau
Maître d'ouvrage	Commune de PIGNOLS
Description de l'action	Dans le cadre du plan de secours et dans un souci d'intégration paysagère, la commune a décidé d'enterrer la citerne incendie
Partenaires	SDIS 63
Coût prévisionnel	14 662€
Plan de financement	DSIL 3 446€ DETR : 4399€ Autofinancement : 6817
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Non communiqué



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

PIGNOLS : engazonnement du cimetière

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	S'adapter au réchauffement climatique
Maître d'ouvrage	Commune de PIGNOLS
Description de l'action	Afin d'avoir une gestion écologique du cimetière (zéro phyto, continuité écologique, préservation des ressources), la commune va le végétaliser. Engazonnement et création des haie
Partenaires	
Coût prévisionnel	6 910€
Plan de financement	DSIL : 2 073€ Commune : 4837€
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Linéaire végétalisé



IGNOLS : installation de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal à Pardines

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de IGNOLS
Description de l'action	Dans le cadre de la mise en œuvre du plan climat de Mond'Arverne communauté et plus précisément du déploiement de panneaux photovoltaïques sur toiture "publique", la commune de Ignols a engagé la réalisation d'une toiture (bâtiment des employés communaux)
Partenaires	Adhume
Coût prévisionnel	20 000€
Plan de financement	DSIL : 8 500€ CD 63 : 5000€ Commune : 6500€
Calendrier	Travaux fin 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans production globale



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

PIGNOLS : réalisation d'un audit énergétique sur 3 logements

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de PIGNOLS
Description de l'action	Dans un souci d'économie d'énergie la commune souhaite engager un diagnostic énergétique de 3 logements communaux préalablement à l'engagement de travaux
Partenaires	ADUHME
Coût prévisionnel	2 500€
Plan de financement	DSIL : 1 500€ Commune : 1000€
Calendrier	Diagnostic fin 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans production globale



SAINT AMANT TALLENDE – création de cheminements doux et végétalisation d'espaces urbains

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	12 s'adapter au réchauffement climatique
Maître d'ouvrage	Commune de SAINT AMANT TALLENDE
Description de l'action	<p>Création de circulations douces entre les zones d'extension de l'habitat (au Nord, Est et Ouest) et le bourg historique doté de commerces, services et équipements publics.</p> <p>Ceci se décline notamment avec la mise en place des deux passerelles sur la Veyre pour assurer une liaison directe vers l'activité de centre bourg et une coté Est via les écoles et services périscolaires.</p> <p>Deux portions de chemin sont créées, d'autres sont aménagées et balisées tout comme des trottoirs élargis, dégagés de leurs obstacles et mis aux normes PMR.</p> <p>Végétalisation des espaces extérieurs scolaires, péri-scolaires et périphériques (city park)</p> <p>1- Priorité au végétal : Plusieurs zones bitumées vont être découpées puis plantées. Certaines avec des arbres pour créer des zones d'ombres, d'autres avec des arbustes ou des grimpants pour rafraichir l'atmosphère.</p> <p>2- Création d'une zone d'ombrage : une pergola sera installée dans la cour de l'école élémentaire,</p> <p>3- Peinture de certaines zones bitumées : Pour limiter l'absorption de la chaleur par les zones noires goudronnées, de la peinture blanche sera appliquée.</p>

	<p>Reconquête de 2 friches naturelles :</p> <p>1. le site de l'ancienne décharge, située en entrée de commune quand on arrive de Tallende. Le site a été remblayé en 2020 et les travaux se sont terminés par un apport en terre végétale. Il reste à replanter l'ensemble de la zone (15 000m²)</p> <p>2. le site du "pré des soeurs" situé au coeur du village, création d'une zone verte de biodiversité sur 5 000m². Située à proximité des écoles, projet construit avec la LPO pour en faire une zone refuge pour les oiseaux. Les enfants pourront contribuer en réalisant différents nichoirs (oiseaux, chauve-souris, hérissons...)</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	180 000HT
Plan de financement	NC
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb de km de pistes cyclable Surface revégétalisée

SAINT AMANT TALLENDE – inclusion numérique à l'école

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire solidaire et connecté
Objectif opérationnel	O6 développer l'accès au numérique
Maître d'ouvrage	Commune de SAINT AMANT TALLENDE
Description de l'action	<p>Tranche 1 : Equipement numérique au sein de l'école</p> <p>Objectif de généraliser l'emploi du numérique éducatif au sein de notre école élémentaire et primaire afin de favoriser l'acquisition d'une culture et de compétences numériques par les élèves, inclure la dimension numérique dans les apprentissages et favoriser les échanges avec les familles.</p> <p>Ce volet se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'acquisition d'équipements numériques mobiles mutualisables (24 tablettes numériques + valises de stockage et recharge) - Mise en place d'une borne wifi au sein de l'établissement - Abonnement aux services et ressources liées, notamment Espace Numérique Partagé <p>Tranche 2 : Faciliter l'accès à des équipements informatiques et de visioconférence par la population</p> <p>Objectif de disposer au sein de la commune d'équipements numériques pouvant à la fois être utilisés par l'exécutif local, par les associations, voire du grand public dans un second temps, afin de promouvoir et améliorer l'usage de ces technologies, faciliter les échanges extra-communaux en limitant les déplacements, faciliter les démarches administratives...</p>

	<p>Ce volet se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition d'un équipement de visioconférence (audiconférence) <p>Cet équipement pourra être installé dans une salle de la commune à destination de l'exécutif local afin de faciliter les échanges à distance et de limiter les déplacements.</p> <p>Il pourra également être mis à disposition des associations locales dans leur fonctionnement régulier ou dans le cadre d'organisation de manifestation / ateliers spécifiques orientés vers l'inclusion numérique ou nécessitant l'emploi d'outils numériques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition d'un équipement informatique destiné à être mis à disposition du public en logique d'accès à des services publics, contacts, démarches administratives...
Partenaires	
Coût prévisionnel	15 000HT
Plan de financement	Etat : 6000€ Commune : 9 000€
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb d'Écoles et de bâtiments publics équipés en numérique

SAINT AMANT TALLENDE – reconquête d'une friche industrielle

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de SAINT AMANT TALLENDE
Description de l'action	<p>Reconquête friche industrielle d'une papeterie fermée en 1985, découpée en lots, et dont environ 4 600 m² (sur 10 000) n'ont reçus aucun aménagement depuis.</p> <p>Acquisition et transformation de la partie la plus spacieuse (3 273 m² dont 1 500 m² couverts comprenant une halle de 957 m² avec 6,5 m sous fermettes) pour reconversion avec mixité des usages : tiers lieu, services, habitat,</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	225 000€ HT
Plan de financement	NC
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

***SAINT GEORGES SUR ALLIER : Rénovation du réseau d'eau pluviale
rue de la roquette***

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Georges sur Allier
Description de l'action	Installation d'un collecteur d'eau pluviale
Partenaires	
Coût prévisionnel	37 250€
Plan de financement	DSIL 11 175€ DETR : 18 625€ Commune : 7 450€
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	/



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**SAINT GEORGES SUR ALLIER : rénovation du bassin d'orage de
LIGNAT**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Georges sur Allier
Description de l'action	Aménagement d'ouvrage de rétention et de gestion des eaux pluviales sur le secteur de Lignat Champ du Renard
Partenaires	
Coût prévisionnel	316 430€
Plan de financement	DSIL 100 181€ DETR : 152 965€ Commune : 63 284€
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	/

SMGF – mise en valeur pastorale et paysagère des puys de Charmond, Combegrasse, et Rodde

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un positionnement économique et touristique à conforter
Objectif opérationnel	O9 Conforter l'offre autour d'un tourisme durable
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte de Gestion Forestière d'Aydat
Description de l'action	<p>Ce projet s'inscrit dans les enjeux de gestion de la chaîne des puys et du haut lieu tectonique chaîne des puys faille de Limagne, inscrit sur la liste du patrimoine mondial.</p> <p>Il s'inscrit dans une démarche intégrative (paysage-tourisme-pastoralisme-agriculture) avec des actions concrètes pour améliorer l'attractivité du territoire tout en mettant en valeur son patrimoine géologique.</p>
Partenaires	Département, parc naturel régional des volcans d'auvergne, fondation de France
Coût prévisionnel	209 000€ HT
Plan de financement	Etat DSIL : 50 000€ Fondation de France : 50 000€ Département : 16 000€ Commune d'Aydat : 5 000€ Autofinancement : 88 000€
Calendrier	2021 début des travaux 2024 fin des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation touristique (écocompteur) Nb d'ha remis en pâture



Olloix : Rénovation de l'église

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune d'Olloix
Description de l'action	Projet portant sur une rénovation globale : <ul style="list-style-type: none">• chœur• électricité• fresques médiévales• toit• clocher• statues
Partenaires	Etat DETR
Coût prévisionnel	300 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2021/2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

SAINT SATURNIN- Aménagement de la traverse RD N°28- Tranche 1

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	Il est envisagé d'aménager en traverse la RD n°28, dite route de Champeix, pour des raisons de sécurité, mais aussi pour intervenir sur les réseaux d'assainissement (eaux pluviales, eaux usées), et les réseaux secs. Le programme évalué à 1 000 000,00 € se fera en plusieurs tranches. La tranche 1 est évaluée à 50 000,00 €
Partenaires	
Coût prévisionnel	50 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	Commune : 50 000,00€
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	/



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**SAINT SATURNIN- Rénovation de la chapelle romane Sainte
Magdeleine Tranche 1**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Protéger et valoriser le patrimoine et la cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	La chapelle romane du XII -ème siècle nécessite des travaux d'intervention sur les façades, la couverture et la crypte. L'ensemble est évalué à 700 000,00 €.
Partenaires	
Coût prévisionnel	20 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	Commune : 20 000,00€
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**SAINT SATURNIN- Travaux de préservation de l'église de Saint
Saturnin- Tranche 1**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Protéger et valoriser le patrimoine et la cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	L'église du XII -ème siècle fait partie des 5 églises romanes majeures en Auvergne. La préservation de l'immeuble nécessite le changement des fenêtres de la sacristie, et la mise en place d'un chauffage par panneaux électriques sur roulette pour mieux accueillir le public. Le coût de ces travaux est évalué à 33 261 euros. Ces travaux seront réalisés en 2 tranches.
Partenaires	
Coût prévisionnel	7 465,00 € hors taxe.
Plan de financement	Commune : 7 465,00€
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

SAINT SATURNIN- Rénovation de la Fontaine Renaissance- Tranche 1

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Protéger et valoriser le patrimoine et la cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	La fontaine « Renaissance » du XVème siècle, située face au château de Saint Saturnin, est classée monument historique. Elle nécessite des travaux pour la restauration des parements et, une intervention sur le fonctionnement de son système hydraulique afin d'assurer le recyclage des eaux rejetées. Les travaux sont évalués à 70 000 €.
Partenaires	CR AURA :
Coût prévisionnel	20 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	CR AURA : 16 800,00€ Commune : 3 200,00 e
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



SAINT SATURNIN- Acquisition du Clos d'Issac

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	La commune veut acquérir un ensemble bâtementaire appelé Le Clos d'Issac d'une surface de 44 527 m ² , afin de créer un lieu attractif pour le développement de services à la population, salle des fêtes, d'activités, ...tiers lieu
Partenaires	
Coût prévisionnel	670 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	Commune : 670 000 ,00€
Calendrier	Acquisition : décembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

SAINT SATURNIN- Rénovation de la mairie

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation thermique des bâtiments et le déploiement des énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	Il s'agit de remplacer la chaudière au fuel, par un chauffage plus économe de type pompe à chaleur (PAC). De plus afin de rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite, des travaux d'extension de la salle du conseil et des mariages sont prévus. L'ensemble des travaux est évalué à 397 000,00 euros. En 2021, une tranche 1 est programmée
Partenaires	
Coût prévisionnel	70 000,00 € hors taxe.
Plan de financement	Commune : 70 000,00€
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans production globale



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**SAINT SATURNIN- Téléphonie et équipement numérique de la mairie-
Tranche 1**

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire solidaire et connecté
Objectif opérationnel	Développer l'accès au numérique
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin
Description de l'action	Une refonte des systèmes de téléphonie, d'informatique et du site internet de la mairie est indispensable, les outils actuels sont en passe de devenir obsolètes. Le coût prévisionnel est de 15 000,00 euros. Le programme est prévu en 2 tranches.
Partenaires	
Coût prévisionnel	7 500,00 € hors taxe.
Plan de financement	Commune : 7 500,00€
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb d'Écoles et de bâtiments publics équipés en numérique

Sallèdes : projet solaire dôme

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Sallèdes
Description de l'action	Dans le cadre du groupement de commande porté par Mond'Arverne communauté, la commune de Sallèdes projette d'installer une centrale photovoltaïque de 9KWC sur le toit de la salle des fêtes avec vente d'électricité.
Partenaires	
Coût prévisionnel	20 000 €
Plan de financement	DSIL 42.5% : 8 500 € CD 63 25% : 5 000 € PNR LF 12.5 % : 2 500 € Autofinancement 20 % : 4 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans prod globale Émission de gaz à effet de serre par habitant et par an



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Sallèdes : diagnostic énergétique des bâtiments

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Sallèdes
Description de l'action	La commune ne dispose pas aujourd'hui d'une analyse sur l'état de son patrimoine bâti d'un point de vue énergétique. Ce diagnostic est donc un préalable indispensable à la programmation des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux. La commune avait candidaté au SDIE porté par Mond'Arverne communauté.
Partenaires	ADUHME
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Sallèdes : sanitaires école

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Sallèdes
Description de l'action	Le projet consiste en l'installation de 3 sanitaires au sein du groupe scolaire. En effet, le nombre de sanitaires actuellement en place n'est pas suffisant au regard du nombre d'élèves.
Partenaires	
Coût prévisionnel	8 000 €
Plan de financement	DSIL 31% : 2 500 € Autofinancement : 5 500 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



Sallèdes : Travaux d'assainissement

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Poursuivre la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques
Maître d'ouvrage	Commune de Sallèdes
Description de l'action	Dernière phase de travaux sur le réseau portant sur la grande rue et la route départementale.
Partenaires	
Coût prévisionnel	99 015 €
Plan de financement	Département 23% : 23 000 € État 33% DSIL: 32 687 € Agence de l'eau 24% : 23 408 € Autofinancement 20 % : 19 920 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	/



Sallèdes : aménagement de bourg / voirie

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Sallèdes
Description de l'action	Aménagement du bourg (voirie) : revêtement, stationnement, végétalisation de la grande rue + d'une place avec déplacement du monument aux morts.
Partenaires	
Coût prévisionnel	456 759 €
Plan de financement	Département 12 % FIC : 56 235 € Département sectoriel 20% : 90 000 € État 20 % DETR 2020 : 90 000 € Etat 33% DSIL : 150 763 € Autofinancement 15% : 69 761 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune



Sallèdes : voirie lassias

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Sallèdes
Description de l'action	Réfection de cette voirie.
Partenaires	
Coût prévisionnel	62 388 €
Plan de financement	Département 22% FIC : 13 600 € État 30% DETR : 18 716 € Autofinancement 48% : 30 072 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

Tallende : rénovation des ateliers communaux

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Tallende
Description de l'action	Rénovation de la toiture et des menuiseries. Bâtiment de – de 1000 m2.
Partenaires	Etat Ligne sectorielle Région (50%)
Coût prévisionnel	Travaux : 48 000 €
Plan de financement	Région 50% : 24 000 € DETR 30 % : 14 400 € Autofinancement 20% : 9 600 €
Calendrier	2021 à 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<i>Economie d'énergie</i>



Tallende : équipements mobilité douce

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire solidaire et connecté
Objectif opérationnel	Favoriser la mobilité douce
Maître d'ouvrage	Commune de Tallende
Description de l'action	Acquisition et mise en place de mobilier urbain sur l'ensemble de la commune afin de favoriser la mobilité douce. Arceaux pour stationnement vélos sur 12 sites publics et zone commerciale, ainsi que des tables et bancs pour la mise en valeur des vergers.
Partenaires	Etat DSIL
Coût prévisionnel	30 648 €
Plan de financement	DSIL 80 % : 24 518.40 € Autofinancement 20% : 6 129.60 €
Calendrier	Réalisation au 31 octobre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergie



Tallende : rénovation énergétique groupe scolaire T1

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Tallende
Description de l'action	<p>Le projet comprend plusieurs volets de rénovation.</p> <p>T1 Rénovation énergétique : isolation, mode de chauffage, menuiseries.</p> <p>T2 et 3 Un volet de rénovation plus globale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Plomberie, électricité• Numérique dans les classes• Restaurant scolaire <p>Bâtiment de + de 1000m2</p> <p>2021 : diagnostic et chiffrage</p> <p>2022 : début des travaux</p>
Partenaires	ADUHME Etat DSIL
Coût prévisionnel	Tranche 1 : rénovation énergétique : 500 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2021 à 2024 pour l'ensemble des tranches
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergie



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Tallende : mise en œuvre de la vidéoprotection

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Tallende
Description de l'action	Après consultation locale des habitants, 79% d'avis favorables à l'implantation d'un système de vidéoprotection. 2021 : lancement d'une étude pour estimation du coût de l'acquisition et de l'installation
Partenaires	Etat Ligne sectorielle Région (50% avec plafond de dépenses à 100 000 € HT)
Coût prévisionnel	Acquisition / installation : 80 000 €
Plan de financement	Région 50% : 40 000 € DETR 30 % : 24 000 € Autofinancement 20% : 16 000 €
Calendrier	2021 à 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	/

VEYRE-MONTON – Aménagement de quartier

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Aménagement de quartiers (park de jeux, parking, rénovation et embellissement de murs de soutien). Quartier de la Chaume, terrain Pont de Veyre, arrêt de bus soulasse, murs nus, terrain de pétanque soulasse.
Partenaires	Département Etat
Coût prévisionnel	290 000,00 €
Plan de financement	Etat – 30% = 87 000 € Département 25% = 72 500 € Commune = 130 500 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

VEYRE-MONTON – Entrée de bourg

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O2 Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Aménagement et embellissement de l'entrée de bourg avenue de l'Occitanie.
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	30 000,00 €
Plan de financement	Département 25% = 7 500 € Commune = 22 500 e
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

VEYRE-MONTON – halle aux sports

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Changement du revêtement du gymnase appelé « halle aux sports » pour une pratique « multisports » de meilleure qualité et plus sécurisée pour les pratiquants.
Partenaires	Région
Coût prévisionnel	90 000,00 €
Plan de financement	Région 50% = 45 000 € Commune = 45 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire

VEYRE-MONTON – local de pétanque

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Extension et rénovation du local de pétanque, création d'un auvent.
Partenaires	Région
Coût prévisionnel	10 000 €
Plan de financement	Région – 20% = 2 000 € Commune = 8 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire

VEYRE-MONTON – Logements d'urgence

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O1 adapter et développer l'offre de logements
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Création de logements d'urgence communaux dans les locaux de l'ancienne poste
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	60 000 €
Plan de financement	Département 25% = 15 000 € Commune = 45 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire Production de logements

VEYRE-MONTON – installation de panneaux photovoltaïques

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Installation de panneaux photovoltaïque sur l'ancienne poste
Partenaires	Solair'dôme
Coût prévisionnel	20 000 €
Plan de financement	Solair'dôme – 40 % = 8 000 € Commune = 12 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans production globale

VEYRE-MONTON – Réhabilitation caserne des pompiers

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maitre d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Réhabilitation de la caserne des pompiers (THERMIQUE et PHOTOVOLTAÏQUE HORS SOLAIRE DÔME), utilisation de la filière bois local. Maison des associations (en zone inondable donc travaux pour éviter les inondations)
Partenaires	Département Etat Région Solair'dôme
Coût prévisionnel	586 000,00 €
Plan de financement	Région = 185 844 € Département = 39 480 € Etat DTR = 135 194 € Commune = 225 482 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Part d'ENR dans production globale Évolution des consommations



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

VEYRE-MONTON – Mise aux normes de l'ancienne gendarmerie

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Réhabilitation de la gendarmerie actuelle (programme pluriannuel), mise aux normes et mise en sécurité.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	60 000,00 €
Plan de financement	Commune = 60 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire

VEYRE-MONTON – Transformation « cave Rodier »

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	"CAVE RODIER", Rénovation d'une cave pour créer une salle d'exposition permanente (exposition des découvertes des fouilles de Coirent ?)
Partenaires	Région
Coût prévisionnel	50 000,00 €
Plan de financement	Département – 20 % = 10 000 € Commune = 40 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire Part d'ENR dans la production globale Évolution des consommations

VEYRE-MONTON – Rénovation du groupe scolaire Jean Moulin

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Rénovation du groupe Scolaire Jean Moulin (fentes dues à la sécheresse), rénovation des huisseries + rénovation ALSH
Partenaires	Etat Département CAF
Coût prévisionnel	465 000 €
Plan de financement	CAF = 150 000 € Département 20% = 93 000 € Etat DSil – 40 % = 186 000 € Commune = 36 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations

VEYRE-MONTON – Rénovation salle Occitanie

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Rénovation de la SALLE OCCITANIE (Rénovation bâtiment, intérieur et extérieur), isolation, énergie, bâtiment. Création d'une salle associative pour : assistantes maternelles, association personnes âgées, ciber club + association pour le conseil municipal des jeunes
Partenaires	Région
Coût prévisionnel	800 000,00 €
Plan de financement	Région – 50% = 400 000 € Département – 20 % = 160 000 € Commune = 240 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans production globale

VEYRE-MONTON – Rénovation de la Tour de Bailly

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	04 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Rénovation de la tour de Bailly (salle communale et associative)
Partenaires	Département
Coût prévisionnel	NC
Plan de financement	NC
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Part d'ENR dans production globale Évolution des consommations

VEYRE-MONTON – Vestiaire football féminin

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	O3 Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Extension des vestiaires pour le club de football féminin et installation de panneaux photovoltaïque dans le cadre de l'opération solair'dôme
Partenaires	Région Solair'Dôme
Coût prévisionnel	150 000 €
Plan de financement	Département 50% = 75 000 € Solair'dome= 20 000 € Commune = 35 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations Part d'ENR dans prod globale

VEYRE-MONTON – isolation thermique du local de chasse

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune d'Yronde et Buron
Description de l'action	Isolation du local communal dans lequel est installé la société de chasse
Partenaires	ETAT
Coût prévisionnel	10 000,00 €
Plan de financement	Etat – 30 % = 3 000 € Commune = 7 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Évolution des consommations

VEYRE-MONTON – Rénovation de la mairie

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	11 Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune d'Yronde et Buron
Description de l'action	Réhabilitation de la mairie et rénovation énergétique
Partenaires	ETAT
Coût prévisionnel	181 000 €
Plan de financement	Etat DETR – 31.24 % = 56 550 € Département – 48.76 % = 88 255 € Commune = 36 195 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Part d'ENR dans production globale Évolution des consommations

VEYRE-MONTON – Sécurisation de la butte de Buron

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	04 Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune d'Yronde et Buron
Description de l'action	Sécurisation de la butte de Buron et programme de valorisation patrimonial par la création d'un sentier d'interprétation.
Partenaires	Europe Leader
Coût prévisionnel	16 000 €
Plan de financement	Leader – 80% = 12 800 € Commune = 3 200 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification par commune

VEYRE-MONTON – Rénovation restaurant la Padelle

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	un positionnement économique et touristique à conforter
Objectif opérationnel	O9 Conforter et structurer l'offre autour d'un tourisme durable
Maître d'ouvrage	Commune de Veyre-Monton
Description de l'action	Rénovation du restaurant la Padelle
Partenaires	Région
Coût prévisionnel	NC
Plan de financement	NC
Calendrier	Fin 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<i>Nombre net d'entreprises du secteur du tourisme</i>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Aménagement du terrain de foot

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	Dans le cadre de sa politique sportive, la commune souhaite réaménager le stade de football : gazon, vestiaires et tribunes.
Partenaires	
Coût prévisionnel	400 000 €
Plan de financement	DETR 30 % : 120 000 € Autofinancement 70 % : 280 000 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Conseiller numérique

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	Création d'un poste de conseiller numérique qui assurera ses missions au sein de la MFS et viendra ainsi compléter l'offre de services offertes aux habitants. Objectifs : médiation numérique, accompagnement dans les démarches dématérialisées. Poste sur 2 ans.
Partenaires	
Coût prévisionnel	40 000 € / an
Plan de financement	Appel à projet état : 100%
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'équipements publics équipés en numérique et actions d'accompagnement



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Plan de relance numérique dans les écoles

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire solidaire et connecté
Objectif opérationnel	Développer l'accès au numérique
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	<p>L'ensemble du matériel informatique présent au sein des 4 écoles de Vic le Comte / Longues va être renouveler afin de permettre un équipement adapté aux nouveaux usages et besoins des enseignants.</p> <p>Pour rappel, les écoles sont déjà équipées de tableaux numériques.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	40 300 €
Plan de financement	DETR 50% : 20 150 € Autofinancement 50% : 20 150 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'équipements publics équipés en numérique et actions d'accompagnement



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Création d'une maison France services

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maitre d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	<p>Aménagement d'une aile de la mairie pour déployer une MFS (à la place des locaux actuels de la mission locale).</p> <p>Aménagement du rez de chaussée et R+1 : travaux de réhabilitation pour création d'espaces d'accueil et de confidentialité.</p> <p>Recrutement de 2 agents d'accueil formés (subvention de fonctionnement de 30 000 € / an).</p> <p>Permanences de la poste, mission locale, PMI, assistantes sociales...</p> <p>Présence conseiller numérique en plus des 2 agents d'accueil.</p> <p>Ouverture en 2022.</p>
Partenaires	La poste, conseil départemental
Coût prévisionnel	Travaux : 73 000 €
Plan de financement	DETR 45% : 32 850 € Autofinancement 55% : 40 150 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Parking de la maison médicale

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	La Maison médicale pluridisciplinaire qui sera implantée à proximité du Parc Montcervier a besoin d'un espace de stationnement d'une quarantaine de places.
Partenaires	
Coût prévisionnel	50 000 €
Plan de financement	DETR 50% : 25 000 € Autofinancement 50% : 25 000 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire

Vic le Comte : Petite ville de demain, plan guide

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	<p>Candidature déposée par la commune de Vic / Mond'Arverne communauté.</p> <p>Projet en 2 temps :</p> <p>1 - 1ère convention PVD d'une durée de 18 mois : recrutement du chef de projet sur 6 ans (40 000 € / an) et lancement du "plan guide" (80 000 € HT), étude sur 12 mois.</p> <p>Le plan guide constituera un document cadre définissant la stratégie du développement communal pour les 10 ans à venir.</p> <p>2 - 2ème convention PVD : de nombreuses actions du plan guide ont vocation à alimenter la 2ème convention PVD qui sera conclue à l'issue des 18ers mois.</p> <p>Pas de visibilité à ce stade sur les actions identifiées dans l'attente de la réalisation du plan guide mais elles seront nombreuses et en cohérence avec le programme PVD.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	80 000 €
Plan de financement	Programme PVD 75 % : 60 000 € Autofinancement 25 % : 20 000 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	/

Vic le Comte : Petite ville de demain, poste de chargé de mission

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Aménager et valoriser les centres bourgs
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	<p>Candidature déposée par la commune de Vic / Mond'Arverne communauté.</p> <p>Projet en 2 temps :</p> <p>1 - 1ère convention PVD d'une durée de 18 mois : recrutement du chef de projet sur 6 ans (40 000 € / an) et lancement du "plan guide" (80 000 € HT), étude sur 12 mois.</p> <p>Le plan guide constituera un document cadre définissant la stratégie du développement communal pour les 10 ans à venir.</p> <p>2 - 2ème convention PVD : de nombreuses actions du plan guide ont vocation à alimenter la 2ème convention PVD qui sera conclue à l'issue des 18ers mois.</p> <p>Pas de visibilité à ce stade sur les actions identifiées dans l'attente de la réalisation du plan guide mais elles seront nombreuses et en cohérence avec le programme PVD.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	40 000 € / an
Plan de financement	Programme PVD 75 % : 30 000 € Autofinancement 25 % : 10 000 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	/



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Rénovation énergétique des bâtiments communaux

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	Plusieurs bâtiments concernés : <ul style="list-style-type: none">• Mairie : porte et volets : 27 000 € HT• École Jacques Prévert : fenêtres : 40 000 € HT• Bâtiments communaux : portes et fenêtres : 7 000 € HT• Centre technique municipal : installation récupérateur eaux de pluie : 34 000 € HT
Partenaires	
Coût prévisionnel	108 000 €
Plan de financement	DETR 30 % : 32 400 € Autofinancement 70 % : 75 600 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution des consommations



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Restauration du petit patrimoine bâti

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Protéger et valoriser le patrimoine et le cadre de vie du territoire
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	Dans le cadre de la revalorisation du centre-bourg et de développement de l'attractivité touristique de la commune. Objectif de valorisation patrimoniale et touristique du centre-bourg de Vic le Comte : fontaines notamment.
Partenaires	
Coût prévisionnel	60 000 €
Plan de financement	DETR 30 % : 18 000 € LEADER 50% : 30 000 € Autofinancement 20 % : 12 000 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'opérations de requalification



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : 2 opérations solaire dôme

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire durable et résilient
Objectif opérationnel	Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d'énergies renouvelables
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	Dans le cadre du groupement de commande porté par Mond'Arverne communauté, la commune de Vic le Comte projette d'installer 2 centrales photovoltaïques de 9KWC sur le toit bâtiments communaux avec vente d'électricité.
Partenaires	ADUHME
Coût prévisionnel	Travaux : 40 000 €
Plan de financement	DETR 50% : 20 000 € Autofinancement : 20 000 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Part d'énergie renouvelable dans production globale Evolution des consommations





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Vic le Comte : Extension du dojo

CRTE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Orientation stratégique	Un territoire vécu et attractif
Objectif opérationnel	Assurer un niveau d'équipements et de services adapté au développement de la population
Maître d'ouvrage	Commune de Vic le Comte
Description de l'action	La commune de Vic le Comte dispose d'un dojo arts martiaux qu'elle souhaite agrandir afin de répondre aux besoins des pratiquants.
Partenaires	
Coût prévisionnel	80 000 €
Plan de financement	DETR 60% : 48 000 € Autofinancement 40% : 32 000 €
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure nette du nombre de services et d'équipements présents sur le territoire

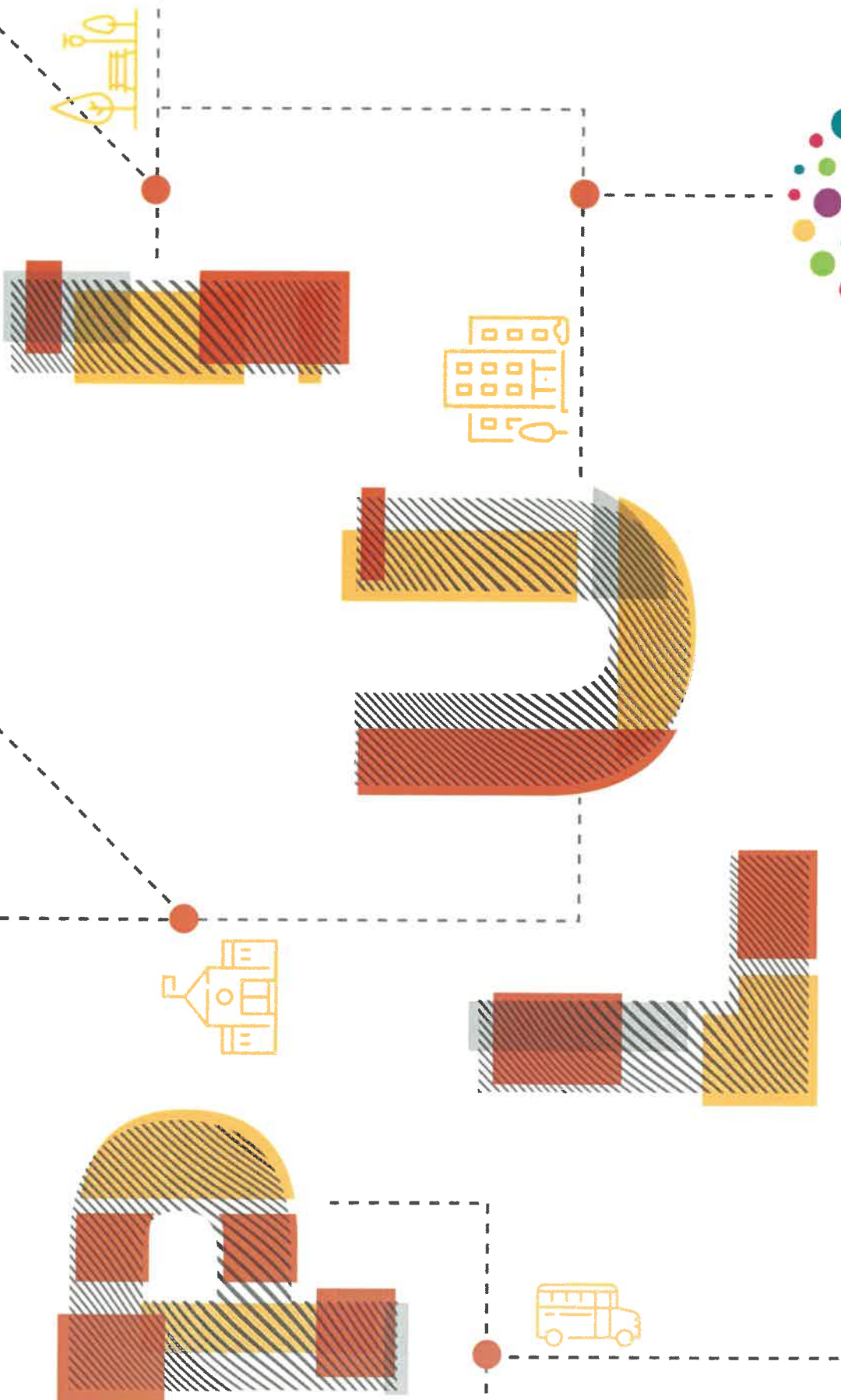


CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexe 4 : synthèse évaluation environnementale PLUi



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



CONSTATS

ATOUTS

- Une diversité de paysages qui témoignent de l'origine géologique et des modes d'occupation humaine anciens générant une diversité d'ambiances.
- Des points focaux forts servant de point repère et participant à l'identité et l'identification du territoire (Puy de Dôme, Mont Dore, Monts du Forez, Plateau de Gergovie, Puy...).)
- Des lieux identitaires forts (PNR des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez, site UNESCO de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne, Plateau de Gergovie, Sites archéologiques...)
- Une richesse patrimoniale importante, reconnue par de nombreux inventaires (site UNESCO, sites classés et inscrits Monuments Historiques, sites classés et inscrits au titre de la loi 1930,...) concernant le patrimoine bâti et naturel, et une grande présence d'un petit patrimoine globalement préservé.
- Des motifs paysagers témoins des activités passées qui participent à la qualité des paysages.
- De nombreux outils de valorisation des paysages (itinéraires de découvertes, signalétiques des lieux patrimoniaux etc.)

FAIBLESSES

- Une dynamique urbaine importante qui vient brouiller les équilibres paysagers, avec une tendance à l'étalement urbain sans relation à son contexte.
- Une déprise agricole conduisant à un enrichissement des coteaux participant également à une transformation des équilibres paysagers avec une tendance à l'uniformisation.
- Une partie centrale fortement soumise aux dynamiques de banalisation (enrichissement, étalement urbain...) qui est également la plus perceptible en concentrant les infrastructures de transports majeurs.

ENJEUX

- Une tendance globale à l'uniformisation et la standardisation du territoire par la disparition des motifs paysagers, l'uniformisation agricole avec une tendance forte aux remembrements entraînant la diminution des diversités (de couleurs, de textures, de formes...), l'étalement urbain sur un modèle standardisé nationalement.
- La prise en compte du grand paysage dans les choix urbanistiques afin de préserver l'identité de Mond'Arverne, sa typicité et sa qualité des paysages ;
- La valorisation des grands espaces remarquables et patrimoniaux (PNR, UNESCO, lieux patrimoniaux...) mais aussi de l'entre-deux que constitue le val d'Allier peu concerné par des inventaires de protection ;
- La valorisation des vues et des itinéraires de découvertes, en étant vigilant à la qualité des espaces à proximité de ceux-ci ;
- L'adaptation des choix urbanistiques au contexte et à l'identité locale (implantation par rapport à la parcelle, morphologies, volumes...);
- La conservation des vues et de la silhouette des bourgs par la réflexion autour des hauteurs du bâti ;
- La préservation et la valorisation des motifs paysagers avec un modèle agricole adapté ;
- La préservation des espaces agricoles sensibles à l'enrichissement ;
- La valorisation du petit patrimoine et des espaces publics afin de garantir l'identité de Mond'Arverne ;
- Une vigilance sur la qualité des entrées de ville et une amélioration des plus dégradées, passant par des choix urbanistiques réfléchis nécessaires au maintien de la qualité paysagère du territoire.

CONSTATS

ATOUTS

- Un territoire très varié sur le plan géographique qui permet des milieux diversifiés entre plaine et montagne ;
- Une mosaïque d'habitats particuliers qui abrite une richesse biologique reconnue du fait de l'abondance d'inventaires ;
- Des cours d'eau constituant des réservoirs de biodiversité dont le lit et les berges sont préservés de toute forme d'urbanisation ;
- Un équilibre entre les espaces boisés et les espaces ouverts qui permet une transition paysagère et écologique et renforce les échanges ;
- Des actions menées avec la profession agricole qui s'engagent dans la préservation de la fonctionnalité écologique du territoire ;
- Une pollution lumineuse circonscrite à l'agglomération de Clermont-Ferrand et Issoire qui impacte peu le territoire, mise à part sur le Val d'Allier.

FAIBLESSES

- Des espaces remarquables soulignés par un zonage patrimonial, mais peu de zonages environnementaux à vocation réglementaire ;
- Une trame bleue dont la qualité (en termes de fonctionnalité et d'état chimique) est menacée par les activités agricoles ;
- Des espaces forestiers en grande partie privés qui posent des question sur les possibilités de gestion ;
- Une urbanisation linéaire le long de l'Allier, de l'Auzon et de la Veyre qui a tendance à créer un continuum urbain ;
- Des infrastructures linéaires majeures qui empêchent la fonctionnalité des corridors terrestres en gênant les déplacements Est-Ouest de la faune.

ENJEUX

- Le renforcement des zonages environnementaux à vocation réglementaire pour un encadrement plus efficace des espaces sensibles ;
- La protection des réservoirs de biodiversité, notamment aquatiques et humides, et l'encadrement des activités impactantes situées à proximité ;
- La poursuite de la gestion dynamique et des actions pédagogiques autour du réseau de zones humides ;
- La valorisation des ripisylves et de leur rôle écologique pour maintenir les espaces relais qu'elles constituent ;
- La restauration des cours d'eau du Val d'Allier notamment du point de vue de la qualité chimique et le maintien des milieux remarquables attenants ;
- Une gestion des milieux forestiers privés à accompagner ;
- Le renforcement des corridors écologiques passant par le Val d'Allier pour rétablir les échanges Est-Ouest ;
- Le renforcement du réseau bocager et des boisements dans les espaces agricoles et notamment dans les zones les plus contraintes de la plaine du Val d'Allier ;
- La prise en compte systématique de la TVB dans les projets d'urbanisation ;
- Le développement d'une trame verte urbaine qui s'amorce par la végétalisation des espaces publics ;
- Le maintien et la réalisation d'axes de passage le long des grandes infrastructures de transport en particulier l'A75 et la mise en place d'aménagements TVB permettant une meilleure visibilité ;
- La sensibilisation et l'implication des citoyens aux projets de restauration et de valorisation de la biodiversité et des milieux naturels.

CONSTATS

- Une croissance démographique ralentie depuis 2009, après une croissance soutenue jusque dans les années 1990 ;
- Un taux de croissance démographique inférieur de presque de moitié par rapport aux territoires de comparaison (Billom Communauté et Riom Limagne et Volcans) ;
- Une croissance démographique historiquement portée par le solde migratoire jusqu'en 2009, année charnière, où le solde naturel est le principal facteur d'évolution (0,39% contre 0,15% annuellement pour le solde migratoire entre 2009 et 2014) ;
- Une concentration de la population au sein des pôles de proximité (43% de la population) et une croissance démographique plus élevée en leur sein ;
- Mond'Arverne Communauté, l'une des intercommunalités présentant la plus faible part des personnes âgées du département mais soumise au vieillissement de la population ;
- Des ménages en moyenne de petites tailles, en comparaison avec les territoires voisins (2,36 pour le territoire, contre 2,40 pour Billom Communauté et 2,80 pour Riom Limagne et Volcans) ;
- Une structure familiale en mutation, avec une nette évolution des familles monoparentales (+14%) et des personnes seules (+12%) ;
- Des mobilités résidentielles caractérisées par davantage de ménages quittant le territoire que de nouveaux arrivants ;
- Une problématique de maintien des jeunes adultes sur le territoire (20-35 ans) et des nouveaux arrivants qui s'installent à 42% dans les 5 pôles de vie du territoire.
- Un revenu médian relativement élevé à l'échelle de Mond'Arverne mais des disparités entre les différents niveaux de l'armature territoriale (25 151€ dans les pôles de proximité, 22 460 € dans les pôles de vie et 22 578 € dans les communes rurales).

ENJEUX

- Le renforcement de l'attractivité territoriale pour maintenir une croissance démographique, permettre le renouvellement de la population et favoriser une mixité générationnelle ;
- L'accompagnement du vieillissement de la population en cours, pour répondre à leurs besoins ;
- L'émergence de nouveaux besoins liés aux mutations démographiques (vieillesse, éclatement des ménages, décohabitation, ...)
- La favorisation d'une mixité sociale et le maintien des familles monoparentales sur le territoire ;
- La prise en compte des populations les plus fragiles et le renforcement du lien social sur le territoire ;
- La mise en valeur des centres-bourgs et cœurs de villes afin de renforcer l'attractivité des communes ;

CONSTATS

- Une grande majorité de résidences principales, concentrée dans les pôles de proximité (42%) ;
- Plus d'un quart des logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques, principalement situés dans les communes rurales ;
- Une inadéquation entre le parc de logements et la taille des ménages (17% de petits logements contre 59% de ménages composés d'une à deux personnes) mais un rattrapage des petits logements en cours ;
- Une offre locative peu développée et une augmentation des prix à l'accession et de la pression foncière, conséquence directe de l'attractivité du territoire auprès des ménages clermontois ;
- Un taux de vacance de 7,9%, inférieur aux territoires de comparaison et du Puy-de-Dôme, plus élevé dans les pôles de vie, qui s'explique en partie par l'ancienneté du parc de logement ;
- Un parc de logements locatifs sociaux qui nécessite d'être développé, au regard des revenus moyens des ménages et du faible rapport attributions/demandes ;
- Une production de logements variables, supérieure à celle des territoires de comparaison, principalement portée par les pôles de proximité ;
- 59% des logements construits ont permis le maintien de la population en place sur le territoire (soit 114 logements) et 41% ont servi à l'accueil de nouveaux ménages ;
- Les communes rurales représentent le niveau d'armature où le point mort est le plus faible, c'est-à-dire où la plus grande part de logements construits a permis d'accueillir de nouveaux habitants ;
- **Des constructions majoritairement tournées vers l'habitat pavillonnaire très visibles sur les monts et qui marquent les paysages.**

ENJEUX

- L'adéquation des logements dans leurs tailles et leurs formes à l'évolution de la composition et des attentes des ménages ;
- La diversification de l'offre de logement afin de permettre les parcours résidentiels au sein de Mond'Arverne Communauté ;
- La régulation et la maîtrise du foncier pour soutenir l'accession aux logements pour les publics spécifiques et les plus fragiles.
- Le développement du parc locatif social, en cohérence avec les objectifs du PLH ;
- Une offre de logements à organiser entre les différents niveaux d'armature en fonction des équipements et du niveau de service ;
- La diversification des formes urbaines pour stopper l'uniformisation des paysages et la banalisation des entrées de villes et des silhouettes villageoises.
- Le soutien à l'attractivité du parc ancien en repérant l'habitat délaissé et dégradé pour lutter contre la vacance et la précarité énergétique ;
- La mobilisation et la reconquête du parc de logements vacants ;
- La mise en place d'actions globales de redynamisation des centralités pour créer des conditions favorables à la reconquête du logement ancien.

CONSTATS

- Un niveau d'équipement global satisfaisant, similaire à celui des territoires de comparaison ;
- Enfance/jeunesse : une offre globale pour un projet éducatif qui accompagne toutes les tranches d'âges ;
- Différents modes d'accueil destinés aux enfants, jeunes enfants et adolescents, tels que l'accueil collectifs (crèches, haltes garderies, structures multi-accueil, jardin d'enfants...), la présence d'assistantes maternelles, les accueils de loisirs, etc.
- Différents établissements scolaires répartis entre les écoles primaires et les 3 collèges présents sur le territoire, rassemblant 5 258 enfants ;
- Une structuration de l'offre qui n'est pas en adéquation avec les besoins des familles ;
- Des solutions de garde de petite enfance constituées en majorité par l'accueil individuel par une assistante maternelle (732 places, soit 83% des capacités totales) avec un tiers d'entre elles qui a plus de 55 ans et un manque de renouvellement ;
- Une grande disparité dans l'offre d'accueil de loisirs ;
- La présence d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement de la Scolarité) ;
- Une offre de médecins généralistes inférieure à celle du Puy-de-Dôme dont 30% a plus de 55 ans en 2016 ;
- Une concentration des équipements de santé dans les pôles de vie au détriment des communes rurales ;
- La désertification médicale ne se fait pas encore sentir sur le territoire avec certains médecins qui font encore des visites à domicile dans les villages et l'arrivée de jeunes médecins ;
- Des équipements et des services (aide à domicile, portage de repas) à destination des personnes âgées présents sur le territoire, à renforcer dans le cadre du vieillissement de la population engagé sur le territoire.

ENJEUX

- L'anticipation des besoins en équipements scolaires et de petite enfance au regard des dynamiques corrélées de développement résidentiel et de vieillissement de la population ;
- La modernisation et l'harmonisation de la politique jeunesse ;
- Une mise en cohérence des politiques culturelles à l'échelle de Mond'Arverne Communauté ;
- La création d'un équipement/lieu de vie, d'intérêt communautaire, comme vitrine de Mond'Arverne ;
- L'accès aux services publics pour tous les habitants/usagers ;
- L'accompagnement du vieillissement de la population par l'amélioration des conditions du maintien à domicile des personnes âgées ;
- Le renouvellement et le maintien des médecins généralistes sur le territoire et le renforcement de l'offre de santé ;
- Le déploiement d'une politique sociale coordonnée sur l'ensemble du territoire.

CONSTATS

EMPLOIS

- Un territoire économique attractif, bien positionné, avec une dynamique d'emplois positive et un foncier économique accessible ;
- Des emplois en développement et notamment sur les pôles de vie (45%) et les pôles de proximité (40%), dont plus de la moitié sont concentrés sur 5 communes ;
- Le projet de démantèlement de la Banque de France à Vic-le-Comte sera un vecteur de créations d'emplois non négligeable sur le territoire ;
- Un indice de concentration de l'emploi faible, marqueur du caractère résidentiel du territoire, mais qui augmente depuis 2009 ;
- La prédominance du secteur tertiaire dans les emplois présents sur la communauté de communes et l'importance du secteur de primaire dans les communes rurales ;
- Un taux de chômage important sur le territoire (7,7%), inférieur à celui du département du Puy-de-Dôme (11,8%) mais en augmentation depuis 2009 (+3% en 5 ans);

ACTIVITÉS

- Une grande majorité de TPE (73%), à vocation des commerces et services et plus largement la satisfaction des besoins des habitants ;
- 12 parcs d'activités, majoritairement à vocation artisanales et commerciales concentrés dans la partie centrale du territoire, proche des pôles de vie et des axes de transports ;
- Des parcs d'activités avec une commercialisation du foncier libre presque terminée et un potentiel de mobilisation limité ;
- De grandes entreprises implantées sur le territoire : Banque de France, Alkern, Sainte-Marguerite, MS, ... ;
- La centralisation des activités de la banque de France à Vic-le-Comte qui va attirer, en 2024, environ 600 employés supplémentaires ;

COMMERCES

- Un tissu commercial dominé par trois centralités marchandes (qui fonctionnent bien), six moyennes surfaces et un tissu commercial de proximité présent dans de nombreux villages/hameaux ;

ENJEUX

EMPLOIS

- L'inscription du territoire dans la dynamique de valorisation économique du Val d'Allier ;
- Le renforcement d'une économie de proximité pour consolider l'emploi local et le tissu entrepreneurial ;
- Le confortement des emplois tertiaires dans les centralités ;
- L'anticipation de la centralisation des activités de la Banque de France à Vic-le-Comte.

ACTIVITES

- La valorisation et la densification du foncier économique ;
- L'intégration et la connexion (paysages, accessibilité, espaces publics,...) des ces zones d'activités au tissu urbain et aux infrastructures de transports ;
- L'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire ;

COMMERCES

- Une mise en cohérence de l'offre commerciale avec sa clientèle ;
- Une réflexion sur les futurs projets commerciaux au regard de l'évolution de la croissance démographique du territoire de chalandise ;
- Le maintien de l'équilibre entre les différentes enseignes alimentaires (risque de concurrence) ;
- La maîtrise du développement en périphérie afin de préserver le commerce de centre-bourg ;
- Le confortement du commerce de proximité en centre-bourg ;
- La structuration des pôles commerciaux existants afin de valoriser les entrées de l'agglomération.

CONSTATS

TOURISME

- Mond'Arverne est un « camp de base » pour découvrir l'Auvergne grâce à sa position centrale, proche de grands équipements et lieux touristiques ;
- Un potentiel de développement touristique certain, lié à son atout majeur, son positionnement, lui permettant de s'inscrire dans la destination Auvergne/Puy-de-Dôme ;
- Un potentiel touristique qui repose sur le tourisme culturel et le tourisme vert et de loisirs ;
- Un Pôle Pleine Nature Mond'Arverne Aysdat-Pessade reconnu pour la qualité, la diversité et la densité de son offre en activités de pleine nature et générateur d'attractivité auprès des Clermontois ;
- De nombreux circuits de randonnées sur le territoire (GR4-GR441, GR300, GR30, GRP de Pays d'Issoire – Tour au pays de la Reine Margot) qui s'inscrivent dans la stratégie régionale ;
- Un patrimoine architectural, culturel et naturel qui constitue l'attractivité touristique bien que peu valorisé ;
- Un fort potentiel touristique dans la vallée de l'Allier avec l'Ecopôle, l'aménagement de la véloroute et le château de Chadieu ;
- Une offre d'hébergements touristiques et de restauration insuffisante, peu diversifiée et globalement peu qualitative, notamment en terme d'accueil touristique hors période estivale (seulement 2% d'hôtels sur le territoire)
- L'office de tourisme gère des équipements touristiques et en fait la promotion ;
- La maison de Gergovie doit devenir le point fort de l'attractivité touristique du territoire avec un projet de valorisation du site.

AGRICULTURE

- Des pratiques d'élevage (bovins laitiers et à viande, ovins, caprins,...) et des cultures diversifiées (grandes cultures, fruits, viticulture, maraîchage,...) entre montagne et plaine ;
- Une SAU et un cheptel stable malgré une baisse du nombre d'exploitations et d'exploitants, symptomatiques du non-renouvellement des exploitants et de l'agrandissement des exploitations ;
- Le non-renouvellement des exploitants devient problématique pour la production de lait ;
- Différentes AOC et AOP (Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert, Côtes d'Auvergne) qui participent à la visibilité du territoire ;
- Un territoire traditionnellement tourné vers l'arboriculture et la viticulture (vignes et verges sont des motifs paysagers identitaires) ;

ENJEUX

TOURISME

- La valorisation de l'offre touristique qui nécessite de s'appuyer sur des projets ayant un rayonnement régional : le Pôle Pleine Nature, la voie verte, la véloroute, le plateau de Gergovie, « Gergovie et les sites arvernes », sites archéologiques du plateau de Corent, l'inscription au patrimoine mondial « Chaîne des Puy-faille de Limagne » ;
- L'intégration des sites touristiques communaux dans l'offre globalisée de la chaîne des Puy-Faille de Limagne, du Val d'Allier et du plateau de Gergovie et des sites arvernes ;
- La diversification et l'amélioration de l'offre d'hébergements touristiques et de restauration et la professionnalisation et le renforcement des acteurs touristiques du territoire ;

AGRICULTURE

- Le soutien à la démarche PAEC en protégeant les espaces agricoles engagés dans des contrats MAEC ;
- La lutte contre l'enfrichement des coteaux pour la préservation des paysages et la diversité des milieux ;
- La limitation de l'impact environnemental de l'agriculture par la promotion de pratiques agricoles exemplaires ;
- Le développement de l'arboriculture / vergers patrimoniaux et du maraîchage ;
- Le maintien de la diversification agricole sur le territoire ;
- Le renouvellement des exploitants partant à la retraite ;
- L'encadrement du développement urbain pour limiter la pression foncière sur l'agriculture et les conflits d'usages.

CONSTATS

- Un réseau routier permettant une accessibilité rapide aux bassins d'emplois ;
- Un réseau routier orienté Nord/Sud autour de l'A75 et de différentes routes départementales structurantes ;
- Des déplacements domicile-travail réalisés en grande majorité en voiture individuelle (88% en 2014), à l'origine d'un trafic routier dense et de nombreuses nuisances (sonores, atmosphériques, etc.) ;
- La voiture individuelle comme moyen de déplacement peu concurrencé au regard de l'étendue du territoire et des communes rurales excentrées qui le compose ;
- Le développement de la pratique du covoiturage assuré par un déploiement des aires dédiées à cette pratique du territoire (3 aires et 7 points de covoiturage pour 226 places) ;
- De nombreux déplacements pendulaires réalisés vers les pôles d'emplois extérieurs (64% des flux) tels que Clermont-Ferrand, Issoire, Riom et Billom ;
- Une ligne ferroviaire Clermont-Ferrand/Issoire proposant des trajets desservant les trois gares du territoire (Vic-le-Comte, les Martres-de-Veyre et Orcet), comme réel potentiel ;
- Une fréquentation des gares en baisse, du fait d'un manque de rabattement vers les gares et d'une accessibilité aux gares peu concurrentielle à la voiture pour les communes excentrées à l'ouest et l'est du territoire ;
- Un réseau de bus départemental « Transdôme » à la desserte limitée (13 communes desservies par les 11 lignes disponibles) et au tracé très proche des grands axes de circulation, délaissant les communes rurales ;
- Des aménagements et infrastructures dédiés aux mobilités douces très peu développés sur le territoire ;
- Une accessibilité au Très Haut Debit très limitée (5 communes éligibles) et un développement encadré par le SDTAN de l'Auvergne à l'horizon 2025 ;
- Une bonne couverture du réseau 4G sur le territoire, en dehors des communes rurales à l'est et ouest du territoire.

ENJEUX

- La poursuite du développement des moyens de déplacements alternatifs à la voiture individuelle via le déploiement d'infrastructures adaptées ;
- La poursuite du développement du covoiturage ;
- Une stratégie de développement de l'attractivité des transports ferroviaires ;
- Le développement des transports collectifs (horaires, cadencement) pour assurer le rabattement sur les gares du territoire et connecter les communes rurales excentrées aux pôles de vie ;
- Une réflexion sur le développement des aménagements dédiés aux mobilités douces dans les centres-bourgs des communes et entre les centralités ;
- L'accompagnement d'une économie de proximité et du renforcement du lien social par des espaces publics et aménagements agréables, sécurisés dédiés aux mobilités de proximité ;
- La mise aux normes des équipements et des espaces publics pour les Personnes à Mobilités Réduites ;
- La promotion de l'outil numérique comme nouveau lien de proximité entre services publics, habitants et acteurs économiques ;
- Un accès aux services publics facilité sur l'ensemble du territoire.

FONCIER

CONSTATS

- Des centres-bourgs historiques très denses ;
- Un tissu pavillonnaire majoritaire et un étalement urbain très important ;
- L'évolution de la tâche urbaine qui ralentit ces dix dernières années : 27ha/an contre 35ha/an en moyen entre 1968 et 2005 ;
- Une consommation foncière de 240 ha ces dix dernières années, dont 185 ha sur des terres naturelles, agricoles et forestières ;
- Les pôles de proximité sont les communes les plus consommatrices d'espaces ;
- 40% de la production de logement s'est fait au sein de l'enveloppe urbaine ces dix dernières années ;
- Des densités moyennes de logement relativement faibles, avec 8,8 logements à l'hectare en extension urbaine et 17,9 logements à l'hectare pour les constructions au sein de l'enveloppe urbaine ;
- La consommation foncière à destination des activités économiques se concentre dans les pôles de vie et les pôles de proximité ;
- Un potentiel d'optimisation foncière au sein de l'enveloppe urbaine de 250 ha, ce qui correspond à la consommation d'espaces totale des dix dernières années ;
- Les pôles de proximité représentent 46% de ce potentiel mobilisable au sein de l'enveloppe urbaine ;

ENJEUX

- La maîtrise de la consommation et la préservations des espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- La mobilisation du foncier au sein de l'enveloppe urbaine prioritairement ;
- **Enrayer les phénomènes de mitage et d'urbanisation linéaire ;**
- **Conforter la position géographique et la silhouette des bourgs caractéristique du territoire ;**
- **Encourager la réhabilitation du bâti vacant en centre-bourg notamment et lutter contre les modèles architecturaux standardisés ;**
- La diversification des formes urbaines pour répondre aux besoins des ménages ;
- Une densification qualitative intégrant des espaces plantés et veillant à la qualité d'habiter le territoire ;

CONSTATS

ATOUTS

- Une ressource en bon état qualitatif et quantitatif provenant de la chaîne des Puy et de la nappe alluviale de l'Allier ;
- Une qualité chimique bonne et stable des cours d'eau depuis 2015 ;
- Une majorité des ressources en eau souterraines et dont l'état quantitatif est bon ;
- Des interconnexions qui sécurisent l'approvisionnement ;
- Des captages en grande partie sécurisés ;
- Un traitement des eaux pluviales à la parcelle qui limite le ruissellement et la charge entrante dans les STEP.

FAIBLESSES

- Une gestion très morcelée pour l'AEP mais également pour l'assainissement collectif et non collectif ;
- Une ressource volcanique méconnue au nord du territoire mais de plus en plus sollicitée et menacée ;
- L'importance stratégique que constitue le ressource en eau du Val d'Allier et sa vulnérabilité face aux pollutions domestiques et agricoles ;
- Un mauvais état écologique des cours d'eau ;
- Des STEP localisées de manière inégale sur le territoire (3 au Nord et 13 au Sud) et des installations en sous-capacité ;
- Des installations autonomes non conformes qui participent à la dégradation de la qualité de l'eau.

ENJEUX

- La gestion et la valorisation des milieux aquatiques ;
- La restauration d'une bonne qualité écologique des cours d'eau ;
- La sensibilisation de la population aux pressions que subit la ressource en eau ;
- L'optimisation de la capacité des STEP du territoire au regard du développement ;
- La poursuite de la protection des captages par DUP ;
- La réduction des consommations en eau sur le territoire en lien avec les besoins futurs et les capacités mobilisables ;
- La limitation du recours à l'assainissement non collectif au profit des zones couvertes par une station d'épuration pour limiter la pollution des milieux aquatiques ;
- L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales pour garantir une meilleure gestion des eaux usées et pluviales et éviter tout dysfonctionnement (pollution, inondation, débordement de réseaux...);

CONSTATS

ATOUTS

- Une gestion des déchets bien encadrée ;
- Une baisse continue du tonnage des ordures ménagères ;
- Une valorisation (biologique et énergétique) importante des déchets collectés ;
- Un recours marginal à l'enfouissement ;
- Une optimisation de la filière de transport des déchets par le train à l'échelle du Puy de Dôme ;
- Une filière de traitement des déchets mutualisée à l'échelle départementale qui permet aux communes des extrémités du territoire de bénéficier des services des communes voisines.

FAIBLESSES

- Une part prépondérante des ordures ménagères résiduelles dans la production de déchets des particuliers ;
- Une densité de déchetteries faible et qui se concentre au cœur du territoire.

ENJEUX

- La poursuite de la dynamique de réduction des déchets et d'amélioration du volume du tri sélectif ;
- L'homogénéisation des systèmes de collecte des 3 syndicats, afin d'aboutir à un mode de ramassage respectueux d'un point de vue environnemental et moins coûteux ;
- Le renforcement de la qualité du tri ;
- La poursuite des démarches permettant de diminuer le recours à l'enfouissement des déchets ménagers ;
- Le maintien des initiatives en matière d'éco-consommation et des actions de sensibilisation et d'information pour le tri ;
- Le renforcement des filières de valorisation existantes, et plus globalement de l'économie circulaire (développement de recycleries, mutualisation etc.) ;
- La poursuite du développement des équipements de collecte locaux (déchetteries, PAV...);
- La concrétisation des expérimentations sur la gestion des biodéchets.

CONSTATS

ATOUTS

- Un risque d'inondation bien connu et pris en compte grâce aux différents PPRI ;
- Des nuisances sonores contenues à proximité de l'A75 et des principaux axes de communication ;
- Un potentiel de renouvellement urbain sur les anciens sites BASIAS ;
- Des projets de réhabilitation écologiques de carrières.

FAIBLESSES

- De nombreux arrêtés de catastrophe naturelle qui traduisent un territoire vulnérable principalement aux inondations et aux coulées de boue ;
- Des risques d'inondation et retrait-gonflement des argiles concentrés dans les zones les plus urbanisées ;
- Une qualité de l'air globalement bonne mais sous l'influence du trafic routier avec des sources de pollutions à proximité des secteurs habités ;
- Des dépassements des valeurs limites pour l'ozone dans les secteurs de montagne avec des conséquences possibles sur les peuplements forestiers ;
- Des risques technologiques non négligeables qui concernent les infrastructures TMD (notamment le gazoduc et l'A75) localisées au centre du territoire et proches d'établissements sensibles.

ENJEUX

- La préservation des éléments retenant naturellement les sols et la maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risque de coulée de boue et d'inondation ;
- Le maintien des zones naturelles le long des cours d'eau pour conserver des champs d'expansion de crues ;
- L'anticipation et la maîtrise de l'augmentation de l'imperméabilisation des sols par le développement urbain pour prévenir les risques liés aux inondations et au ruissellement, et les îlots de chaleur urbains ;
- La surveillance du risque incendie dans un contexte global de réchauffement climatique ;
- L'évitement du développement urbain linéaire le long des infrastructures de transport qui pourraient s'avérer majeures pour éviter l'exposition supplémentaire des populations aux nuisances sonores et à des pollutions de l'air en cas d'intensification du trafic ;
- La prise en compte du risque lié à la proximité des antennes-relais avec les établissements scolaires et de santé ;
- La gestion de l'urbanisation et la réduction de la vulnérabilité des enjeux dans un contexte de changement climatique ;
- La dépollution des anciens sites BASIAS pour exploiter le potentiel de renouvellement urbain ;
- La poursuite des projets de réhabilitation écologiques de carrières pour réduire les nuisances et les pollutions sur le territoire.

CONSTATS

- Des émissions de GES dues au secteur résidentiel, agricole et des transports
- Une qualité de l'air préservée malgré la présence de l'axe autoroutier responsable de pollution atmosphérique
- Une biomasse vivante responsable de 17% de la séquestration des émissions de GES
- Un territoire faiblement impacté par la précarité énergétique
- Une forte dépendance énergétique du territoire envers les produits pétroliers
- Des consommations énergétiques principalement dédiées aux secteurs des transports et du résidentiel (chauffage + voiture individuelle)
- Une production locale en énergie renouvelable faible malgré des potentiels importants et un gisement exploitable

ENJEUX

- Réduction des émissions de GES et des consommations énergétiques ;
- Vigilance vis-à-vis de la précarité énergétique :
 - développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
 - amélioration des performances du bâti ;
- Préservation de la qualité de l'air par la maîtrise des polluants atmosphériques ;
- Développement des énergies renouvelables au regard des potentiels mobilisables sur le territoire ;
- Gestion de la biomasse vivante et notamment de la forêt en tant que ressource d'énergie primaire (bois-énergie) et espace de stockage de carbone ;



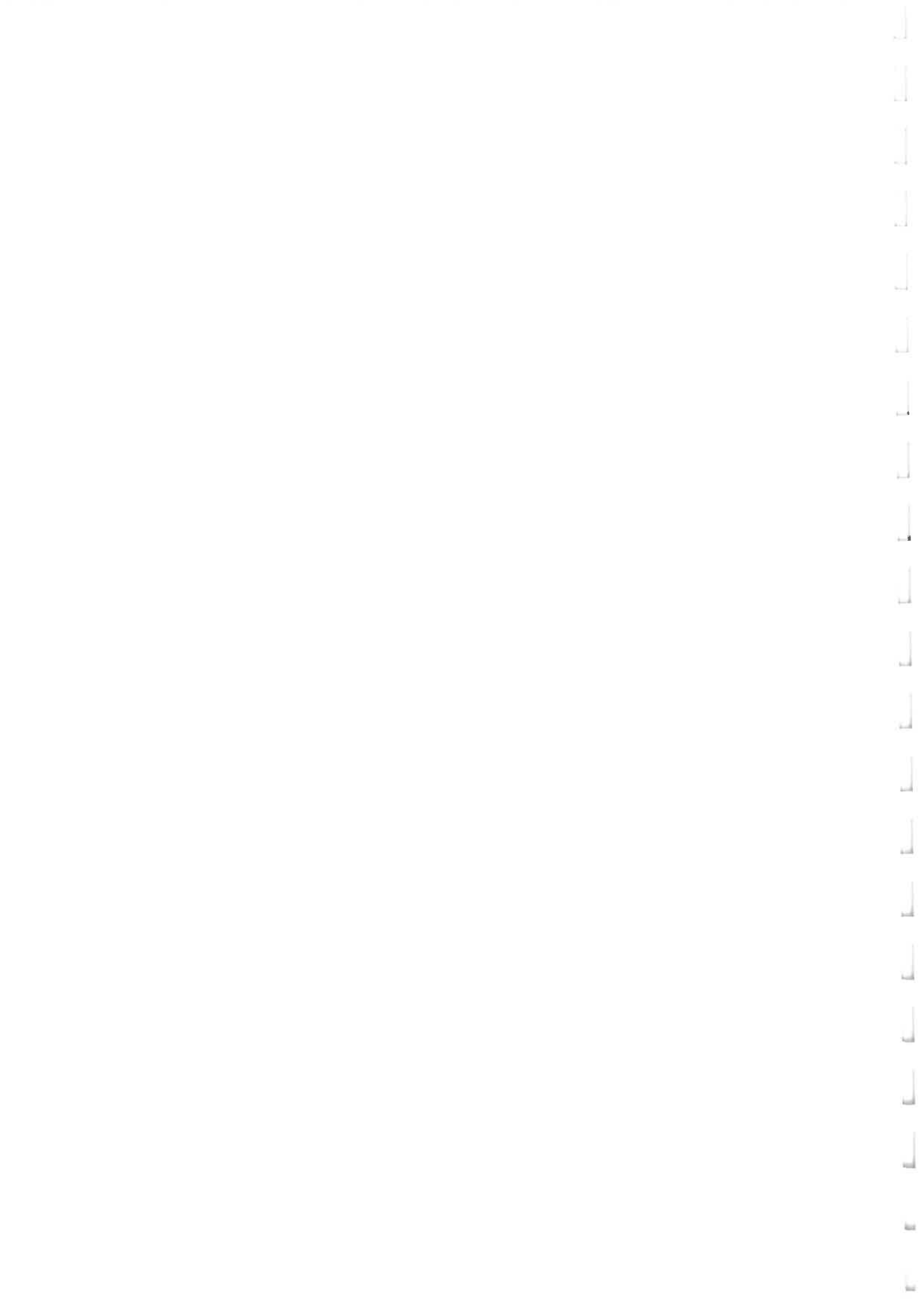
**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

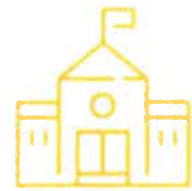
*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Annexe 5 : synthèse évaluation environnementale PCAET





**PLAN CLIMAT AIR
ENERGIE TERRITORIAL
– Evaluation
environnementale**



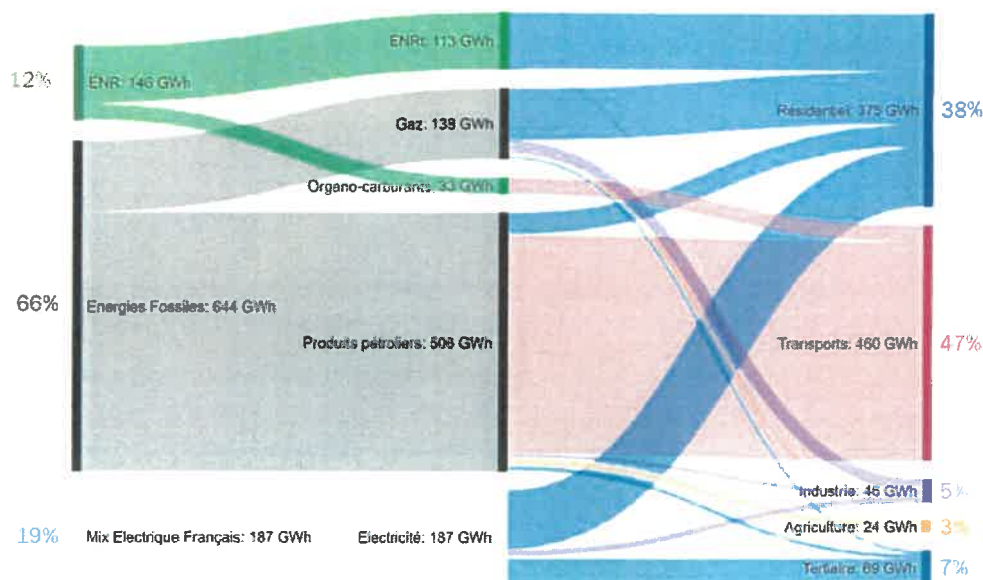


I. RESUME NON TECHNIQUE

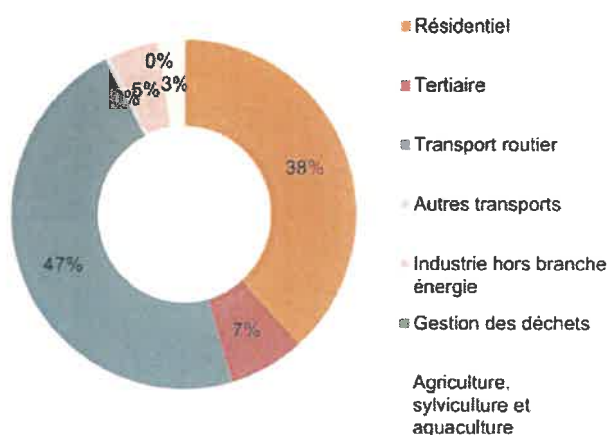
a. Résumé du Plan Climat Air Energie Territorial de Mond'Arverne Communauté

❖ Un diagnostic

Le territoire de Mond'Arverne communauté est marqué par une dépendance forte aux énergies fossiles ainsi que par des consommations principalement imputées aux secteurs des transports et du résidentiel. La part des énergies renouvelables dans le bilan final annuel des consommations énergétiques est de 12%.



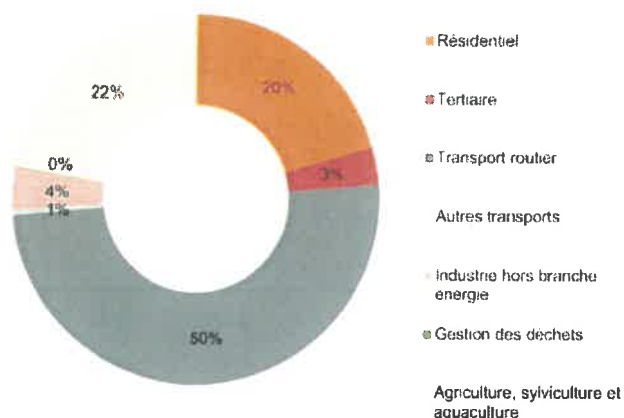
Répartition de l'usage énergétique sur le territoire - Source Diagnostic PCAET



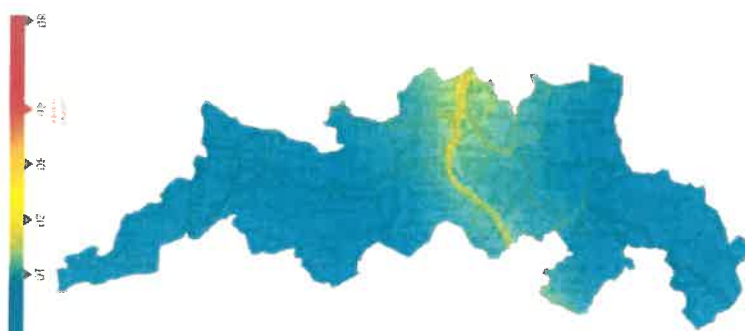
Répartition sectorielle de la consommation d'énergie finale sur le territoire en 2015 - Source Diagnostic PCAET

Il demeure cependant peu vulnérable à la précarité énergétique puisque à l'échelle de Mond'Arverne, 475 foyers (3 %) sont en situation de précarité énergétique pour leur logement, contre 14% au niveau national et 906 foyers (5%) sont en situation de vulnérabilité énergétique.

Le secteur des transports est responsable de la moitié des émissions de GES, suivi des secteurs de l'agriculture et du résidentiel. Pour autant le territoire présente une bonne qualité de l'air hormis aux abords de l'axe autoroutier.



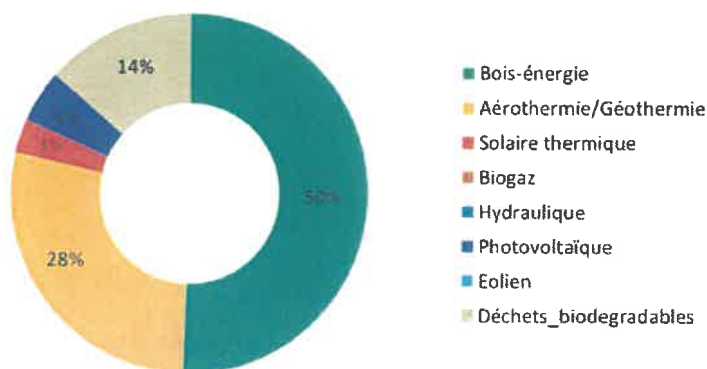
Répartition sectorielle des émissions de GES en 2015- Source Diagnostic PCAET



Emissions moyennes annuelles de dioxyde d'azote (NO2) - Source Diagnostic PCAET

Du point de vue du potentiel de séquestration de GES et plus précisément de séquestration carbone, le territoire présente un solde négatif, c'est-à-dire qu'il émet annuellement plus de GES qu'il n'en séquestre. La biomasse vivante, et plus précisément les forêts du territoire, séquestre environ 17% des émissions de GES par an.

Le bois énergie est la principale énergie renouvelable produite sur le territoire et représente 50% de la production locale d'énergie primaire du territoire. Pour autant, les potentiels de développement des différentes ENR sont importants avec une estimation du gisement qui passerait de 60 à 168 GWh/an.



Répartition de la production d'énergie primaire- Source Diagnostic PCAET



	Bois énergie	Aérothermie Géothermie	Solaire thermique	Biogaz	Hydraulique	Photovoltaïque	Eolien	Production primaire totale
Production primaire (GWh/an)	30	17	2	-	-	3	-	52
Gisement d'énergie renouvelable (GWh/an)	9	28	23	36	1	35	0	132

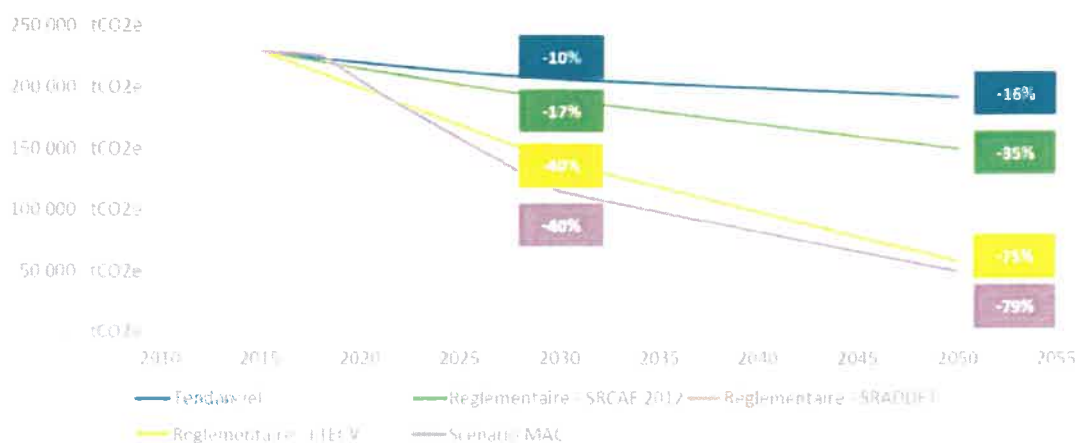
Potentiel de développement des ENR - Source : Aduhme, Oreges 2017

Les enjeux du diagnostic stratégique du PCAET de Mond'Arverne sont :

- Réduction des émissions de GES et des consommations énergétiques ;
- Vigilance vis-à-vis de la précarité énergétique :
 - développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
 - amélioration des performances du bâti ;
- Préservation de la qualité de l'air par la maîtrise des polluants atmosphériques ;
- Développement des énergies renouvelables au regard des potentiels mobilisables sur le territoire ;
- Gestion de la biomasse vivante et notamment de la forêt en tant que ressource d'énergie primaire (bois-énergie) et espace de stockage de carbone.

❖ Une stratégie territoriale

La mise en œuvre du scénario du PCAET de Mond'Arverne permet de réduire les émissions de GES de 40% d'ici 2030 et 79% d'ici 2050, et ce en conformité avec les exigences réglementaires national et régionale.

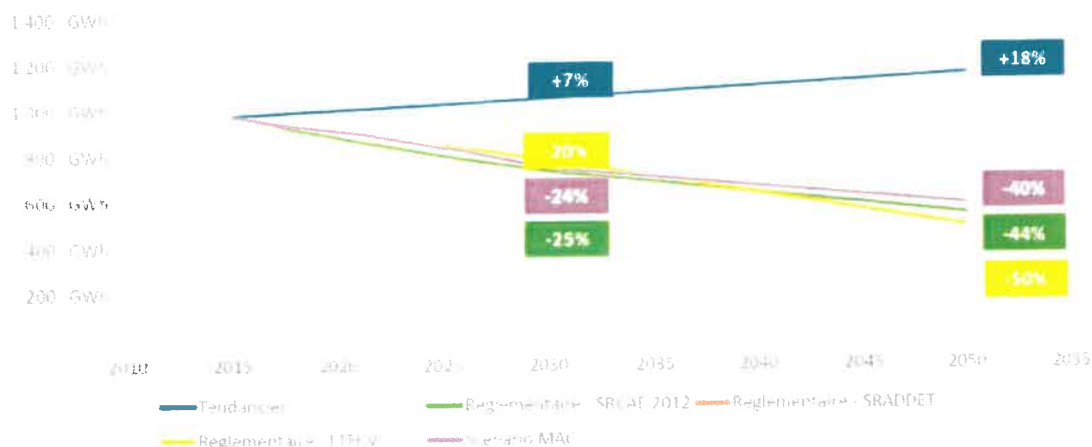


Trajectoire de réduction des émissions de GES en fonction des scénarios - Source Stratégie PCAET

De la même manière, le scénario du PCAET de Mond'Arverne permettra une baisse des consommations énergétiques de 24% d'ici 2030 et de 40% d'ici 2050. Ces objectifs ne permettent pas à la collectivité de répondre aux exigences réglementaires issues de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance



verte (-25% en 2030 et -50% en 2050) mais sont adaptés de manière réaliste à la forte croissance démographique attendue jusqu'à 2030.



Trajectoire de réduction des consommations d'énergie finale en fonction des scénarios - Source Stratégie PCAET

Enfin, le scénario PCAET de Mond'Arverne permet une part des ENR dans la consommation d'énergie finale de 60 GWh à 180 GWh entre 2015 et 2030 soit une augmentation de 33%. En 2030, les ENR représenteront 24% de la consommation énergétique finale du territoire.

Les acteurs du territoire et le Comité de pilotage du PCAET ont identifié les enjeux prioritaires dans la mise en œuvre de la stratégie du PCAET de Mond'Arverne Communauté. Ainsi, cinq grands axes ont été mis en avant :

- L'agriculture
- Les nouvelles énergies
- La mobilité
- Le bâtiment et l'habitat
- La vie économique

Pour préparer l'élaboration du plan d'actions, la stratégie décline ensuite les grands objectifs de transition énergétique au sein de 6 thèmes et 27 hypothèses d'action.

- Résidentiel : 4 hypothèses d'action
- Transport : 5 hypothèses d'action
- Agriculture : 4 hypothèses d'action
- Transport : 7 hypothèses d'action
- Industrie : 1 hypothèse d'action
- Energie renouvelable : 6 hypothèses d'action

❖ Un plan d'actions

A la suite de la concertation et des décisions faites par les élus, le plan d'actions du PCAET de Mond'Arverne se répartit entre :

- 33 actions stratégiques à mettre en œuvre dès 2019 et pour lesquelles la collectivité et ses partenaires engagent des moyens dès aujourd'hui ;
- une feuille de route avec 29 actions à mettre en œuvre si des moyens supplémentaires sont mis à disposition du territoire et de ses acteurs.



Secteur	Actions stratégiques	Feuille de route supplémentaire
Agriculture et consommations	6	3
Bâtiment et habitat	4	4
Economie	3	3
Transport et mobilités	6	8
Administration exemplaire	9	8
Energies renouvelables	5	3
Total	33	29

❖ Un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions

Le dispositif de suivi permet d'évaluer l'impact du PCAET sur le territoire par le contrôle d'indicateurs pré-définis. Une première évaluation du programme d'actions est réalisée à mi-parcours, trois ans après l'adoption du PCAET. Cette évaluation fait l'objet d'un rapport mis à disposition du public.

b. Résumé de l'Etat initial de l'Environnement

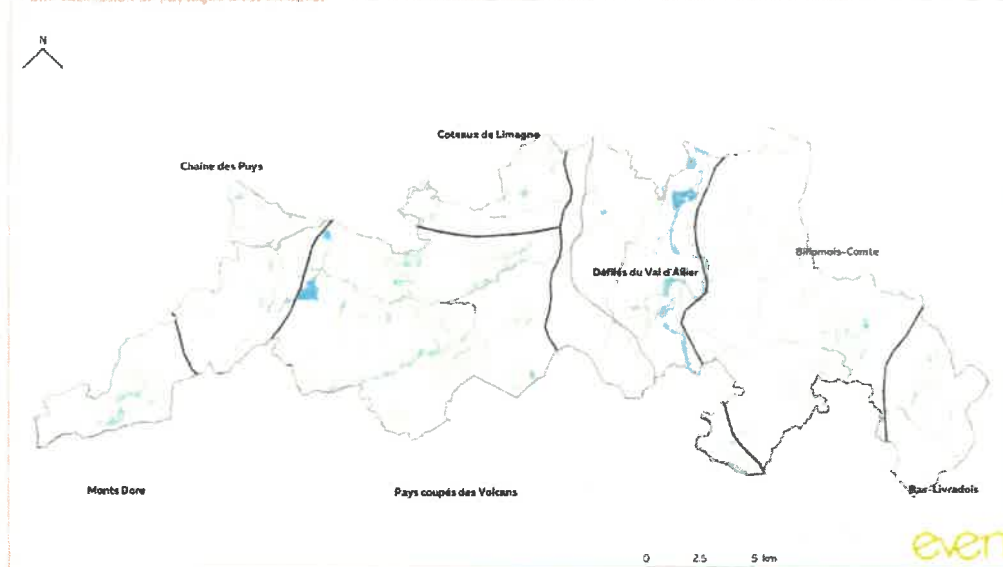
❖ Paysage et patrimoine

Le territoire présente une géologie identitaire et une richesse des paysages. Il est aussi marqué par une succession Est/Ouest de reliefs de moyenne montagne, symétrique de part et d'autre de l'axe du Val d'Allier.

Les analyses paysagères distinguent 7 entités paysagères différentes, accueillants chacune des particularités naturelles et patrimoniales remarquables ainsi que des motifs paysagers spécifiques. Les motifs géographiques œuvrent en tant que points de repères dans le paysage, tandis que les motifs agricoles marquent les limites des zones urbanisées.



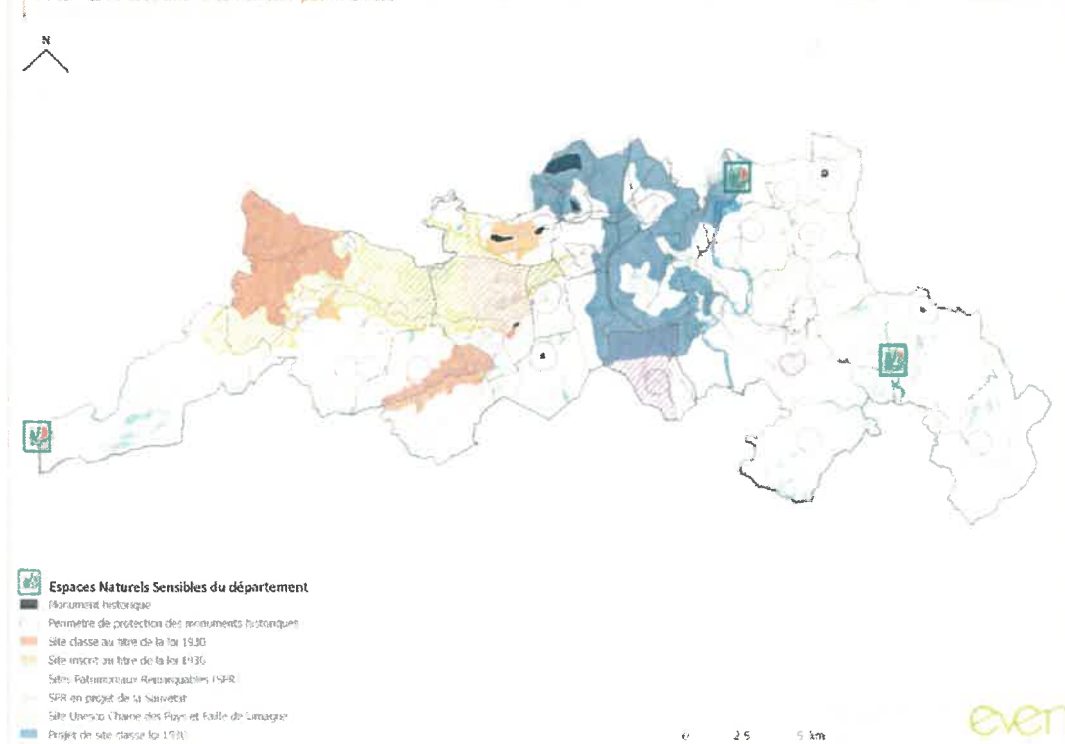
Une succession de paysages d'est en ouest



La richesse patrimoniale bâtie et naturelle est reconnue par de nombreux inventaires :

- 63 monuments historiques dont 24 classés et 39 inscrits
- 16 sites dont 5 classés et 11 inscrits
- 3 sites patrimoniaux remarquables plus 1 en cours de classement
- 2 espaces naturels sensibles plus 1 en projet
- Une partie du territoire compris dans le site « Chaîne des Puys - Faille de Limagne » inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Un territoire avec une forte richesse patrimoniale





Le patrimoine vernaculaire et le petit patrimoine sont aussi fortement présents et s'expriment au travers des morphologies bâties ainsi que des éléments façonnés par l'Homme et témoins des activités passées.

Les itinéraires de découverte du territoire bien répartis sur l'ensemble du territoire et largement diversifiés :

- 4 circuits de grande randonnée
- Les circuits de promenades et randonnées
- Le PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- La route des Fromages d'Auvergne
- Le projet de voie verte

Leur accès sont bien identifiés et traduisent une appropriation importante du territoire par ses usagers ainsi qu'une attractivité forte des espaces naturels pour les habitants et visiteurs. Ces itinéraires sont de véritables vecteurs de découverte du territoire de Mond'Arverne.

Les dynamiques qui menacent la qualité des paysages sont :

- Des extensions contemporaines sans relation au contexte locale et au paysage bâti alentour ;
- Des entrées de villes vulnérables à une banalisation des espaces et une perte de qualité paysagère ;
- Un paysage agricole menacé par l'enfrichement progressif ;

Les enjeux de l'analyse paysagère de l'EIE du PCAET de Mond'Arverne sont :

- Une tendance globale à l'uniformisation et la standardisation du territoire par la disparition des motifs paysagers, l'uniformisation agricole avec une tendance forte aux remembrements entraînant la diminution des diversités (de couleurs, de textures, de formes...), l'étalement urbain sur un modèle standardisé nationalement.
- La prise en compte du grand paysage dans les choix urbanistiques afin de préserver l'identité de Mond'Arverne, sa typicité et sa qualité des paysages ;
- La valorisation des grands espaces remarquables et patrimoniaux (PNR, UNESCO, lieux patrimoniaux...) mais aussi de l'entre-deux que constitue le val d'Ailier peu concerné par des inventaires de protection ;
- La valorisation des vues et des itinéraires de découvertes, en étant vigilant à la qualité des espaces à proximité de ceux-ci ;
- L'adaptation des choix urbanistiques au contexte et à l'identité locale (implantation par rapport à la parcelle, morphologies, volumes...) ;
- La conservation des vues et de la silhouette des bourgs par la réflexion autour des hauteurs du bâti ;
- La préservation et la valorisation des motifs paysagers avec un modèle agricole adapté ;
- La préservation des espaces agricoles sensibles à l'enfrichement ;
- La valorisation du petit patrimoine et des espaces publics afin de garantir l'identité de Mond'Arverne ;
- Une vigilance sur la qualité des entrées de ville et une amélioration des plus dégradées, passant par des choix urbanistiques réfléchis nécessaires au maintien de la qualité paysagère du territoire.

❖ Trame Verte et Bleue

Le territoire est marqué par de nombreux inventaires identifiant les richesses naturelles et écologiques :

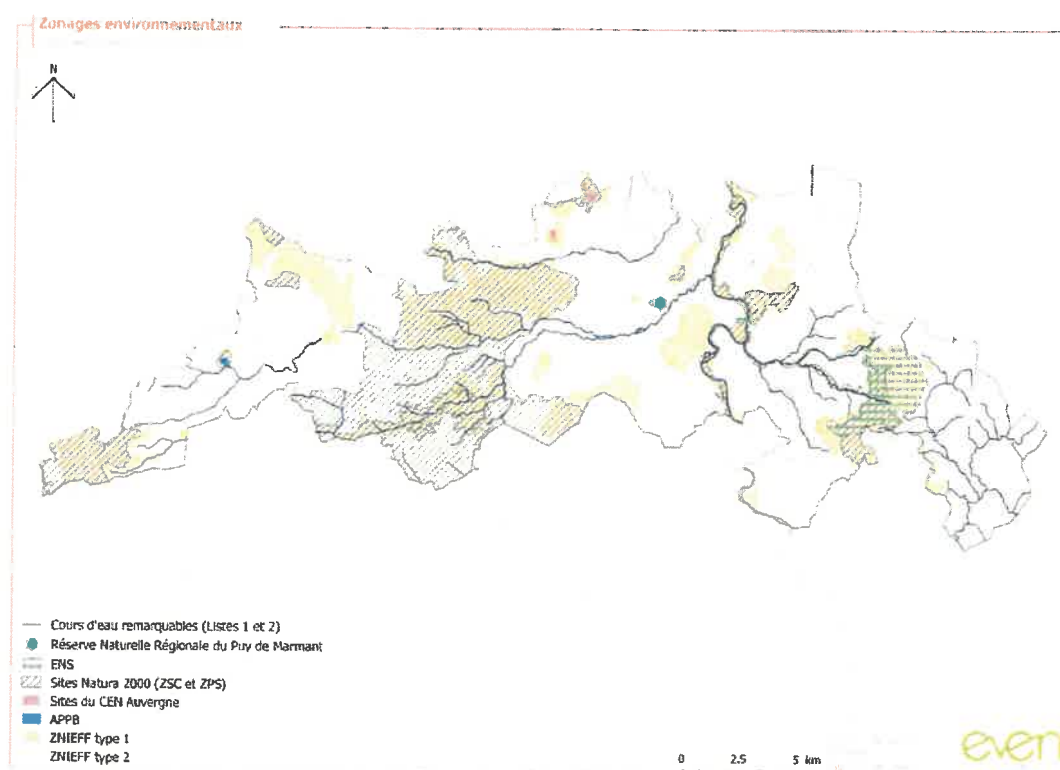
- 1 arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)
- 6 sites du réseau Natura 2000
- 37 ZNIEFFs de type I
- 7 ZNIEFFs de type II
- 6 cours d'eau remarquables figurant sur les listes 1 et 2 du code de l'environnement
- 2 Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- 1 Réserve Naturelle Régionale (RNR)



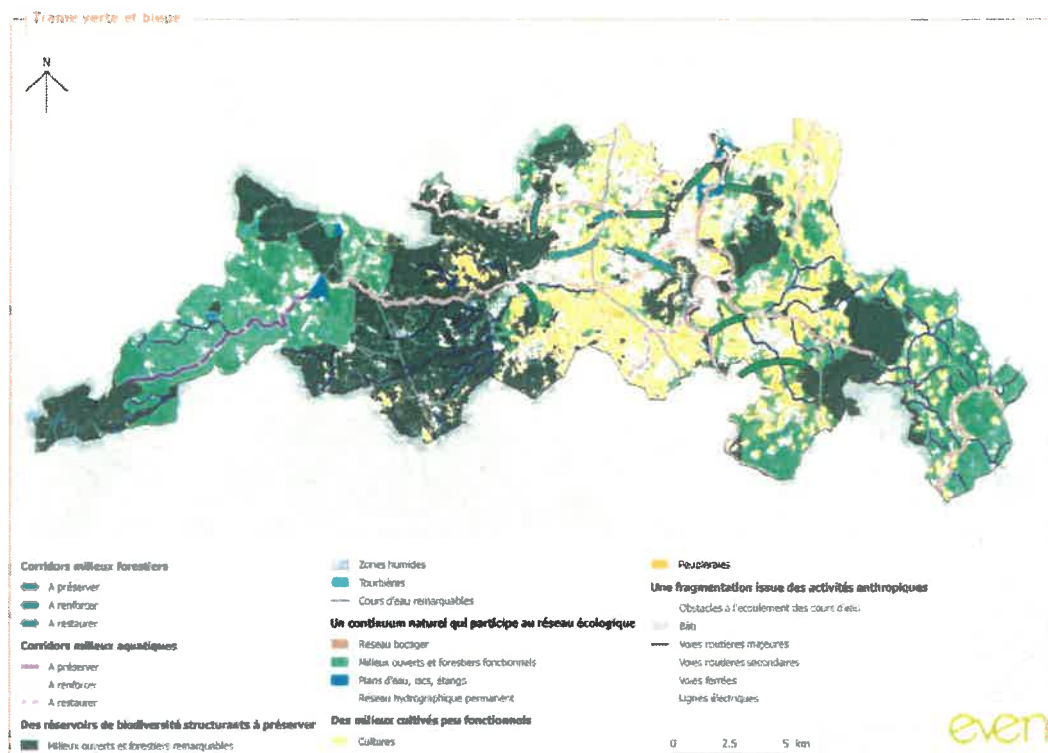
Ces inventaires recouvrent 37% du territoire, il s'agit en revanche principalement de protection patrimoniale, seul l'APPB constitue une protection réglementaire et stricte de l'entité naturelle identifiée de la Narse d'Espinasse.

Ces espaces identifient une biodiversité remarquable et variée, et notamment une richesse ornithologique reconnue. La mosaïque d'habitats présente sur le territoire est en effet propice à de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. La sous-trame des milieux ouverts est dominante et recouvre 50% du territoire. Les milieux ouverts sont de bonne qualité écosystémique puisque le territoire bénéficie d'une agriculture engagée pour la préservation du patrimoine naturel (agriculture biologique, démarches MAEC...). La sous-trame forestière est quant à elle diversifiée et est marquée par une prépondérance des forêts privées. Contrairement à l'agriculture, la sylviculture est une filière à développer et structurer sur le territoire.

La sous-trame aquatique est reconnue pour son intérêt écologique bien que la qualité des cours d'eau est identifiée comme étant à restaurer par le SDAGE en vigueur. Les menaces qui pèsent sur le réseau hydrographique sont notamment liées aux pollutions aux nitrates d'origine agricole. Pour autant, les cours d'eau permanents s'étendent sur 716km au sein du territoire et 36% d'entre eux sont considérés comme réservoirs de biodiversité. Les zones humides sont actuellement gérées et des actions pédagogiques sont menées pour améliorer leur préservation et valorisation.



La trame verte et bleue du territoire est actuellement menacée par les infrastructures de transport et le modèle de développement urbain linéaire des communes. Le réseau écologique est malgré tout bien préservé, et les corridors écologiques sont principalement identifiés de part et d'autre du Val d'Allier, où l'urbanisation est la plus importante.

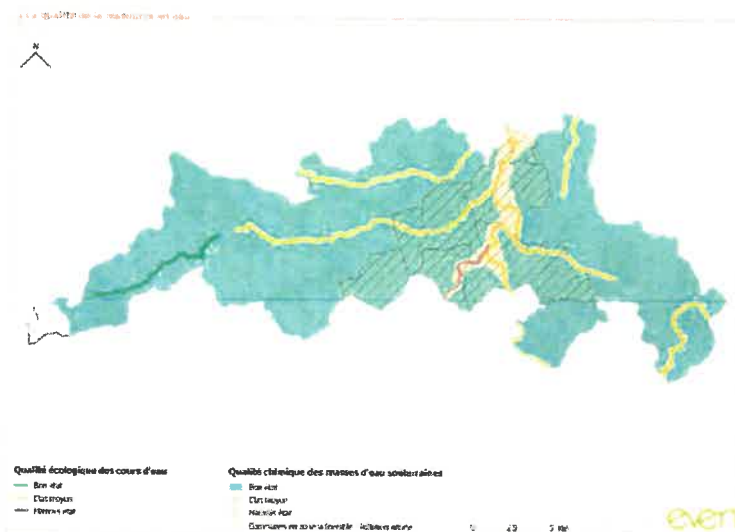


Les enjeux de l'analyse TVB de l'EIE du PCAET de Mond'Arverne sont :

- Le renforcement des zonages environnementaux à vocation réglementaire pour un encadrement plus efficace des espaces sensibles ;
- La protection des réservoirs de biodiversité, notamment aquatiques et humides, et l'encadrement des activités impactantes situées à proximité ;
- La poursuite de la gestion dynamique et des actions pédagogiques autour du réseau de zones humides ;
- La valorisation des ripisylves et de leur rôle écologique pour maintenir les espaces relais qu'elles constituent ;
- La restauration des cours d'eau du Val d'Allier notamment du point de vue de la qualité chimique et le maintien des milieux remarquables attenants ;
- Une gestion des milieux forestiers privés à accompagner ;
- Le renforcement des corridors écologiques passant par le Val d'Allier pour rétablir les échanges Est-Ouest ;
- Le renforcement du réseau bocager et des boisements dans les espaces agricoles et notamment dans les zones les plus contraintes de la plaine du Val d'Allier ;
- La prise en compte systématique de la TVB dans les projets d'urbanisation ;
- Le développement d'une trame verte urbaine qui s'amorce par la végétalisation des espaces publics ;
- Le maintien et la réalisation d'axes de passage le long des grandes infrastructures de transport en particulier l'A75 et la mise en place d'aménagements TVB permettant une meilleure visibilité ;
- La sensibilisation et l'implication des citoyens aux projets de restauration et de valorisation de la biodiversité et des milieux naturels.

❖ Gestion des ressources : eau potable, eau usée et déchets

La plaine de l'Allier apparaît comme une ressource impactée par des pollutions, le territoire est par ailleurs concerné par un plan national d'actions vis-à-vis de la pollution aux nitrates.

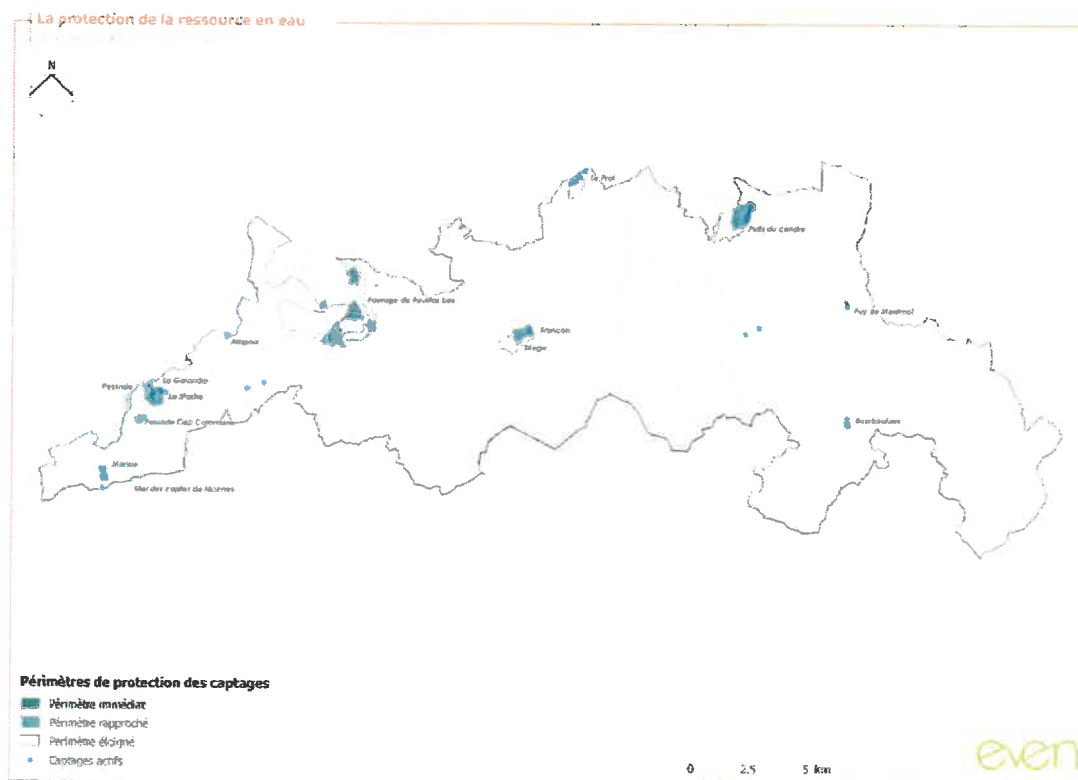


L'approvisionnement en eau potable de Mond'Arverne Communauté provient des ressources souterraines, on dénombre 5 masses d'eau souterraines sur le territoire, elles sont toutes en bon état quantitatif, une nappe présente un état chimique moyen.

Les états chimiques des cours d'eau sont bons en revanche les états écologiques varient entre mauvais à très mauvais, seule la Veyre présente un bon état écologique.

Auparavant, l'eau potable était gérée entre 3 syndicats, 3 communes avaient leur propre gestion communale. La collectivité a récupéré la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2018, on recense 37 captages actifs sur le territoire :

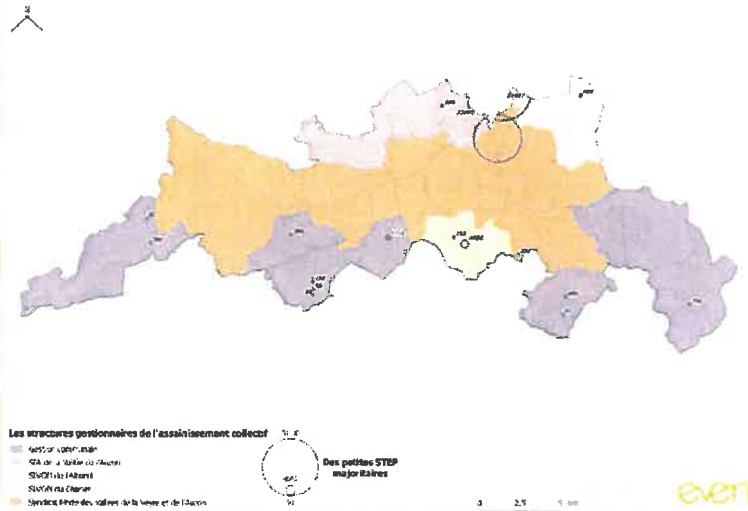
- 17 captages pour le SME de la Région d'Issoire
- 7 captages pour la commune de Saint Nectaire, alimentant en partie Olloix
- 6 captages pour Clermont Auvergne Métropole
- 5 captages en gestion intercommunale
- 2 captages privés dédiés à la production d'eau minérale gazeuse Sainte Marquerite





La ressource en eau potable est excédentaire sur le territoire, de plus des ventes et achats sont opérés et permettent une sécurisation pérenne de l'approvisionnement pour le territoire de Mond'Arverne.

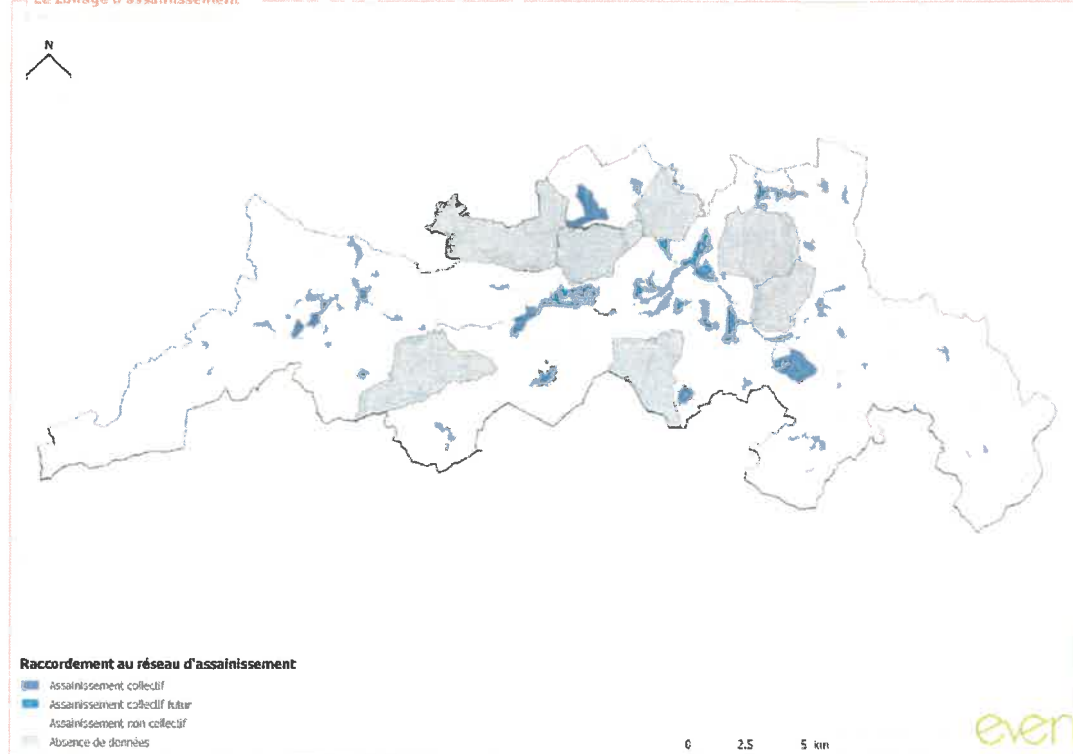
Le zonage de l'assainissement (08/16/17)



La gestion de l'assainissement collectif est répartie entre 3 syndicats, 8 communes ont leur propre gestion communale. Le territoire compte 16 STEP, de plus un ouvrage est implanté en dehors du territoire mais assure le traitement de communes au Nord de Mond'Arverne. La STEP principale est la STEP des Martres de Veyre (32 600 EH), un projet de reconstruction est en cours afin d'améliorer sa capacité de traitement et sa performance. De nombreuses STEP du territoire sont surdimensionnées et font face à des problèmes de sous-charge hydraulique.

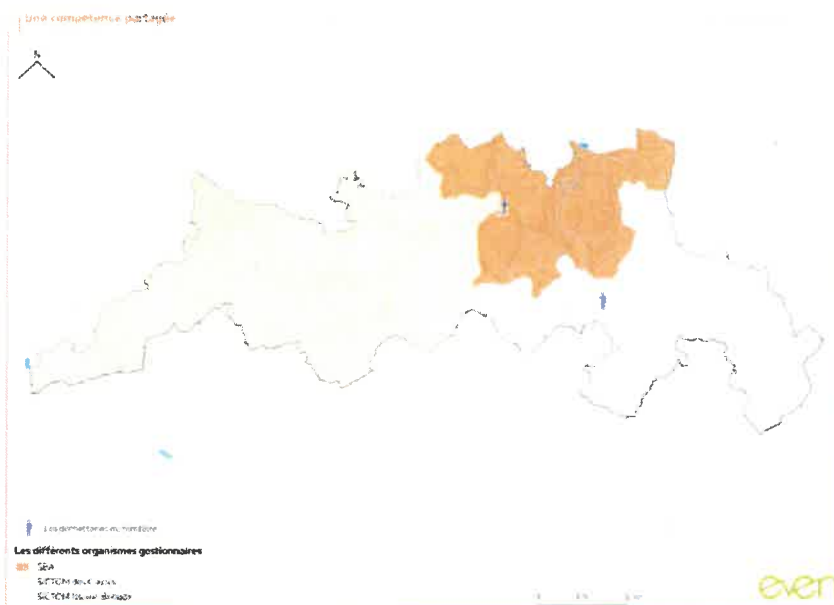
L'assainissement non collectif présente des problématiques importantes de non-conformité puisque seul 21% des installations analysées en 2016 était conforme. Par ailleurs, un zonage d'assainissement permet de définir les secteurs du territoire devant être raccordés prioritairement au réseau d'assainissement collectif. Enfin, le territoire ne bénéficie pas d'une gestion des eaux pluviales à part entière, les réseaux sont majoritairement unitaires. Toutefois, l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle reste privilégiée pour limiter les charges entrantes dans les STEP du territoire.

Le zonage d'assainissement





La gestion des déchets est répartie entre 3 syndicats, deux déchetteries sont présentes sur le territoire. La politique menée par les syndicats permet de constater une diminution du volume d'ordures ménagères collecté en PAP et/ou déposé en PAV et déchetteries. Un des syndicats propose une taxe incitative afin d'encourager la réduction des tonnages de déchets, il met aussi en œuvre une expérimentation pour le compostage collectif des biodéchets. Enfin, une plateforme de broyage de déchets verts devrait être implantée sur le territoire.



La valorisation des déchets est bien développée et centralisée à l'unité de valorisation de Vernéa gérée par le syndicat du VALTOM. Les biodéchets récoltés sont ainsi valorisés biologiquement tandis que les autres déchets sont incinérés et permettent l'alimentation de réseaux de chaleur. Une partie des déchets produits demeure malgré tout non valorisable et est donc enfouie.

Les enjeux de l'analyse de la gestion des ressources de l'EIE du PCAET de Mond'Arverne sont :

- La gestion et la valorisation des milieux aquatiques ;
- La restauration d'une bonne qualité écologique des cours d'eau ;
- La sensibilisation de la population aux pressions que subit la ressource en eau ;
- L'optimisation de la capacité des STEP du territoire au regard du développement ;
- La poursuite de la protection des captages par DUP ;
- La réduction des consommations en eau sur le territoire en lien avec les besoins futurs et les capacités mobilisables ;
- La limitation du recours à l'assainissement non collectif au profit des zones couvertes par une station d'épuration pour limiter la pollution des milieux aquatiques ;
- L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales pour garantir une meilleure gestion des eaux usées et pluviales et éviter tout dysfonctionnement (pollution, inondation, débordement de réseaux...) ;
- La poursuite de la dynamique de réduction des déchets et d'amélioration du volume du tri sélectif ;
- L'homogénéisation des systèmes de collecte des 3 syndicats, afin d'aboutir à un mode de ramassage respectueux d'un point de vue environnemental et moins coûteux ;
- Le renforcement de la qualité du tri ;
- La poursuite des démarches permettant de diminuer le recours à l'enfouissement des déchets ménagers ;
- Le maintien des initiatives en matière d'éco-consommation et des actions de sensibilisation et d'information pour le tri ;
- Le renforcement des filières de valorisation existantes, et plus globalement de l'économie circulaire (développement de recycleries, mutualisations etc.) ;
- La poursuite du développement des équipements de collecte locaux (déchetteries, PAV...) ;

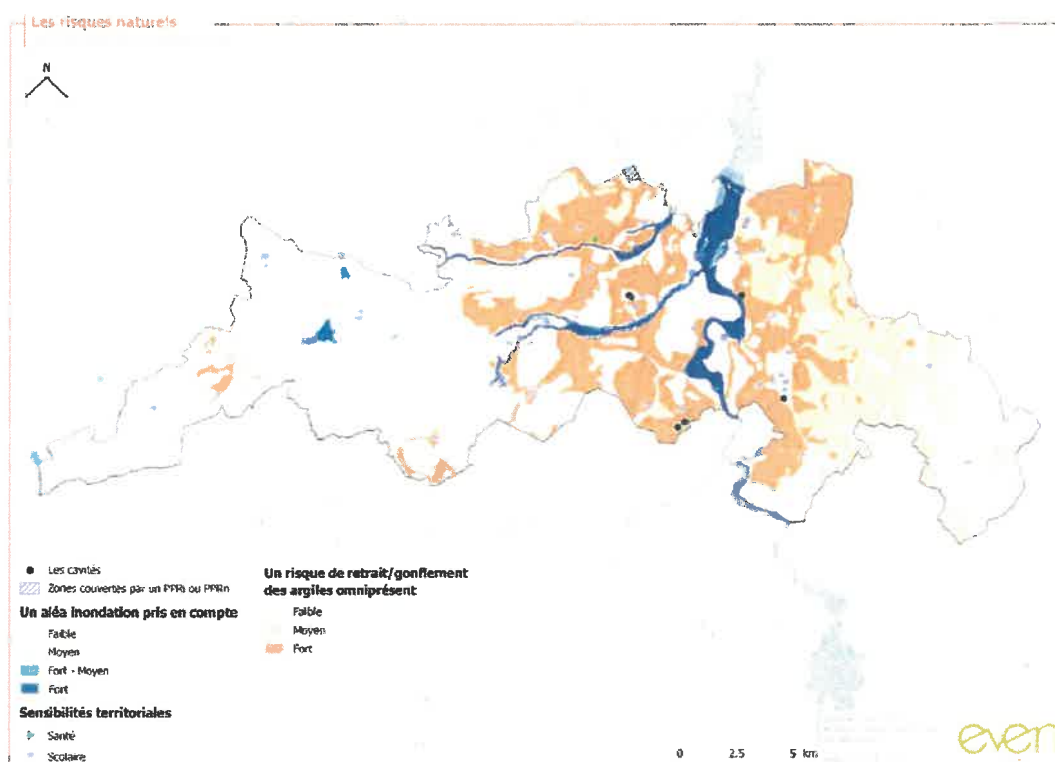


- La concrétisation des expérimentations sur la gestion des biodéchets.

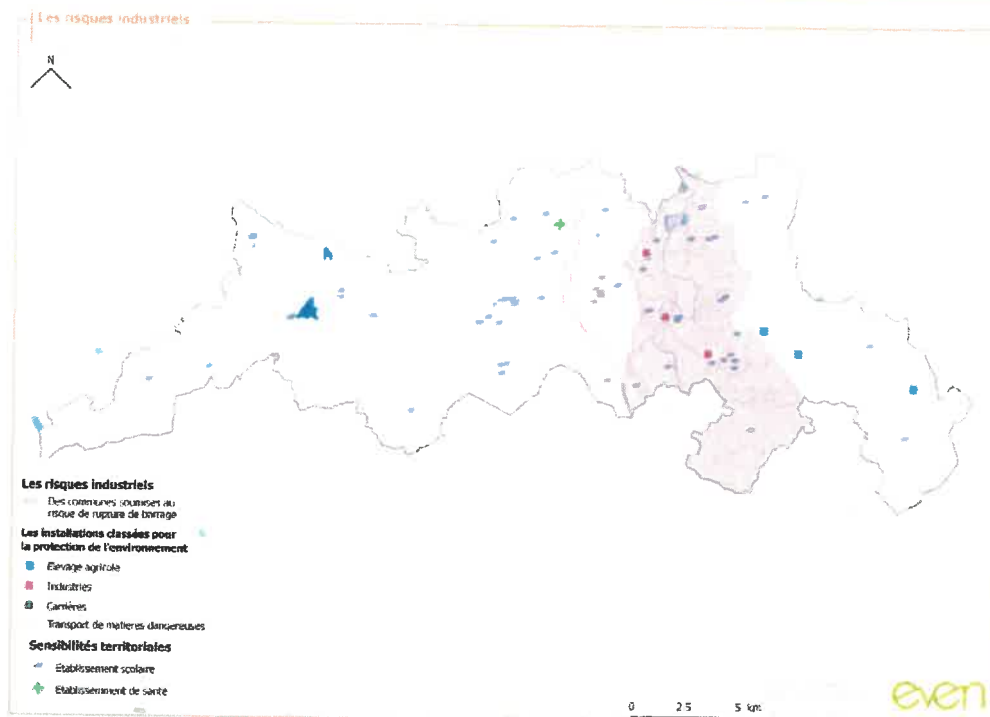
❖ Risques et nuisances

Le territoire présente une sensibilité importante aux risques naturels.

- Risque sismique (sismicité de niveau 3)
- Risque inondation (3 PPRNPI territoriaux et 2 PPRI communaux)
- Risque de mouvement de terrain (1 PPR communal)
- Aléa retrait et gonflement des argiles moyen à fort sur le territoire
- Risque incendie des feux de forêt



Il est en revanche peu vulnérable vis-à-vis du risque industriel hormis un risque induit par le transport de matière dangereuse. Seulement 10 ICPE sont présentes sur le territoire, aucune n'est SEVESO, 7 sont soumises à autorisation et il s'agit principalement d'exploitations agricoles. Un risque de rupture de barrage impacte les communes en bords de l'Allier. Une carrière est en activité sur le territoire mais la réduction de l'activité a déjà conduit à des opérations de renaturation.



Les enjeux de l'analyse des risques et nuisances de l'EIE du PCAET de Mond'Arverne sont :

- La préservation des éléments retenant naturellement les sols et la maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risque de coulée de boue et d'inondation ;
- Le maintien des zones naturelles le long des cours d'eau pour conserver des champs d'expansion de crues ;
- L'anticipation et la maîtrise de l'augmentation de l'imperméabilisation des sols par le développement urbain pour prévenir les risques liés aux inondations et au ruissellement, et les îlots de chaleur urbains ;
- La surveillance du risque incendie dans un contexte global de réchauffement climatique ;
- L'évitement du développement urbain linéaire le long des infrastructures de transport qui pourraient s'avérer majeures pour éviter l'exposition supplémentaire des populations aux nuisances sonores et à des pollutions de l'air en cas d'intensification du trafic ;
- La prise en compte du risque lié à la proximité des antennes-relais avec les établissements scolaires et de santé ;
- La gestion de l'urbanisation et la réduction de la vulnérabilité des enjeux dans un contexte de changement climatique ;
- La dépollution des anciens sites BASIAS pour exploiter le potentiel de renouvellement urbain ;
- La poursuite des projets de réhabilitation écologiques de carrières pour réduire les nuisances et les pollutions sur le territoire.

❖ Transition énergétique

L'EIE aborde la transition énergétique de manière synthétisée à partir du diagnostic du PCAET. Les éléments sont rappelés ci-dessus, dans le résumé du PCAET, partie a.

c. Résumé de l'Evaluation Environnementale

❖ Analyse d'incidences de la stratégie du PCAET sur l'environnement



Le tableau ci-dessous récapitule les incidences par secteurs de la stratégie du PCAET de Mond'Arverne. Ces incidences globales sont estimées à partir des analyses des hypothèses d'actions en ajoutant les incidences au sein d'un secteur. Lorsque la somme des incidences est positive, la couleur de la thématique est verte, lorsque la somme est négative, la couleur est rouge, lorsque la somme est neutre, la couleur est grise.

Certaines hypothèses d'action n'ont pas d'incidences sur l'environnement, l'évaluation environnementale a davantage apporté un point de vigilance plutôt qu'un impact et il a alors été noté « sans objet » dans le tableau. Enfin, l'analyse des hypothèses d'action sur le secteur des énergies renouvelables n'a pas été évaluée pour la thématique des ENR dans un souci de redondance des problématiques.

Secteur	TVB et paysage	Risques naturels et nuisances	Mobilités	ENR	Gestion de l'eau et des déchets
Résidentiel			Sans objet		
Tertiaire					Sans objet
Agriculture					
Transports				Sans objet	
Industrie	Sans objet	Sans objet	Sans objet		Sans objet
ENR			Sans objet	Non traité	Sans objet
Total					

La majorité des hypothèses d'action n'a pas d'incidence sur l'environnement ou nécessitera simplement une prise en compte des enjeux et des sensibilités. La stratégie de Mond'Arverne aura davantage un impact positif sur l'environnement par le renforcement de la qualité paysagère et écologique de territoire. De même elle impulsera le développement des énergies renouvelables et l'utilisation locale de ces productions dans les consommations énergétiques. Enfin, elle permettra une gestion durable de la ressource en eau et des déchets.

Le développement du tertiaire et, dans une moindre mesure, de l'agriculture pourrait potentiellement augmenter le trafic et les flux sur le territoire et ainsi induire des pollutions atmosphériques supplémentaires. C'est la seule incidence négative envisageable qui ressort de l'évaluation environnementale de la stratégie de du PCAET de Mond'Arverne Communauté.

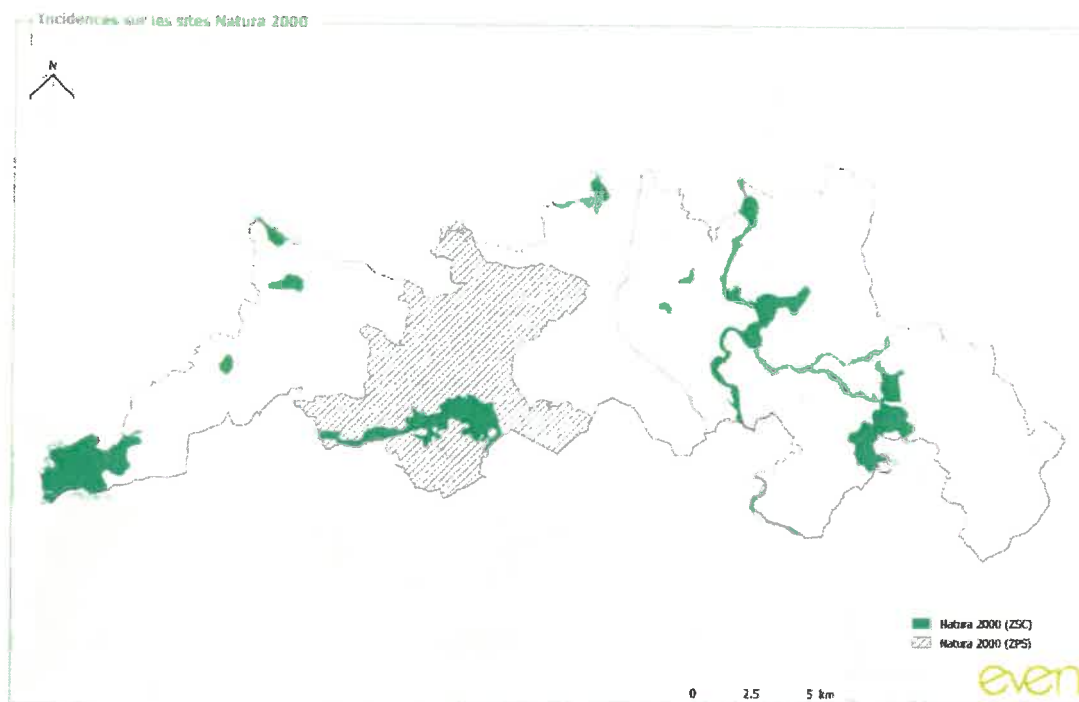
❖ Analyse d'incidences du plan d'actions du PCAET sur l'environnement

L'analyse des différentes actions des axes structurants (Agriculture et consommation, Bâtiment et Habitat, Economie, Transports et mobilité, Administration exemplaire, et Energies renouvelables) du plan d'actions du PCAET a été menée au regard des différentes thématiques environnementales (trame verte et bleue, paysage et patrimoine, risques et nuisances, mobilités, ENR, gestion de l'eau et des déchets). Ainsi, la majorité des actions n'a pas d'incidences négatives pressenties sur l'environnement.

Le plan d'actions du PCAET de Mond'Arverne conduira à des impacts positifs sur l'environnement et notamment au regard de la « Transition énergétique » sur le court terme. En outre, les actions envisagées dans les feuilles de route, conduisant elles aussi à des incidences positives sur l'environnement, présentent une incertitude quant à leur mise en œuvre et mériteraient une prise en compte dans l'immédiat afin d'optimiser la transition énergétique, climatique et écologique du territoire.



❖ Analyse d'incidences du PCAET sur les sites Natura 2000



La Communauté de Commune de Mond'Arverne accueille 6 sites Natura 2000 d'intérêt paysagers et naturels dispersés sur l'intégralité du territoire, et participant ainsi à la diversité et à la richesse des milieux rencontrés. Les menaces inventoriées pour ces sites sont nombreuses mais clairement identifiées les rendant gérable et maîtrisable. De plus, l'évaluation des incidences potentielles de la stratégie et du plan d'action vont dans ce sens avec une augmentation de la part de la sensibilisation des acteurs (professionnelles et particuliers) du territoire. D'autre part, des actions d'amélioration de la qualité de l'air, de diminution des nuisances sonores et de contribution à la trame noire sont autant d'actions favorables à la biodiversité.

Par ailleurs, dans un rayon élargi de 15 km autour des limites du territoire de Mond'Arverne Communauté, 16 sites Natura 2000 sont répertoriés. 6 d'entre eux se situent sur le territoire de la Communauté de communes et ont été évalués précédemment. Les 10 autres sites s'articulent particulièrement sur la part ouest du territoire. Ces milieux sont d'une grande richesse écologique puisqu'ils regroupent des milieux naturels rares et d'importance européenne (tourbières, landes, prairies...) ainsi que des espèces d'intérêt communautaire et notamment des chiroptères (Petit Rhinolophe, Grand Murin...) et des crustacés (écrevisses à pattes blanches). La stratégie et le plan d'actions mis en place dans le PCAET de Mond'Arverne Communauté ne semblent pas impacter ces différents sites. Néanmoins, des points de vigilance liés au tourisme et à la ressource en eau sont à appréhender pour garantir le bon état des sites.

